

dia-
-log

CAHIER DES HYPOTHÈSES

Version finale 2023-05-11

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 6 |
| SECTION 1 : PROJET FUTUR | 8 |
| 1.1 Identité du projet futur | 10 |
| o Identité nominale et graphique..... | 10 |
| o Mission et portée | 12 |
| o Objectifs et opportunités..... | 15 |
| o Phases de développement | 17 |
| o Parties prenantes..... | 18 |
| o Cas d'usage et preuve de concept..... | 25 |
| o Produits..... | 28 |
| o Services..... | 31 |
| o Identité linguistique | 33 |
| 1.2 Modèle opérationnel | 35 |
| o Structure juridique..... | 35 |
| o Processus décisionnel..... | 41 |
| o Membres..... | 45 |
| o Composition du Conseil | 46 |

| | |
|---|-----|
| o Taille de l'équipe | 48 |
| o Risques du projet | 51 |
| o Comités de travail | 56 |
| o Archivage de l'avant-projet – Méthode | 58 |
| o Archivage de l'avant-projet – Entité | 62 |
| 1.3 Modèle financier | 66 |
| o Activité économique | 66 |
| o Provenance des fonds | 69 |
| o Stratégie de tarification des produits et des services — utilisateurs | 72 |
| o Stratégie de tarification des produits et services — contributeurs | 81 |
| 1.4 Partenariats | 83 |
| o Écosystème des initiatives numériques en culture | 83 |
| o Fournisseur technologique principal | 87 |
| o Cadre pour les partenariats avec les fournisseurs de données | 89 |
| o Conditions de partenariat avec les fournisseurs de données | 92 |
| SECTION 2 : GOUVERNANCE ET GESTION DES DONNÉES | 95 |
| 2.1 Qualité des données | 96 |
| o Aspects de la qualité des données | 96 |
| o Imputabilité de la qualité des données | 101 |
| o Ontologie | 107 |

| | |
|--|------------|
| o Vocabulaires contrôlés..... | 110 |
| 2.2 Cycle de vie des données..... | 113 |
| o Hébergement des données..... | 113 |
| o Provenance..... | 118 |
| o Traitement, analyse et partage..... | 120 |
| o Conservation des données..... | 125 |
| o Traçabilité et architecture des données..... | 127 |
| 2.3 Gestion des (méta)données..... | 128 |
| o Catégories fonctionnelles des métadonnées..... | 128 |
| o Droits d'auteur..... | 132 |
| o Portée du graphe de connaissances..... | 134 |
| o Contrôle des données liées à Artsdata.ca..... | 136 |
| 2.4 Accessibilité des données..... | 140 |
| o Licence d'utilisation des données..... | 140 |
| o Principes de la licence d'utilisation des données..... | 146 |
| 2.5 Principes de gouvernance..... | 149 |
| o Nomenclature de la gouvernance des données..... | 149 |
| o Parties prenantes de la gouvernance d'Artsdata.ca..... | 152 |
| o Cadre opérationnel de la gouvernance d'Artsdata.ca — Approche..... | 159 |

| | |
|--|-----|
| o Cadre opérationnel de la gouvernance d'Artsdata.ca — Structure organisationnelle de la gouvernance d'Artsdata..... | 163 |
| o Cadre opérationnel de la gouvernance — Instance de gouvernance des données..... | 173 |
| o Utilisation de chartes et principes internationaux | 175 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 187 |
| LEXIQUE..... | 191 |
| ANNEXES | 192 |

INTRODUCTION

Le Cahier des hypothèses recense l'ensemble des travaux de recherche effectués par l'équipe de dia-log en collaboration avec des experts aguerris visant à déterminer les tenants et les aboutissants du Projet Futur (PF) ainsi qu'à formuler des recommandations pour le développement du graphe de connaissances Artsdata.ca. Le Projet Futur découlera de la démarche en cours, prévue pour se conclure en septembre 2023.

Spécifiquement, ce document de travail ouvert, flexible et évolutif sert à garantir (et à planifier) la pérennité de dia-log au terme de ses quatre phases de développement, en plus de faciliter la création d'une structure de gouvernance saine et pérenne pour Artdata.ca et de doter le graphe de connaissances de principes féconds pour la gestion des données.

Plusieurs constats ont servi de points de départ aux réflexions :

- Les événements culturels québécois sont noyés sous l'offre de contenus sur le Web;
- Encore peu d'acteurs culturels sont formés sur les défis, les opportunités et les méthodes d'évaluation liés à la découvrabilité des contenus culturels;
- Le milieu culturel québécois dispose d'un accès limité à l'univers numérique de l'intelligence artificielle et aux outils (p. ex. de médiation, algorithmes, etc.) assurant la découverte des contenus culturels en ligne;
- Les organismes culturels parviennent difficilement à traduire leur offre en métadonnées ouvertes, structurées et liées en fonction de normes standardisées;
- Plusieurs organismes du milieu culturel développent des initiatives de structuration et de mutualisation des données, sans que des ponts ne soient systématiquement établis entre ces dernières (travail en silo);
- Il n'existe présentement aucune vision globale et partagée au Québec en matière de gouvernance, de mutualisation et d'utilisation des métadonnées culturelles.

Grâce à des recherches approfondies, l'équipe de projet a dégagé plusieurs dimensions de réflexion pour l'avenir du projet dia-log et du graphe de connaissances Artsdata.ca :

- Identité, parties prenantes et services offerts;
- Structure juridique et gouvernance organisationnelle;
- Fonctionnement opérationnel;
- Modèle économique;
- Partenariats culturels et économiques;
- Gouvernance et gestion des données.

Chaque dimension est divisée en fonction de questions et problématiques d'intérêt pour le Projet Futur ou Artsdata.ca. Pour chacune d'entre elles, des scénarios d'applications possibles sont dégagés en fonction de conditions de succès dûment réfléchies par l'équipe de projet. Les scénarios sont ensuite présentés aux membres des comités de réflexion pour analyse et l'un d'entre eux est retenu de manière à faire l'objet d'une recommandation. L'ensemble des recommandations sont ensuite présentées au conseil de gouvernance de dia-log pour approbation.

Légende

| | | | |
|----------------|------------------|-------------|----------------|
| Avis favorable | Avis défavorable | Avis neutre | Recommandation |
|----------------|------------------|-------------|----------------|

Rédaction

Ont contribué à la rédaction du cahier des hypothèses :

Marie-Pier Blain
Émilie Frenette
Éric Boulanger
Viêt Cao
Vincent Chapdelaine

SECTION 1 : PROJET FUTUR

Cette section porte sur le Projet Futur (PF), c'est-à-dire la future mouture du projet dia-log au-delà de septembre 2023, qu'elle soit mise à exécution ou non. Elle est composée de quatre dimensions de réflexion principales :

1. L'identité du Projet Futur : Cette première dimension porte sur l'identité nominale, graphique et linguistique du PF, laquelle lui permet de se positionner favorablement sur le marché et d'articuler efficacement sa mission, ses valeurs et ses modes de communication. Elle concerne donc la caractérisation de sa mission, de ses objectifs principaux et secondaires, de ses opportunités et de l'évolution de ses phases de développement futures. Les parties prenantes y sont également identifiées et caractérisées afin de faire ressortir leurs besoins prévisibles et éventuels ainsi que les moyens possibles de les mobiliser. De plus, de nombreux cas d'usage sont explorés afin de démontrer les retombées réelles et potentielles des actions effectuées par l'équipe de dia-log. Finalement, cette dimension clarifie les activités potentielles du PF en termes de services et de produits, de manière qu'il demeure pertinent et réponde à l'un ou plusieurs besoins réels.
2. Le modèle opérationnel : Cette deuxième dimension porte sur le cadre de gouvernance ainsi que le modèle opérationnel du PF. D'une part, le cadre de gouvernance exprime la structure hiérarchique et le processus décisionnel du PF, les rôles, les droits et les obligations des parties prenantes, tout en identifiant une entité responsable de la gestion administrative du PF et d'une entité responsable de l'hébergement des données archivistiques du projet. Les risques du PF et les moyens à adopter pour assurer l'alignement de ses activités avec sa mission et ses objectifs stratégiques y sont notamment abordés. D'autre part, le modèle opérationnel concerne les compétences requises à l'interne pour le fonctionnement du PF, les ressources humaines et matérielles à mobiliser ainsi que la distribution du travail en accord avec le cadre de gouvernance adopté. Les principales fonctions nécessaires au développement de projet (p. ex. direction, financement, communications, développement, etc.) ainsi que les responsabilités afférentes sont dûment identifiées et réparties conformément aux liens hiérarchiques et fonctionnels jugés essentiels à la cohérence, à la stabilité et à la viabilité du projet.

3. Le modèle financier : Cette dimension porte sur l'ensemble des moyens financiers qui devront être déployés afin d'assurer la viabilité économique de dia-log dans une logique pérenne. Les charges d'exploitation, la stratégie de tarification des services et des produits (le cas échéant), les sources de financement et le modèle financier du projet y sont notamment précisés.
4. Les partenariats : Cette quatrième et dernière dimension porte sur l'identification des partenaires du PF et leur rôle dans le fonctionnement du PF, en plus d'aborder les arrimages possibles avec d'autres initiatives numériques culturelles. Les conditions de partenariats pour les données entrantes (avec les fournisseurs de données) y sont également traitées.

1.1 Identité du projet futur

o Identité nominale et graphique

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o L'identité nominale et graphique développée pour dia-log (l'avant-projet) sera-t-elle maintenue pour désigner le PF? | <ul style="list-style-type: none"> o L'identité nominale du PF est reconnaissable, rassembleuse et porteuse de sens; o L'identité graphique est esthétique, dynamique, moderne et éloquente. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---|--|--|--|
| 1. Utilisation de l'identité nominale et graphique de dia-log | <ul style="list-style-type: none"> o L'identité nominale et graphique créée pour dia-log ne désigne pas seulement l'avant-projet, mais aussi le PF. | <ul style="list-style-type: none"> o Solution simple, car ne nécessite aucun travail de création; o Le nom de dia-log est connu et fonctionne bien. | <ul style="list-style-type: none"> o Confusion possible entre l'avant-projet et le PF; o Risque que les contributeurs de dia-log ne se reconnaissent pas dans le PF. |
| 2. Création d'une nouvelle identité nominale et graphique, mais étroitement liée à celle de dia-log | <ul style="list-style-type: none"> o Une nouvelle identité nominale et graphique est créée pour le PF, mais celle-ci est étroitement liée à celle de l'avant-projet (parenté visuelle et/ou sémantique avec dia-log). | <ul style="list-style-type: none"> o Séparation claire entre l'avant-projet et le PF; o Rappel visuel et sémantique qui évite de formuler une nouvelle stratégie de communication; o L'idée de continuité, de progression et d'unicité est mise de l'avant. | <ul style="list-style-type: none"> o Embauche d'un·e graphiste externe; o Coûts supplémentaires; o Confusion potentielle chez certaines parties prenantes. |

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>3. Création d'une toute nouvelle identité nominale et graphique</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une toute nouvelle identité nominale et graphique est créée pour le PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Confusion limitée, le PF ayant une identité à part entière; ○ Distinction formelle entre les intentions de dialogue et celles du PF; ○ Le nouveau nom invoque un changement et une nouvelle ère pour le projet. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Embauche d'un-e graphiste externe; ○ Coûts supplémentaires; ○ Une stratégie de communication doit être mise en place pour diffuser la nouvelle identité. |
|--|---|---|--|

o Mission et portée

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelle sera la mission à long terme du PF? o Quelle sera la portée géographique du PF? o Le PF rassemblera-t-il, à terme, des données d'autres disciplines culturelles? Si oui, quelle sera la portée de cette croissance? | <ul style="list-style-type: none"> o La mission et la portée du PF sont claires, vulgarisées, intelligibles, porteuses et durables. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|--|--|--|--|
| <p>1. Propulser la découvrabilité et enrichir les connaissances de l'ensemble des événements culturels québécois par le biais d'un effort concerté d'ouverture, de mutualisation et de conservation des données descriptives, liées et structurées</p> | <ul style="list-style-type: none"> o La mission du PF est de mutualiser et rendre accessible de manière structurée et liée des données descriptives de qualité sur les événements culturels programmés au Québec. o Les objectifs de formation, d'accompagnement et de sensibilisation du secteur des arts de la scène sont secondaires et contribuent à l'atteinte des résultats. | <ul style="list-style-type: none"> o Focus sur un outil concret qui pourra être utilisé ultérieurement pour créer d'autres outils utiles (p. ex. calendrier culturel, parcours culturel, application mobile, recherche, etc.); o Bassin suffisant de données mutualisées dans le graphe de connaissances pour qu'il soit représentatif; o Infrastructure qui peut aisément rassembler les données d'autres types d'événements que les | <ul style="list-style-type: none"> o Portée actuelle d'Artsdata.ca qui ne permet pas la mise en œuvre de ce scénario; o Travail de développement de l'ontologie à prévoir pour décrire les activités des autres disciplines culturelles. |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | | <p>spectacles en arts de la scène;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Possibilité d'offrir au milieu culturel des données exhaustives et de qualité sur les événements culturels au Québec. | |
| <p>2. Propulser la découvrabilité et enrichir les connaissances de l'ensemble des événements culturels québécois en arts de la scène par le biais d'un effort concerté d'ouverture, de mutualisation et de conservation des données descriptives, liées et structurées</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ La mission du PF est de mutualiser et rendre accessible de manière structurée et liée des données descriptives de qualité sur les événements programmés en arts de la scène au Québec. ○ Les objectifs de formation, d'accompagnement et de sensibilisation du secteur des arts de la scène sont secondaires et contribuent à l'atteinte des résultats. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cohérence avec la portée de La Culture Crée et de l'initiative Artsdata.ca; ○ Portée restreinte à une discipline artistique, ce qui simplifie l'effort de mobilisation des partenaires sectoriels. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Opportunité manquée de rassembler l'ensemble des données événementielles du Québec, qui sont d'intérêt pour les publics et les contributeurs. |
| <p>3. Propulser la découvrabilité et enrichir les connaissances de l'ensemble de la culture québécoise</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ La mission du PF est de mutualiser et rendre accessible de manière structurée et liée les données descriptives sur | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artsdata.ca deviendrait LA référence en données culturelles au Québec; ○ Davantage de liens pertinents pourraient être créés entre les | <ul style="list-style-type: none"> ○ Travail extrêmement demandant et coûteux, qui nécessiterait des ressources humaines, matérielles et financières conséquentes sur le long terme; |

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>par le biais d'un effort concerté d'ouverture, de mutualisation et de conservation des données descriptives, liées et structurées</p> | <p>les arts et la culture au Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les objectifs de formation, d'accompagnement et de sensibilisation du secteur des arts de la scène sont secondaires et contribuent à l'atteinte des résultats. | <p>données (p. ex. l'artiste concepteur, l'objet qu'il a créé et l'exposition dans laquelle il a été présenté au public).</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Footlight, la technologie développée par La Culture Créée, ne permet pas pour le moment de moissonner et de traiter les données de toutes les disciplines. |
|--|---|---|--|

o Objectifs et opportunités

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quels seront les objectifs du PF? o Quelles seront les opportunités à saisir du PF? | <ul style="list-style-type: none"> o Les objectifs et les opportunités du PF se conforment à la mission et à la portée; o Les objectifs et les opportunités sont réalistes et répondent à des besoins identifiés/exprimés par le milieu. |

| OBJECTIFS |
|--|
| <p>1. Former et accompagner les acteurs culturels dans la documentation standardisée de leurs événements, sous la forme de métadonnées descriptives structurées, ouvertes et liées.</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Démocratiser l'accès à des outils technologiques éprouvés, adaptés et faciles d'utilisation pour la structuration des données. 1.2 Créer et rendre accessibles des guides de formation et d'autres outils pédagogiques. 1.3 Offrir des occasions de formation et d'autres activités pédagogiques et de sensibilisation. |
| <p>2. Réunir les conditions gagnantes pour que l'écosystème de données soit fonctionnel, utilisable et pérenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Mettre en place des partenariats stratégiques avec des organismes, des initiatives et d'autres structures touchant de près ou de loin à la découvrabilité de la culture québécoise. 2.2 Participer à l'établissement de normes descriptives communes, durables et pertinentes pour l'ensemble du milieu culturel québécois. 2.3 Contribuer au développement de nouvelles compétences professionnelles liées aux données ouvertes structurées et liées dans le milieu culturel. |
| <p>3. Doter le milieu culturel québécois d'un modèle de gouvernance en matière de mutualisation et d'exploitation des données ouvertes décrivant les événements</p> |

- 3.1 S'assurer de l'efficacité, de la pérennité et de la maintenance du graphe de connaissances Arstdata.ca utilisé par les contributeurs.
- 3.2 Accompagner les acteurs du milieu culturel désirant exploiter les données mutualisées dans le graphe de connaissances Artsdata.ca.
- 3.3 Participer à la conception d'une stratégie de conservation des données événementielles culturelles du Québec.

4. Mettre en place des partenariats stratégiques avec des organismes, des initiatives et d'autres structures touchant de près ou de loin à la découvrabilité de la culture québécoise.

OPPORTUNITÉS

1. Développer de nouveaux outils technologiques pour faciliter la gestion, l'interrogation et l'extraction des métadonnées descriptives structurées, ouvertes et liées dans le graphe de connaissances Artsdata.ca (favorable).
2. Adopter une posture davantage assumée de « formateur » du milieu culturel sur les données ouvertes, liées et structurées.

○ Phases de développement

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| ○ Quelles seront les phases de développement du PF? | ○ Les phases de développement sont réalistes dans le temps, mesurables et stratégiques. |

| Phases | Actions | Horizons approximatifs |
|--------------------------------|---|------------------------|
| 1. Démarrage | <ul style="list-style-type: none"> ○ Démarche en cours; ○ Création des fondements du PF; ○ Développement des outils; ○ Intégration de données événementielles en arts de la scène. | 2020-2023 |
| 2. Transition et développement | <ul style="list-style-type: none"> ○ Constitution de l'équipe du PF; ○ Mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du PF; ○ Développement des services et des produits; ○ Intégration progressive de nouvelles données événementielles en arts de la scène, suivi avec les fournisseurs de données déjà impliqués, démontrer les bénéfices sur les preuves de concept; ○ Promotion du PF. | 2023-2025 |
| 3. Innovation | <ul style="list-style-type: none"> ○ Intégration de nouvelles données événementielles en culture; ○ Ouverture aux événements culturels issus d'autres disciplines. | Après 2025 |

o Parties prenantes

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelles seront les parties prenantes du PF? Quels besoins vécus par ces publics tenterons-nous de combler? o Quels bénéfices sont envisagés pour ces parties prenantes et qui serviront à les mobiliser/solliciter? o Comment les parties prenantes du PF seront impliquées? | <ul style="list-style-type: none"> o Les parties prenantes primaires, secondaires et tertiaires du PF sont définis; o Les besoins de ces parties prenantes sont compris et validés; o Les bénéfices envisagés pour ces parties prenantes sont tangibles et vraisemblables; o Les implications potentielles des parties prenantes sont identifiées. |

| Parties prenantes | | Besoins vécus | Bénéfices envisagés | Implications dans le PF |
|--|--|--|--|--|
| Diffuseurs, programmeurs et artistes en arts de la scène (puis musique, littérature, cinéma, arts visuels, etc.) | | <ul style="list-style-type: none"> o Mieux rejoindre les publics et les non-publics de la culture; o Connaissance du bassin de professionnels du spectacle employables pour les productions; o Prospection dans le cadre du montage d'une programmation, d'un projet de tournée ou du développement d'alliances et de partenariats; | <ul style="list-style-type: none"> o Accroissement de la repérabilité de l'offre culturelle et professionnelle sur le Web; o Atteinte de nouveaux publics (clientèle/ambassadeurs); o Intégration d'outils technologiques éprouvés dans les activités quotidiennes; o Données descriptives structurées, liées, | <p>Bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> o Participation à l'effort de mutualisation des données; o Infrastructure commune; o Consultation et utilisation des données; o Développement de la littératie numérique; o Participation à la gouvernance du PF. |

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Agrégation des renseignements descriptifs pour alimenter les informations de base sur les artistes et les spectacles; ○ Accroissement de l'efficacité au niveau de la saisie et du transfert des données aux tierces parties (p. ex. calendriers culturels, billetteries en lignes, etc.); ○ Assurance que l'information émise sur les artistes et autres professionnels par le diffuseur à l'intention du public soit de la meilleure qualité, pertinence, exhaustivité et actualité possibles; ○ Renseignements sur les artistes avec lesquels les organismes de production ont joué; ○ Inspiration des créations antérieures; ○ Amélioration des possibilités de | <p>archivées et accessibles à tous;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès au bassin de professionnels du spectacle employables pour les productions et aux spectacles prêts à partir en tournée; ○ Accroissement de l'efficacité au niveau de la saisie et du transfert des données aux tierces parties (p. ex. calendriers culturels, billetteries en lignes, etc.); ○ Alimentation des renseignements descriptifs sur les artistes et les spectacles; ○ Historique complet et à jour sur scène des artistes, compagnies de production, salles, compositeurs, dramaturges, etc.; ○ Visibilité accrue sur les diverses plateformes culturelles; | |
|--|--|--|---|--|

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| | | réutilisation des œuvres par les professionnels de divers horizons, notamment de l'éducation. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Établissement de la rémunération financière des artistes (ayants droit). | |
| Organisations de promotion de la culture municipales, régionales et provinciales (comprend le secteur touristique) | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès à des données de référence témoignant en temps réel des événements culturels programmés à venir dans une région; ○ Connaissance des artistes et des organismes de sa région; ○ Création rapide et aisée de nouvelles initiatives de médiation ou de promotion créatives. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Simplification dans l'alimentation des différents calendriers culturels et autres initiatives de promotion de la culture; ○ Aperçu complet et à jour des artistes et des produits culturels d'une région. | <p>Utilisateurs finaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Consultation et utilisation des données; ○ Création/emploi d'outils et d'initiatives s'appuyant sur les données de dia-log. |
| Milieu culturel dans son ensemble | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès à des données de référence témoignant en temps réel des événements culturels programmés à venir (statistiques, portrait du secteur, etc.); ○ Virage numérique du secteur culturel; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accroissement de la repérabilité de l'offre culturelle québécoise sur le Web; ○ Promotion de la vitalité culturelle de la province au Canada et à l'étranger; ○ Atteinte de nouveaux publics (clientèle locale, | <p>Utilisateurs finaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à l'effort de mutualisation des données; ○ Infrastructure commune; ○ Développement de la littératie numérique; |

| | | | | |
|--|--|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Meilleure solution pour rejoindre les publics; ○ Accroissement de la découvrabilité des événements québécois sur le Web; ○ Création rapide et aisée de nouvelles initiatives de médiation ou de promotion créatives. | <p>hors ville, hors région et hors province);</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Harmonisation des initiatives numériques en culture; ○ Intégration d'outils technologiques éprouvés dans les organisations; ○ Données descriptives structurées et liées qui s'appuient sur des normes communes; ○ Nouvelles opportunités de développement dans le secteur culturel; ○ Création d'un levier apte à encourager et faciliter le développement de recherches et études portant sur le secteur culturel; ○ Enrichissement des informations culturelles disponibles sur le Web; ○ Création d'applications, de plateformes et autres outils profitables au secteur; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Consultation et utilisation des données; ○ Participation à la gouvernance du PF. |
|--|--|--|--|---|

| | | | | |
|------------|--|--|---|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la littératie numérique des organismes culturels; ○ Développement de liens interinstitutionnels féconds; ○ Élargissement des connaissances sur l'offre culturelle disponible à travers le territoire québécois; ○ Sérendipité; ○ Création d'applications profitables au secteur; ○ Développement de nouveaux liens interinstitutionnels. | |
| Chercheurs | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès à des données de référence témoignant des événements culturels passés, présents et futurs; ○ Accès à des contenus culturels d'intérêt en libre accès (p. ex. enregistrements vidéo et audio, photos, matériel textuel, etc.); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès à un bassin critique de données pour pouvoir mener des recherches, études et analyses répondant aux standards reconnus de la recherche (représentativité, comparables, homogénéité des sources, etc.); | <p>Utilisateurs finaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Consultation et utilisation des données; ○ Emploi d'outils et d'initiatives s'appuyant sur les données du PF. |

| | | | | |
|--|--|---|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès rapide aux conditions d'utilisation; ○ Accès à du contenu dans des formats courants. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès à des données structurées ouvertes dans des formats courants, avec des capacités de filtrage et des conditions d'utilisation transparentes afin de soutenir des hypothèses de recherche. | |
| Partenaires financiers, technologiques et de développement | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à l'effort de mutualisation des données; ○ Participation à la gouvernance du PF; ○ Accès à du contenu dans des formats courants. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès rapide aux conditions d'utilisation; ○ Accès à du contenu dans des formats courants. | Partenaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement du PF; ○ Contribution au développement du PF. |
| Amateurs et consommateurs de la culture | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Simplification de l'expérience de découverte des activités culturelles; ○ Obtention des informations localisées complètes et à jour au sujet des spectacles et | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les cas d'usage du PF permettront notamment à ces publics de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir accès à des recommandations plus pertinentes et adéquates; | Publics <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation d'outils et d'initiatives s'appuyant sur les données du PF. |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | <p>des artistes dans une région donnée;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès à des contenus riches et diversifiés qui correspondent aux goûts personnels. | <ul style="list-style-type: none"> · Améliorer la préparation aux sorties culturelles; · Enrichir les informations culturelles disponibles sur le Web; · Bonifier la sérendipité; ○ Médiation de contenus; ○ Accès aux antécédents complets sur scène des artistes, compagnies de production, salles de spectacles, compositeurs, dramaturges, etc. avec des capacités de filtrage. | |
|--|--|--|--|--|

o Cas d'usage et preuve de concept

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quel·s cas d'usage permettrait·ent de démontrer les bénéfices de l'avant-projet? du PF? o Quel cas d'usage sera utilisé comme preuve de concept de l'avant-projet? | <ul style="list-style-type: none"> o Le·s cas d'usage est·sont réalistes et permettrait·ent d'illustrer clairement l'utilité de l'avant-projet et du PF; o Le·s cas d'usage a·ont un potentiel de progression (du simple au complexe), de complémentarité (démontrent des avantages et capacités diverses) et de démonstration de légitimité (fonctionnels, profitables et modulables); o La preuve de concept est facile à implémenter, sensible au temps et requiert le moins d'intervention possible de la part des fournisseurs de données. |

| Cas d'usage | Explications | Besoins liés |
|---|---|--|
| <p>1. Calendriers culturels Web et mobiles</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Des calendriers culturels sectoriels ou régionaux s'alimentent des données du PF; o Partenariats possibles : La Vitrine du Québec et Québec-cité. | <ul style="list-style-type: none"> o Découvrabilité des événements sur le Web; o Valorisation des données; o Amélioration de l'expérience des utilisateurs; o Potentiel de revenus supplémentaires pour les événements des organismes. |
| <p>2. Interface d'interrogation et d'extraction des données</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Une interface d'interrogation et d'extraction des données mutualisées dans le graphe de connaissances est créée afin de faciliter le travail des fournisseurs de données; | <ul style="list-style-type: none"> o Créer une interface accessible à tous les partenaires du projet; o Rendre accessible les outils nécessaires à adopter les pratiques du Web sémantique aux partenaires. |

| | | |
|---|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariats possibles : milieux universitaires, par exemple l'ETS. | |
| 3. Projet de géolocalisation d'événements à proximité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un projet de géolocalisation d'événements ou de carte interactive est développé à partir des données géographiques sortantes (p. ex. longitude, latitude, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Découvrabilité des événements sur le Web; ○ Valorisation des données grâce à la géolocalisation. |
| 4. Parcours culturel | <ul style="list-style-type: none"> ○ Des parcours culturels plus ou moins étendus (municipal, régional ou provincial) s'alimentent des données du PF (p. ex. par secteur culturel, par grands centres, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la découvrabilité des artistes et organismes locaux; ○ Valoriser le secteur culturel ou municipal à des non-résidents; ○ Valoriser les données récoltées grâce aux parcours choisis. |
| 5. Statistiques culturelles | <ul style="list-style-type: none"> ○ Des statistiques culturelles révélatrices émergent d'une analyse des données sortantes. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Orienter les données à valoriser; ○ Déterminer comment la découvrabilité peut être améliorée. |
| 6. Projets de recherche | <ul style="list-style-type: none"> ○ Des projets de recherche touchant de près ou de loin à la culture utilisent les données sortantes pour en faire ressortir des éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Diversifier les points de vue. |
| 7. Moteurs de recherche | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données structurées améliorent l'indexation des événements dans les moteurs de recherche. Par exemple, réponse à la requête « quoi faire aujourd'hui? ». | <ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation des données; ○ Découvrabilité des événements sur le Web. |

| | | |
|------------------------------|---|---|
| 8. Assistants virtuels audio | <ul style="list-style-type: none">○ Les données structurées améliorent les réponses des assistants virtuels, tels que Siri ou Alexa. Par exemple, réponse à la requête « quoi faire aujourd'hui? ». | <ul style="list-style-type: none">○ Valoriser les données dans un angle plus inclusif;○ Valoriser les données selon celles déjà recueillies par l'assistant virtuel sur l'utilisateur. |
|------------------------------|---|---|

o Produits

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quels produits seront développés et offerts dans le cadre du PF? Pour quels publics? o Quel est le potentiel de monétisation de ces produits? | <ul style="list-style-type: none"> o Les produits sont délimités, clairement définis et possèdent, en tout ou en partie, un potentiel de monétisation; o Les objectifs sont réalistes; o Les produits respectent la mission, la vision et les objectifs du PF. |

| Produits | Explications | Éléments de discussion | Potentiel de monétisation |
|--|---|--|---------------------------|
| 1. API des événements culturels programmés du Québec | <ul style="list-style-type: none"> o Le PF conçoit et met à disposition une API documentée donnant accès à l'ensemble des données décrivant les événements culturels programmés du Québec; o Publics reliés : <ul style="list-style-type: none"> · Diffuseurs, producteurs et artistes; · Organisations de promotion de la culture; · Chercheurs. | <ul style="list-style-type: none"> o Les billetteries ne veulent pas créer d'API de vente pour les contributeurs. Il faut voir comment une API pourrait fonctionner pour tous alors qu'ils utilisent des billetteries différentes; o Voir sur quels projets les billetteries travaillent actuellement pour pallier à cette problématique à long terme. | Faible |
| 2. Interface d'interrogation et | <ul style="list-style-type: none"> o Le PF conçoit et met à disposition une interface permettant d'interroger les | <ul style="list-style-type: none"> o Voir si une équipe du PF serait en mesure de | Faible |

| | | | |
|--------------------------|---|--|--------|
| d'extraction des données | <p>données et d'afficher les résultats sur le Web. Il ne s'agit pas d'un calendrier culturel, mais d'une interface pour effectuer des requêtes;</p> <ul style="list-style-type: none"> Publics reliés : Diffuseurs, producteurs et artistes; Organisations de promotion de la culture; Chercheurs. | <p>réaliser l'interface, ou d'obtenir un partenariat à l'externe;</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité d'intégrer les indicateurs de rendement développés avec Gradiant. | |
| 3. Base de données | <ul style="list-style-type: none"> Le PF conçoit et met à disposition une base de données permettant de répertorier les initiatives numériques en culture; Publics reliés : Diffuseurs, producteurs et artistes; Organisations de promotion de la culture; Chercheurs. | <ul style="list-style-type: none"> Déterminer si une équipe du PF serait en mesure de créer la base de données, ou d'obtenir un partenariat à l'externe. | Faible |
| 4. Plug-in | <ul style="list-style-type: none"> Le PF développe un ou plusieurs plug-in et le·s rend accessible·s aux utilisateurs finaux et aux contributeurs; Publics reliés : Diffuseurs, producteurs et artistes; Organisations de promotion de la culture; Chercheurs. | <ul style="list-style-type: none"> Déterminer si les plug-ins des plateformes de billetterie pourraient être une option. | Moyen |

| | | | |
|--|--|---|----------------------|
| <p>5. Graphe de connaissances (autre qu'Artsdata.ca)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF met en œuvre son propre graphe de connaissances au lieu d'utiliser Artsdata.ca, créé et maintenu par La Culture Créée; ○ Publics reliés : <ul style="list-style-type: none"> · Diffuseurs, producteurs et artistes; · Organisations de promotion de la culture. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Déterminer qui sera responsable du graphe de connaissances et de sa gouvernance à long terme; ○ Vérifier si le soutien financier du graphe de connaissances sera disponible sur le long terme. | <p>Faible</p> |
| <p>6. Outil de structuration et de moissonnage des données (autre que Footlight)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF développe son propre outil de structuration et de moissonnage des données au lieu d'utiliser la technologie Footlight conçue et maintenue par La Culture Créée; ○ Publics reliés : <ul style="list-style-type: none"> · Diffuseurs, producteurs et artistes; · Organisations de promotion de la culture. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Est-il utile et sain de multiplier les outils, et ainsi, créer un réseau de développement technologique autour du graphe de connaissances? | <p>Moyen à élevé</p> |

○ Services

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quels services seront offerts dans le cadre du PF? Pour quels publics? ○ Quel est le potentiel de monétisation de ces services? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les services sont délimités, clairement définis et possèdent, en tout ou en partie, un potentiel de monétisation; ○ Les services respectent la mission, la vision et les objectifs du PF. |

| Services | Explications | Points de discussion | Potentiel de monétisation |
|---|--|---|---------------------------|
| 1. Mutualisation de données | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF se charge de mutualiser les données fournies par les fournisseurs de données dans un graphe de connaissances, en utilisant (ou non) ses propres outils; ○ Publics reliés : Diffuseurs, producteurs et artistes; Organisations de promotion de la culture. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Devrait-on mutualiser plus que les données pour englober également les ressources? ○ Comment standardiser? Point crucial qui demande un effort considérable. | Moyen |
| 2. Accompagnement pour la normalisation des données | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF offre un accompagnement personnalisé aux fournisseurs de données afin de normaliser leurs données, présentes (ou non) dans leurs bases de données internes; ○ Publics reliés : Diffuseurs, producteurs et artistes; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Est-ce que fournisseur de données spécifique qui peuvent être intégrées dans PF ou on élargit à tout projet lié aux données; | Moyen à élevé |

| | | | |
|-------------------------------------|---|---|---------------|
| | Organisations de promotion de la culture; Milieu culturel. | | |
| 3. Programme de formation | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF réalise un diagnostic et offre de la formation aux fournisseurs de données qui ne se sentent pas suffisamment outillés pour s'engager directement dans la structuration et la mutualisation de leurs données; ○ Publics reliés : Diffuseurs, producteurs et artistes; Organisations de promotion de la culture; Milieu culturel. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Déterminer si le guide de formation créé et rendu disponible à la fin du projet actuel peut déjà répondre à certains besoins; ○ L'équipe du PF aura-t-elle les compétences pour rédiger elle-même les outils de formation? Une aide externe serait-elle souhaitable? | Moyen à élevé |
| 4. Extraction et analyse de données | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF aide les utilisateurs des données à préparer des requêtes et à les analyser en vue de transmettre des données brutes. Il appartient aux utilisateurs de les exploiter; ○ Peut être utile pour des croisements ultérieurs avec d'autres jeux de données; ○ Publics reliés : Chercheurs; Milieu culturel. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Déterminer si l'équipe du PF pourrait se charger de l'extraction et de l'analyse; ○ Déterminer le moyen de partage aux utilisateurs. | Moyen |

o Identité linguistique

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Le PF sera articulé dans quelle-s langue-s? | <ul style="list-style-type: none"> o La posture linguistique du PF reflète ses valeurs d'ouverture, d'accessibilité et de collaboration. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|------------------------|---|---|--|
| 1. Bilinguisme partiel | <ul style="list-style-type: none"> o Tous les documents, guides, rapports, activités, produits et services du PF sont disponibles en français et seuls les documents, guides, rapports, activités, produits et services d'importance sont traduits en anglais. | <ul style="list-style-type: none"> o Accord avec la Charte de la langue française (provincial); o Potentiel de rejoindre un plus grand nombre d'organisations et de professionnels; o Flexibilité partielle; o Effort de représentativité de la diversité linguistique. | <ul style="list-style-type: none"> o Travail de traduction nécessaire; o Recrutement potentiel d'un employé ou d'un contractuel; o Loi sur les langues officielles (fédéral) non respectée. |
| 2. Bilinguisme total | <ul style="list-style-type: none"> o Tous les documents, guides, rapports, activités, produits et services du PF sont disponibles en français et en anglais. | <ul style="list-style-type: none"> o Accord avec la Loi sur les langues officielles (fédéral); o Plus grande flexibilité; o Possibilité de rejoindre un plus grand nombre d'organisations et de professionnels; o Davantage représentatif de la diversité linguistique. | <ul style="list-style-type: none"> o Travail de traduction nécessaire; o Recrutement potentiel d'un employé ou d'un contractuel. |

| | | | |
|--------------------|--|---|---|
| <p>3. Français</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Tous les documents, guides, rapports, activités, produits et services du PF sont disponibles uniquement en français. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accord avec la Charte de la langue française (provincial); ○ Aucune traduction nécessaire. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu représentatif de la diversité linguistique au Québec; ○ Nombre plus limité d'organisations et de professionnels rejoints; ○ Peu flexible et ouvert; ○ Loi sur les langues officielles (fédéral) non respectée. |
|--------------------|--|---|---|

1.2 Modèle opérationnel

○ Structure juridique

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelle sera la structure juridique du PF? | <ul style="list-style-type: none"> ○ La structure juridique est clairement justifiée; ○ Le porteur du PF est légitime (pertinence au regard du rôle) en plus de posséder la capacité de le faire (ressources humaines, financières et matérielles). |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|----------------------------|---|---|---|
| 1. Projet de Culture Laval | <ul style="list-style-type: none"> ○ La gestion du PF est conservée à Culture Laval. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Continuité et moins d'effort; ○ Leadership démontré dans les projets numériques et connaissances déjà présentes au sein de l'équipe. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Incohérence avec le mandat régional de Culture Laval; ○ Peu de temps accordé au projet (lent développement). |
| 2. Projet du RCRCQ | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF est transféré à et géré par le RCRCQ. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Continuité puisque dia-log demeure dans le réseau des CRC; ○ Cohérence avec la portée panquébécoise du RCRCQ; ○ Volonté exprimée par certains membres du RCRCQ; ○ Possibilité que l'équipe de projet actuelle puisse travailler pour le RCRCQ. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Équipe actuelle très restreinte équivalant à un temps plein; ○ Le RCRCQ n'a pas encore agi comme opérateur de projets; ○ Aucune expérience en gestion de projets numériques; ○ Structure organisationnelle en développement. L'ajout de projets serait ardu; |

| | | | |
|---|---|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le CA du RCRCQ devra décider s'il lui appartient de gérer le PF. |
| 3. OBNL indépendant | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un OBNL est créé afin de porter le PF. La gouvernance est représentative des parties prenantes. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Structure la plus adaptée à l'obtention de financement public; ○ Responsabilité limitée des membres; ○ Niveau élevé d'engagement des membres; ○ Crédibilité auprès du gouvernement, des bailleurs de fonds et du public; ○ Développement rapide, car mandat principal. ○ Autonomie et indépendance. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus complexe que la gestion du projet par une organisation existante; ○ Conflits d'intérêt potentiels; ○ Requierdavantage de ressources matérielles; ○ Financement tributaire des politiques gouvernementales; ○ La mise en place de l'OBNL suggère des coûts de fonctionnement plus onéreux. |
| 4. Projet collectif géré par une table de concertation non-incorporée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF est porté par une table de concertation sans qu'une organisation formelle en soit le porteur officiel. Une entente partenariale établit les rôles et responsabilités partagées. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Évite la constitution d'une organisation dédiée; ○ Développement moyennement rapide, car mandat principal de la table de concertation. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Au minimum à des fins administratives, il faudra qu'une organisation soit désignée comme fiduciaire; ○ La crédibilité peut être remise en question; ○ Implication inégale des membres; ○ Peu de temps accordé au projet (lent développement). |
| 5. Nouvelle organisation parapublique | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une nouvelle organisation est créée par le gouvernement | <ul style="list-style-type: none"> ○ Bénéficie d'une plus grande autonomie que les organismes publics; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépend de la volonté politique du gouvernement et des budgets disponibles; |

| | | | |
|-------------------------|---|--|--|
| | provincial ou fédéral afin de voir à la bonne gestion du PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement public de base assuré (fonctionnement). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Complexe à mettre en branle; ○ Pourrait rendre plus difficile l'expérimentation et l'innovation; ○ Risque de dévier des objectifs initiaux; ○ Perte d'autonomie et d'indépendance; ○ La mise en place de la nouvelle organisation parapublique suggère des coûts de fonctionnement plus onéreux. |
| 6. Projet de La Vitrine | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF est transféré à et géré par La Vitrine. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cohérence avec le mandat de La Vitrine; ○ Accès à une équipe déjà engagée sur ces thématiques; ○ Peut faciliter l'arrimage avec les initiatives de valorisation; ○ Témoigne d'une convergence du milieu culturel autour d'acteurs aux mandats circonscrits; ○ La Vitrine collabore déjà avec La Culture Créée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ La Vitrine est toujours en phase de repositionnement; ○ La Vitrine est surtout connue et établie à Montréal; ○ La Vitrine possède une gouvernance déjà complexe; ○ Peu de temps accordé au projet (lent développement); ○ La Vitrine n'est pas consolidée au plan financier. |
| 7. Projet de Synapse C | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF est transféré à et géré par Synapse C. | <ul style="list-style-type: none"> ○ La cohérence peut être défendue avec une partie du mandat (mutualisation des données en culture); | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisme embrasse un mandat très large; ○ L'organisme n'a pas encore fait ses preuves dans un rôle de |

| | | | |
|--------------------------------------|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peut faciliter l'arrimage avec les initiatives de valorisation. | <ul style="list-style-type: none"> ○ coordination d'une initiative de ce type; ○ L'organisme soutient déjà un bon nombre d'initiatives (serait noyé parmi les autres); ○ Peu de temps accordé au projet (lent développement). ○ Risque de dévier des objectifs initiaux et de se concentrer uniquement sur l'utilisation des données. |
| 8. Nouvelle coopérative indépendante | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une coopérative est créée afin de porter le PF. La gouvernance est représentative des parties prenantes. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau élevé d'engagement des membres; ○ Possibilité d'émettre des parts privilégiées; ○ Mise en commun des ressources; ○ Responsabilité limitée des membres; ○ Taux de survie généralement plus élevé que celui des entreprises privées; ○ Souplesse contractuelle; ○ Développement rapide, car mandat principal. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus lourd à gérer qu'un OBNL; ○ Processus décisionnel plus long et lent; ○ Autogestion = source de blocage et de conflits; ○ Plus difficile d'obtenir du financement public ou philanthropique; ○ La création d'une organisation dédiée est plus complexe que la gestion du projet par une organisation existante; ○ La mise en place de la nouvelle coopérative indépendante suggère des coûts de fonctionnement plus onéreux. |

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>9. Nouvelle entreprise privée indépendante</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une entreprise privée est créée afin de porter le PF. La composition des actionnaires de cette entreprise serait à déterminer. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Possibilité d'investissements privés; ○ Possibilité de crédits fédéraux en R&D; ○ Possibilité de financement par le biais de programmes d'appui aux entreprises; ○ Développement rapide, car mandat principal. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu cohérent avec les valeurs du projet; ○ Ferme la porte à du soutien public au fonctionnement; ○ Dérive commerciale potentielle; ○ La création d'une organisation dédiée est plus complexe que la gestion du projet par une organisation existante; ○ Pas de souplesse contractuelle; ○ Les coûts de démarrage sont plus importants; ○ Frais d'administration annuels élevés; ○ La mise en place de l'OBL suggère des coûts de fonctionnement plus onéreux. |
| <p>10. Projet de BAnQ</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF est transféré à et géré par BAnQ. | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'affiliation à une institution publique peut garantir l'accès à des ressources; ○ Assoit la légitimité du projet; ○ La cohérence avec le mandat peut être défendue sur la base de l'importance du projet dans la préservation de la mémoire du Québec. | <ul style="list-style-type: none"> ○ BAnQ manque de leadership sur les questions liées à la découvrabilité de la culture et ses actions de promotion sont très minimales; ○ Grande institution publique, donc risque de manquer d'agilité; ○ Peu de temps accordé au projet (lent développement); |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Tributaire des stratégies internes et du budget disponible; ○ Archive qui ne baigne pas dans la Business Intelligence (BI). |
| 11. Projet de Culture pour tous | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF est transféré à et géré par Culture pour tous. | <ul style="list-style-type: none"> ○ La cohérence peut être défendue avec une partie du mandat (faire rayonner la culture); ○ Intérêt de Culture pour tous pour les fiduciaires de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cohérence discutable avec le mandat, surtout axé sur la médiation culturelle; ○ Peu de temps accordé au projet (lent développement). |
| 12. Projet de La Culture Créée (Culture Creates) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF est transféré à et géré par La Culture Créée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cohérence avec la vision de développement; ○ Compréhension du projet; ○ Expertise technique à l'interne. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu cohérent avec les valeurs du projet; ○ Ferme la porte à du soutien public au fonctionnement; ○ Dérive commerciale potentielle; ○ Peu de temps accordé au projet (lent développement). |

o Processus décisionnel

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quel sera le processus décisionnel de l'équipe du PF? | <ul style="list-style-type: none"> o Le processus décisionnel à l'interne est adapté à la structure juridique du PF; o Le processus décisionnel à l'interne reflète les valeurs de collaboration et de partage entre les parties prenantes. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses | Comparables |
|---|--|--|---|---|
| <p>1. Pyramide inversée (<i>bottom-up</i>) ou gestion participative</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Les objectifs sont déterminés par les supérieurs et la direction; o La structure est hiérarchique, mais davantage horizontale; o La responsabilité est partagée dans l'atteinte des objectifs. | <ul style="list-style-type: none"> o Connaissances et savoir-faire des employés mis de l'avant; o Importante délégation de pouvoir; o Esprit d'équipe (intelligence collective); o Autonomie des employés et reconnaissance envers leur esprit d'initiative et leurs compétences (micro-gestion évitée); o Productivité élevée; | <ul style="list-style-type: none"> o Risque de débordements (du fait de l'autonomie accrue des employés); o Mécanismes de contrôle de la qualité nécessaires (tâche du dirigeant); o Les objectifs et les attentes doivent être clairement signifiés, autrement il y a incohérence; o Ralentissement possible de la prise de décision en raison d'un nombre | <p>Culture Laval</p> <ul style="list-style-type: none"> o La DG assure la coordination du travail et l'atteinte des objectifs, mais le savoir-faire des employés est mis à profit (ils sont des participants au lieu d'exécutants). <p>https://culturelaval.ca/</p> |

| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Moins de déperdition d'information dans les niveaux hiérarchiques; ○ Circulation rapide de l'information. | élevé d'avis et de suggestions. | |
|--------------------------------|--|---|---|--|
| 2. Transversale ou autogestion | <ul style="list-style-type: none"> ○ Préséance du dialogue entre les secteurs et au sein des équipes (décloisonnement); ○ La hiérarchie est faible, voire inexistante malgré la présence d'un coordonnateur ou chef de projet; ○ Les missions sont transversales (primauté de la collaboration); ○ La responsabilité est collective; ○ La gestion est démocratique, c'est-à-dire que les compétences et les décisions sont partagées; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation de profils atypiques, pluridisciplinaires et polyvalents; ○ Système basé sur la confiance et la communication; ○ Partage des compétences; ○ Circulation de l'information rapide et partagée par tous; ○ Accessibilité de tous aux documents de travail; ○ Moins de déperdition d'informations; ○ Circulation rapide de l'information; ○ Approche particulièrement adaptée aux groupes | <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque de rapports complexes entre les employés et de « luttes de pouvoir » (problèmes d'ego); ○ Phase d'adaptation significative; ○ Objectifs et attentes moins assumés; ○ Essai-erreur et inconfort. | <p>Caligram</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ "Chez Caligram, il y a une heure de réunion d'équipe par semaine pour gérer l'opérationnel. Les décisions sont prises dans le pôle concerné (souvent 2 personnes), sans consulter toute l'équipe. Il y a une grande transparence et la réunion d'équipe permet d'avoir une vision d'ensemble de ce qui se passe dans l'entreprise. Les travailleurs font confiance aux personnes concernées pour |

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Exemples : task force, comités de travail, Les 7 doigts de la main, Caligram, etc. | de travail ou de projet. | | <p>prendre les décisions dans l'intérêt de la coopérative." (https://tiess.ca/laut-ogestion-une-organisation-du-travail-comme-une-autre%E2%80%89/)</p> <p>http://caligram.com/</p> |
| 3. Pyramidale (<i>top-down</i>) ou gestion verticale | <ul style="list-style-type: none"> L'autorité est distribuée par délégation (décentralisation verticale du pouvoir); Forte hiérarchie (le pouvoir décisionnel final revient à la direction); La direction est redevable de la performance et possède le monopole de la définition des missions et des objectifs; | <ul style="list-style-type: none"> Satisfait un besoin d'organisation peu complexe; Facilité et rapidité d'adaptation aux changements. | <ul style="list-style-type: none"> Généralement moins porteur d'innovation; Déresponsabilisation et réduction de l'autonomie des employés; Cloisonnement des secteurs (peu de dialogue); Les idées du bas remontent rarement vers le haut. | <p>Musée des beaux-arts de Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> Le directeur général prend l'ensemble des décisions, définit la mission et les objectifs; Des directeurs de départements et des chefs de services coordonnent le travail en fonction des directives du directeur; Les employés exécutent ce qui leur est demandé. Leur travail est revu par |

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">○ Les activités des secteurs sont interdépendantes;○ La notoriété, la rareté, le salaire, la prise de décision et l'influence sur le résultat sont descendants;○ Exemples : MBAM, Tourisme Montréal, etc. | | | <p>leur chef de service, puis par le directeur de département.</p> <p>https://www.mbam.qc.ca/fr/</p> |
|--|---|--|--|---|

o Membres

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelles catégories de membres sont à prévoir dans la gouvernance du PF? | <ul style="list-style-type: none"> o Les catégories de membres sont clairement définies; o Les catégories de membres représentent les différentes parties prenantes du projet. |

| Catégories de membres | Type | Description |
|--------------------------|-------------------------------|---|
| 1. Membres contributeurs | Organisations | <ul style="list-style-type: none"> o Organisations qui contribuent des données au PF. |
| 2. Membres utilisateurs | Organisations | <ul style="list-style-type: none"> o Organisations qui utilisent les données du PF. |
| 3. Membres partenaires | Organisations | <ul style="list-style-type: none"> o Organisations partenaires du projet, autrement que comme contributeurs et utilisateurs, p. ex. associations sectorielles, CRC, investisseurs, etc. |
| 4. Membres de soutien | Particuliers ou organisations | <ul style="list-style-type: none"> o Particuliers ou organisations qui soutiennent la mission du PF. Inclut notamment des experts, des chercheurs, des professeurs et d'autres spécialistes. |
| 5. Membres travailleurs | Particuliers | <ul style="list-style-type: none"> o Particuliers salariés ou payés à contrat par le PF. |

o Composition du Conseil

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelle sera la composition du Conseil d'administration (si le PF est une organisation dédiée au projet) ou du Conseil de coordination (si le PF est géré par une organisation ayant un mandat plus large)? | <ul style="list-style-type: none"> o La composition du Conseil assure une représentation de toutes les catégories de membres; o Le poids relatif entre les différentes catégories de membres est au service de la mission; o Le nombre de sièges au Conseil n'est ni trop restreint (ce qui pourrait créer des enjeux de légitimité et de représentativité), ni trop élevé (ce qui pourrait amener des enjeux et une lourdeur dans l'administration du Conseil). |

| Scénarios | Forces | Faiblesses |
|---|--|---|
| <p>1. 9 sièges</p> <ul style="list-style-type: none"> o 2 membres contributeurs o 2 membres utilisateurs o 2 membres partenaires o 3 membres de soutien | <ul style="list-style-type: none"> o Presque équilibre dans la représentation des catégories de membres; o Membres de soutien élevé; o Permet l'intégration d'experts; o Le nombre limité d'administrateurs simplifie l'administration, l'engagement et la présence. | |
| <p>2. 13 sièges</p> <ul style="list-style-type: none"> o 4 membres contributeurs o 4 membres utilisateurs o 2 membres partenaires | <ul style="list-style-type: none"> o Permet l'intégration d'experts; o Compétences élevées. | <ul style="list-style-type: none"> o Un grand nombre d'administrateurs rend plus complexe la tenue des rencontres et l'engagement des administrateurs. |

| | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 membres de soutien | | |
| <p>3. 11 sièges</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 membres contributeurs ○ 3 membres utilisateurs ○ 3 membres partenaires ○ 2 membres de soutien | <ul style="list-style-type: none"> ○ Compétences élevées. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un nombre relativement élevé d'administrateurs rend plus complexe la tenue des rencontres et l'engagement des administrateurs. |
| <p>4. 11 sièges</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 membres contributeurs ○ 3 membres utilisateurs ○ 2 membres partenaires ○ 3 membres de soutien | <ul style="list-style-type: none"> ○ Permet l'intégration d'experts; ○ Compétences élevées. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un nombre relativement élevé d'administrateurs rend plus complexe la tenue des rencontres et l'engagement des administrateurs. |
| <p>5. 9 sièges</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 membres contributeurs ○ 3 membres utilisateurs ○ 2 membres partenaires ○ 1 membres de soutien | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre limité d'administrateurs simplifie l'administration, l'engagement et la présence. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu de membres de soutien; rend plus difficile l'intégration d'experts. |
| <p>6. 7 sièges</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 membres contributeurs ○ 2 membres utilisateurs ○ 2 membres partenaires ○ 1 membres de soutien | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre limité d'administrateurs simplifie l'administration, l'engagement et la présence. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu de membres de soutien; rend plus difficile l'intégration d'experts; ○ Peu d'avis (moins d'analyse); ○ Compétences peu nombreuses. |

○ Taille de l'équipe

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelle sera la taille de l'équipe dans un horizon de 3 ans après le démarrage? | <ul style="list-style-type: none"> ○ La taille de l'équipe est réaliste en fonction des besoins de l'organisation et du modèle économique. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|--|--|---|---|
| 1. Entre 1 et 5 employés à l'interne + contractuels | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les fonctions essentielles au fonctionnement quotidien du PF sont couvertes par un seul salarié; ○ Toutes les fonctions périodiques sont confiées à des fournisseurs de services. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus décisionnel rapide; ○ Gestion des ressources humaines simplifiée (organique); ○ Nombre d'employés raisonnable pour un projet soutenu par un OBNL ou un OBL; ○ Coût de fonctionnement de base réduit. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible nombre d'employés, ce qui limite les compétences à l'interne; ○ Dépendance envers les expertises externes; ○ Développement lent du PF. |
| 2. Entre 5 et 10 employés à l'interne + contractuels | <ul style="list-style-type: none"> ○ La majorité des fonctions liées au fonctionnement du PF sont assumées à l'interne par un ou deux salariés; ○ Des contrats sont confiés à l'externe pour les mandats ponctuels. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus décisionnel moyen à rapide; ○ Légère dépendance envers les expertises externes; ○ Nombre d'employés raisonnable pour un OBL ou un OBNL à ses débuts. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement lent à moyen du PF; ○ Gestion des ressources humaines plus complexe et énergivore pour le dirigeant; ○ Nécessité de se doter de mécanismes, de politiques |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | | | et de procédures pour assurer une saine gestion de l'organisme. |
| 3. Entre 1 et 5 employés à l'interne seulement | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les fonctions liées au fonctionnement du PF sont assumées à l'interne par des salariés. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus décisionnel rapide; ○ Toutes les compétences sont réunies à l'interne (moins de va et vient); ○ Compréhension vive des mandats et des livrables. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible nombre d'employés, ce qui limite les compétences disponibles; ○ Développement lent du PF; ○ Nombre assez faible d'employés pour un OBNL ou un OBL; ○ Les fourchettes de salaires pour les experts doivent être attractifs pour favoriser la rétention des talents; ○ Coûts de fonctionnement de base élevés. |
| 4. Entre 5 et 10 employés à l'interne seulement | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les fonctions liées au fonctionnement du PF sont couvertes à l'interne par un ou deux salariés. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus décisionnel moyen à rapide; ○ Toutes les compétences sont situées à l'interne; ○ Nombre d'employés raisonnable pour un projet soutenu par un OBL ou un OBNL. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement lent à moyen du PF; ○ Coûts de fonctionnement de base élevés. |

| | | | |
|--------------------------------------|--|--|---|
| <p>5. 1 dirigeant + contractuels</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les fonctions liées au fonctionnement du PF sont distribuées à des contractuels; ○ Un dirigeant orchestre la complétion des mandats. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction des risques; ○ Processus décisionnel rapide; ○ Moins coûteux; ○ Adapté pour un projet soutenu par un OBNL ou un OBL; ○ Développement moyen à rapide du PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus lourd pour le Conseil; ○ Engagement faible. |
|--------------------------------------|--|--|---|

○ Risques du projet

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| ○ Quels sont les risques du PF? Comment les prévenir? | ○ Les risques du PF sont ciblés et des pistes de solutions réalistes sont identifiées. |

| Catégories de risques | Risques | Pistes de solutions | Notation |
|-----------------------|---|--|---|
| 1. Financiers | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts supérieurs aux estimations (sous-évaluation); ○ Budgets insuffisants; ○ Sources de financement instables et non pérennes; ○ Paiements défaillants de la part des publics (le cas échéant). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Produire un budget prévisionnel conservateur et réaliste; ○ Obtenir une aide au fonctionnement de base ou un soutien au projet pluriannuel (3 ans minimum); ○ Optimiser les ressources humaines et matérielles pour répondre à la réalité financière de l'organisation en émergence; ○ Les prévisions liées aux revenus autogénérés sont conservatrices et l'écart entre les projections et le réel ne génère pas une instabilité financière, voire une fragilité structurelle. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de risque : Élevé ○ Impact (étendue des dégâts) : Élevé |

| | | | |
|---------------------|--|--|--|
| <p>2. Humains</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Recrutement difficile (p. ex. pénurie de main-d'œuvre); ○ Attraction et rétention des talents et hautes expertises; ○ Type de leadership du dirigeant (gestion des ressources humaines) en accord avec les valeurs de l'organisme, le type de gouvernance promu et la taille de l'équipe; ○ Clarté des mandats, des objectifs, des tâches et de l'imputabilité de chaque employé. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Garantir des conditions d'emploi enviables et concurrentielles; ○ Recruter un dirigeant senior au profil de leadership en adéquation avec les valeurs et la vision du PF; ○ Promouvoir la clarté dans le fonctionnement et la définition des rôles; ○ Faire approuver la répartition des tâches par le Conseil; ○ Allouer des ressources aux fonctions de gestion; ○ S'assurer que les employés sont polyvalents sur au moins un autre poste; ○ Établir un processus d'embauche normé. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de risque : Moyen ○ Impact (étendue des dégâts) : Élevé |
| <p>3. Temporels</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Retards des consultants et des professionnels externes; ○ Mauvaise estimation des délais; ○ Non-respect du plan de travail; ○ Planification défailante. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Établir des relations de confiance avec de nombreux experts afin de créer une « banque » de talents; ○ Recruter un dirigeant et une équipe qui possède des | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de risque : Moyen ○ Impact (étendue des dégâts) : Faible |

| | | | |
|---------------|--|--|---|
| | | <p>compétences éprouvées en gestion et en planification;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre sur pied un plan de travail préventif et malléable; ○ Accorder un délai supérieur aux estimations de départ (possibilité de les revoir par la suite); ○ Instaurer un mécanisme de suivi et d'ajustement du calendrier et du plan de travail. | |
| 4. Techniques | <ul style="list-style-type: none"> ○ Obsolescence des outils; ○ Pannes; ○ Ressources externes non disponibles; ○ Indisponibilité de certaines technologies; ○ Perte de données; ○ Sous-estimation de la complexité; ○ Choix d'une solution, d'un procédé ou d'un logiciel inadapté ou non performant. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Adopter une politique de sécurité; ○ Effectuer une veille sur l'évolution des technologies numériques; ○ Actualiser perpétuellement les outils, les produits et les services; ○ Établir des partenariats durables et solides; ○ Établir des relations de confiance avec les fournisseurs externes; ○ Assurer la stabilité des partenaires-fournisseurs. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de risque : Moyen ○ Impact (étendue des dégâts) : Élevé |

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>5. Juridiques et environnementaux</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction de nouvelles lois et modification des lois en cours; ○ Non-respect des responsabilités légales; ○ Concurrence potentielle; ○ Échec d'arrimage et complémentarité entre le PF et les autres initiatives. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer une veille sur les initiatives numériques dans le domaine de la culture; ○ Entretenir les liens et faire des suivis réguliers avec l'écosystème existant; ○ Développer des stratégies ciblées visant à bien positionner le PF; ○ Exploiter le pouvoir d'influence et de persuasion des dirigeants (DG, CA). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de risque : Moyen ○ Impact (étendue des dégâts) : Moyen |
| <p>6. Organisationnels</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation en démarrage n'a pas des fondations solides et une structure organisationnelle bien pensée pour supporter la mission du PF; ○ Standards de qualité non respectés; ○ Politiques, procédures et obligations établies à l'interne non respectées; ○ Perception erronée des besoins du milieu; ○ Objectifs trop ambitieux (irréalistes); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place une politique de gestion des risques avec mise à jour périodique; ○ Effectuer des sondages de satisfaction et des études sur les besoins des membres; ○ Assurer un contrôle continu de la qualité; ○ Faire approuver les objectifs par le Conseil. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de risque : Faible ○ Impact (étendue des dégâts) : Élevé |

| | | | |
|----------------------|---|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Opérationnalisation défectueuse des services et des mandats. | | |
| 7. Communicationnels | <ul style="list-style-type: none"> ○ Réception mitigée du PF; ○ Manque de clarté dans la promotion des services et des mandats; ○ Mauvaise maîtrise de la communication externe; ○ Communication interne défectueuse. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer des sondages auprès des utilisateurs et d'autres publics pour évaluer le niveau de satisfaction; ○ Se doter d'une stratégie et d'un plan de communication bien articulés; ○ Recourir à une agence de communication spécialisée en culture; ○ Effectuer une veille sur les meilleurs outils de communication et les stratégies adoptées par les potentiels concurrents/partenaires du PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de risque : Moyen ○ Impact (étendue des dégâts) : Moyen |
| 8. Stratégiques | <ul style="list-style-type: none"> ○ Manque de clarté du mandat et de la promotion des services. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser les CRC à la mission et aux objectifs du PF et les informer périodiquement sur les avancements. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau de risque : Moyen ○ Impact (étendue des dégâts) : Élevé |

○ Comités de travail

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Est-ce que des comités de travail sont pertinents pour le PF? Si oui, lesquels et de quelle nature? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une décision est prise quant à la pertinence de mettre sur pied un ou plusieurs comités de travail; ○ Dans le cas de plusieurs comités de travail, ces derniers sont organisés autour d'enjeux et de notions pertinentes au PF qui requièrent des expertises variées. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|-----------------|--|--|---|
| 1. Un comité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un comité de travail est mis en place pour appuyer les réflexions de l'équipe interne; ○ Les membres du comité sont des spécialistes issus de diverses disciplines afin de couvrir l'ensemble des enjeux du PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Alternative à l'embauche d'experts externes; ○ Discussion périodique des questions ou des problématiques difficiles; ○ Présence d'alliés pour la mise en œuvre du PF; ○ Dynamique de consensus (pouvoir partagé). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion et planification des travaux du comité en sus de la gestion courante; ○ Prise de décisions plus lente. |
| 2. Aucun comité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun comité de travail n'est mis en place dans le cadre du PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Moins d'organes = moins chronophage et moins énergivore; ○ Aucun recrutement requis; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Embauche requise d'experts externes ou d'expertises ciblées au sein de l'équipe; ○ Risques d'angles morts; ○ Aucune mise de l'avant de la richesse provenant de |

| | | | |
|--------------------------------|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun travail nécessaire de la part de l'équipe interne du PF. | <p>l'expérience ou de la variété des points de vue.</p> |
| <p>3. Deux ou plus comités</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plusieurs comités de travail sont mis en place pour appuyer les réflexions de l'équipe interne, en fonction d'enjeux pertinents (p. ex. financement, gestion des données, développement des partenariats, etc.); ○ Chaque comité est centré autour d'un enjeu et est composé de membres issus du même domaine ou de la même discipline. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombreuses expertises mises à contribution; ○ Discussion périodique des questions ou des problématiques difficiles; ○ Dynamique de consensus (pouvoir partagé). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion des comités énergivore qui complexifie la planification et la mise en œuvre du PF; ○ Chaîne décisionnelle complexe; ○ Défi du recrutement et du maintien de la mobilisation. |

○ Archivage de l'avant-projet – Méthode

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelle méthode doit être employée pour assurer l'archivage de l'avant-projet ? | <ul style="list-style-type: none"> ○ La méthode doit être en accord avec l'entité responsable de l'hébergement et de la maintenance du système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---------------------------------|--|---|--|
| 1. Extraction en jeu de données | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données mutualisées dans le graphe de connaissances sont extraites dans un format donné (p. ex. XLSX, PDF, DOCX, JSON, WEB, WMS, ODS, RSS, ZIP, KMZ, TSV, TXT, GeoJSON, SHP, KML, etc.). ○ Possibilité de déposer le jeu de données sur une plateforme de partage de données ouvertes (p. ex. Données Québec, BAnQ, RAPPELS, etc.) ou sur GitHub. | <ul style="list-style-type: none"> - Aucun coût associé; - Accessibilité à l'extrême; - Partage et participation à des initiatives de type "communautés de pratique"; - Uniformité; - Ne nécessite aucune gestion à moyen ou long terme; - Aucune maintenance n'est nécessaire. | <ul style="list-style-type: none"> - Structure simplifiée (sinon trop lourd); - Peu de proximité entre le point de stockage et le point d'utilisation prévu. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>2. Base de données Cloud</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données mutualisées dans le graphe de connaissances sont extraites et transférées dans une base de données Cloud disponible en ligne. ○ Exemple : data.world | <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaît une croissance fulgurante dans les dernières années; ○ Améliore la productivité IT, la sécurité ainsi que la fiabilité et la performance d'applications; ○ Plus d'automatisation possible (notamment en exploitant le <i>machine learning</i> pour automatiser les tâches de routine effectuées habituellement par les administrateurs de base de données); ○ Uniformité et accessibilité. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts associés; ○ Un modèle préexistant doit être utilisé (peu modulable et personnalisable); ○ Nécessite une gestion continue; ○ Peu de proximité entre le point de stockage et le point d'utilisation prévu; ○ Défaillances possibles (nécessite un plan de sauvegarde hors-ligne). |
| <p>3. Base de données relationnelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données mutualisées dans le graphe de connaissances sont extraites et transférées dans une base de données organisées en tables avec lignes et colonnes. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Type le plus répandu; ○ Simple à gérer et à faire évoluer; ○ Efficacité; ○ Uniformité. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts substantiels; ○ Peu de proximité entre le point de stockage et le point d'utilisation prévu; ○ Peu accessible et moins flexible; ○ Nécessite une gestion continue. |
| <p>4. Base de données Document / JSON-LD ou XML</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données mutualisées dans le graphe de connaissances sont extraites et transférées | <ul style="list-style-type: none"> ○ Uniformité; ○ Adapté à la distribution; ○ Flexibilité. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts associés; ○ Peu accessible; |

| | | | |
|-------------------------------|--|---|--|
| | dans une base de données au format JSON ou XML (documents). | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Perte d'autonomie (utilisable seulement par les programmeurs); ○ Nécessite une gestion continue. |
| 5. Base de données distribuée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plusieurs entités sont mandatées d'extraire et de stocker les données mutualisées dans le graphe de connaissances et d'assurer la connexion entre leurs systèmes respectifs. ○ Il s'agit d'une collection de plusieurs bases de données interdépendantes distribuées sur un réseau informatique et un système de gestion de base de données distribuée. Décentralisation organisationnelle. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Facilité d'expansion et de croissance; ○ Partage de la responsabilité; ○ Proximité accrue entre le point de stockage et le point d'utilisation prévu. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts associés; ○ Davantage de travail pour davantage de parties prenantes; ○ Risque élevé de perte d'informations et de données; ○ Aucune garantie sur l'uniformité de la qualité des données; ○ Pluralité d'intermédiaire; ○ Gestion alambiquée; ○ Nécessite une gestion continue. |
| 6. Site Web des fournisseurs | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les fournisseurs de données doivent eux-mêmes stocker et archiver leurs données sur leur site Web, qui est lié au graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Simplicité; ○ Suppression des intermédiaires; ○ Partage de la responsabilité; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts associés pour les fournisseurs; ○ Davantage de travail pour les fournisseurs; |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none">○ Proximité accrue entre le point de stockage et le point d'utilisation prévu. | <ul style="list-style-type: none">○ Aucune garantie sur l'uniformité de la qualité des données;○ Risque élevé de perte d'informations et de données;○ Nécessite une gestion continue. |
|--|--|--|---|

o Archivage de l'avant-projet – Entité

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Qui assurera l'hébergement et la maintenance du système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log? | <ul style="list-style-type: none"> o Les conditions d'hébergement et de maintenance du système d'archivage des données mutualisées dans le cadre de dia-log conviennent aux contributeurs du projet et respectent ses grands principes. |

REQUIS

- Stabilité organisationnelle et financière
- Contrôle possible du secteur culturel sur l'archivage de ses propres données
- Cohérence avec les valeurs du projet (collaboration, concertation, accessibilité, partage d'apprentissage, etc.)
- Mandat provincial

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|-------------------|--|--|---|
| 1. Données Québec | <ul style="list-style-type: none"> o L'équipe de Données Québec est mandatée de mettre en place le système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> o Ressource largement connue (crédibilité); o Cohérence avec les valeurs du projet; o Financement assuré; o Stabilité organisationnelle. o | <ul style="list-style-type: none"> o Peu de contrôle du secteur culturel sur l'archivage de ses données. |
| 2. BAnQ | <ul style="list-style-type: none"> o La BAnQ est mandatée de mettre en place le système d'archivage des données | <ul style="list-style-type: none"> o Stabilité organisationnelle; o Cohérence avec les valeurs du projet; | <ul style="list-style-type: none"> o Peu de contrôle du secteur culturel sur |

| | | | |
|---------------------------|---|--|---|
| | mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement assuré. | <p>l'archivage de ses données;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Délais généralement lents (lourdeur administrative); ○ Absence d'équipe sur le terrain. |
| 3. Université québécoise | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une université québécoise (p. ex. UdeM, UQAM, ULaval, etc.) est mandatée de mettre en place le système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> - Stabilité organisationnelle; - Cohérence avec les valeurs du projet; - Financement assuré; ○ Délais généralement rapides (moins de lourdeur administrative). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu de contrôle du secteur culturel sur l'archivage de ses données; ○ Absence d'équipe sur le terrain. |
| 4. RCRCQ | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'équipe du RCRCQ est mandatée de mettre en place le système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cohérence avec les valeurs du projet; ○ Contrôle du secteur culturel sur l'archivage de ses données; ○ Équipe sur le terrain; ○ Délais généralement rapides (moins de lourdeur administrative). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ressources financières limitées et précaires. ○ Petite équipe ○ Instabilité organisationnelle. |
| 5. OBNL culturel existant | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un OBNL culturel existant (p. ex. La Vitrine, Culture pour tous, est mandatée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Stabilité organisationnelle (en principe); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité du financement; ○ Peu de contrôle du secteur culturel sur |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | de mettre en place le système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cohérence avec les valeurs du projet; ○ Contrôle du secteur culturel sur l'archivage de ses données; ○ Délais généralement rapides (moins de lourdeur administrative); ○ Équipe sur le terrain. | l'archivage de ses données. |
| 6. Ministère de la Culture et des Communications | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le ministère de la Culture et des Communications est mandaté de mettre en place le système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> - Financement assuré; - Stabilité organisationnelle; - Cohérence avec les valeurs du projet. | <ul style="list-style-type: none"> - Improbabilité majeure du scénario; - Peu de contrôle du secteur culturel sur l'archivage de ses données; - Délais généralement lents (lourdeur administrative); - Absence d'équipe sur le terrain. |
| 7. Porteur du projet (dia-log) | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'équipe de projet de dia-log est mandatée de mettre en place le système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence avec les valeurs du projet; - Contrôle du secteur culturel sur l'archivage de ses données - Délais généralement rapides (moins de lourdeur administrative); | <ul style="list-style-type: none"> - Enjeu de pérennité (le projet se veut éphémère); - Instabilité organisationnelle; - Petite équipe; - Ressources financières limitées et précaires. |

| | | | |
|--------------------------|---|---|--|
| | | - Équipe sur le terrain. | |
| 8. OBL culturel existant | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un OBL culturel existant (p. ex. Synapse C) est mandatée de mettre en place le système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Stabilité organisationnelle (en principe); ○ Contrôle relatif du secteur culturel sur l'archivage de ses données; ○ Délais généralement rapides (moins de lourdeur administrative). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Incohérence avec les valeurs du projet; ○ Précarité du financement. |
| 9. La Culture Créée | <ul style="list-style-type: none"> ○ La Culture Créée est mandatée de mettre en place le système d'archivage des données mutualisées dans le cadre du projet dia-log, de l'héberger et de le maintenir. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Stabilité organisationnelle (en principe); ○ Équipe sur le terrain; ○ Délais généralement rapides (moins de lourdeur administrative). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité du financement; ○ Incohérence avec les valeurs du projet; ○ Peu de contrôle du secteur culturel sur l'archivage de ses données; ○ Dépendance envers le fournisseur. |

1.3 Modèle financier

○ Activité économique

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">○ L'activité économique/lucrative est :<ol style="list-style-type: none">1. fondue dans le PF (intégrée)2. au service de l'action du PF (complémentaire) ou3. accessoire et souvent dissociée du cœur du PF (accessoire)? | <ul style="list-style-type: none">○ L'activité économique est bien délimitée (intégré, complémentaire, accessoire). |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses | Comparables |
|-----------|--------------|--------|------------|-------------|
|-----------|--------------|--------|------------|-------------|

| | | | | |
|----------------------|--|--|--|---|
| <p>1. Accessoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'activité économique est dissociée du cœur du PF, elle est donc un moyen parmi d'autres de soutenir la mission. ○ Exemples : La Guilde, Vues d'Afrique, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Respecte la visée d'ouverture et d'accessibilité du PF; ○ Adaptée aux OBNL; ○ Milieu culture dispose en général peu de ressources financières, donc c'est moins intimidant; ○ Nécessite le moins d'efforts de marketing et des stratégies de vente éprouvées. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu adaptée aux OBL. | <p>Vues d'Afrique</p> <p>Projections, conférences, expositions, journées de formation et autres activités presque entièrement gratuites.</p> <p>https://vuesdafrique.org/</p> |
|----------------------|--|--|--|---|

| | | | | |
|-------------------|---|---|---|---|
| 2. Complémentaire | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'activité économique est au service de l'action du PF, elle est donc complémentaire à sa mission principale. ○ Exemples : Musées, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Adaptée aux OBNL et aux OBL; ○ Transparence quant à l'importance d'obtenir des revenus autonomes par le biais de la "vente" de produits et services. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessite certains efforts de marketing et des stratégies de vente éprouvées. | |
| 3. Intégrée | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'activité économique est fondue dans le PF, c'est-à-dire qu'elle fait partie de la mission du PF. ○ Exemples : Festival OSHEAGA, salles de spectacles, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Transparence quant à l'importance d'obtenir des revenus autonomes par le biais de la "vente" de produits et services; ○ Adaptée aux OBL. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peut dissuader le milieu culturel, qui dispose en général peu de ressources financières; ○ Peu adaptée aux OBNL; ○ Dérive mercantile potentielle; ○ Nécessite des efforts considérables de marketing et des stratégies de vente éprouvées. | <p>Festival OSHEAGA</p> <p>Vente de billets pour les concerts et vente de produits dérivés (masques, t-shirts, affiches, accessoires, etc.).</p> <p>Le but du festival est de vendre le plus de billets possibles.</p> <p>https://www.osheaga.com/fr</p> |

o Provenance des fonds

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quel sera le modèle de financement du PF? o Quelles sont les sources de financement qui peuvent alimenter le modèle de financement du PF? | <ul style="list-style-type: none"> o Le modèle de financement du PF est stable, flexible et en accord avec la mission du PF. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses | Comparables |
|-----------------------|---|--|--|---|
| 1. Financement public | <ul style="list-style-type: none"> o Le modèle financier du PF repose principalement sur du financement public (subventions, donations, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> o Sceau d'approbation des gouvernements (notoriété); o En accord avec la mission du PF. | <ul style="list-style-type: none"> o Dépendance aux fonds publics; o Politiques gouvernementales en constante modification; o Programmes à courts termes; o Forte concurrence; o Critères strictes; o S'adapte peu aux OBL; o Plateau (sources limitées); o Reddition de comptes généralement plus demandante. | <p>Laboratoire PRISME</p> <p>À la fois lieu de réflexion et catalyseur de collaborations, ce laboratoire mobilise les acteurs interpellés par les enjeux de la médiation numérique : il facilite l'exploration et la cocreation pour leur permettre d'imaginer de nouveaux outils et de nouvelles expériences numériques muséales. Ce projet entièrement financé par les fonds publics.</p> |

| | | | | https://www.mbam.qc.ca/fr/education-mieux-etre/prisme/ |
|----------------------|--|--|---|--|
| 2. Financement mixte | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le modèle financier du PF repose sur le financement public et privé à parts égales ou inégales (subventions, campagnes de financement, donations, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Diversification des sources de financement (moins risqué); ○ Potentiel élevé (si bien exploité); ○ Polyvalent. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Reddition de comptes ardue en fonction du nombre de sources. | Musée des beaux-arts de Montréal dit « société mixte » |
| 3. Financement privé | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le modèle financier du PF repose principalement sur des sources de revenus privées (investissements, philanthropie, commandites, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Potentiel élevé (si bien exploité); ○ Termes et conditions plus flexibles; ○ Les investisseurs privés acceptent généralement un niveau de risque plus élevé. | <ul style="list-style-type: none"> ○ S'adapte peu aux OBNL; ○ Dépendance aux fonds privés; ○ Forte concurrence; ○ Potentielle dérive commerciale. | <p>Les Journées de la culture</p> <p>Initiées et orchestrées par Culture pour tous, les Journées de la culture sont trois jours d'activités gratuites et ouvertes à tous qui favorisent un plus grand accès de la population aux arts et à la culture. Tel que décrété par l'Assemblée nationale, l'événement se déroule chaque année le dernier</p> |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | <p>vendredi de septembre et les deux jours suivants, partout au Québec.</p> <p>Ce projet est principalement financé par des partenaires privés (p. ex. Hydro Québec, Banque Nationale du Canada, Power Corporation, Bell, Fonds de solidarité FTQ, etc.).</p> <p>https://www.journeesdelaculture.qc.ca/</p> |
|--|--|--|--|--|

o Stratégie de tarification des produits et des services – utilisateurs

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelle est la stratégie de tarification des services et des produits du PF pour les utilisateurs finaux? | <ul style="list-style-type: none"> o La stratégie de tarification ne représente pas une barrière à l'entrée pour les utilisateurs des données et respecte les valeurs du PF. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses | Comparables |
|---------------------|---|--|--|---|
| 1. Gratuité absolue | <ul style="list-style-type: none"> o La prestation est et restera gratuite; o PF : L'ensemble des produits et des services sont offerts gratuitement; o Exemples : Art Souterrain. | <ul style="list-style-type: none"> o Adhésion rapide des utilisateurs; o Aucune barrière à l'entrée; o Entrée sur le marché facile, mais peu convaincante; o Coûts de marketing et de production peu élevés; o Avantage concurrentiel étant donné sa gratuité; o Collecte et analyse de données de consommation pas obligatoire; o Récurrence d'utilisation; o Cohérent avec le positionnement du projet | <ul style="list-style-type: none"> o Pas profitable/rentable; o Expérience-utilisateur faible et besoins plus ou moins rencontrés; o Fidélisation incertaine des utilisateurs; o Attractivité incertaine des utilisateurs en raison d'un lien faible avec leurs besoins et comportements; o Plus faible qualité du produit/service; o Aucun retour sur investissement. | <p>Art Souterrain</p> <ul style="list-style-type: none"> o Art Souterrain est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de rendre l'art visuel accessible à un large public en le sortant des lieux d'expositions traditionnels, notamment par l'organisation d'un festival annuel unique |

| | | | | |
|-------------|---|---|--|---|
| | | (données structurées, ouvertes et liées). | | <p>en Amérique du Nord, mettant en valeur le patrimoine architectural de la ville souterraine de Montréal.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le festival est entièrement gratuit et accessible à tous. <p>https://www.artsouterrain.com/</p> |
| 2. Low Cost | <ul style="list-style-type: none"> ○ Offre de valeur attrayante, comparable à celle des concurrents, mais proposée à un tarif bien plus faible, rendu possible par des efforts organisationnels importants; ○ Se concentre sur les besoins du consommateur et | <ul style="list-style-type: none"> ○ Efficace à court terme; ○ Rapidité d'adhésion; ○ Entrée relativement facile sur le marché; ○ Peu de barrières à l'entrée; ○ Se concentre sur les besoins des utilisateurs (donc plus facile à adapter à leurs comportements); ○ Système de distribution simplifié; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Doit générer beaucoup de trafic et permettre d'atteindre le taux de conversion cible pour être rentable (exigence de productivité); ○ Le retour sur investissement prend un certain temps à se matérialiser (l'investissement de départ doit être substantiel); | <p>Réseau Accès culture de la ville de Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ C'est grâce à son réseau Accès culture – regroupement des maisons de la culture et des salles de spectacles et d'expositions |

| | | | | |
|-------------|--|---|---|--|
| | <p>cherche à le satisfaire le plus possible avec un service ou un produit le plus simplifié possible;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ PF : Coût de base faible pour tous les utilisateurs; ○ Exemples : IKEA, Éconofitness, Budget. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Faibles coûts de production; ○ Attractif à un plus grand bassin d'utilisateurs; ○ Coûts de marketing faibles à modérés. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Offre peu diversifiée (moins d'options possibles pour les utilisateurs, sinon déficit); ○ Plus faible qualité du produit/service; ○ Expérience-client faible à modérée; ○ Analyse et suivi requis du parcours des utilisateurs et de leur comportement (investissement en temps et en argent). | <p>municipales, que la Ville de Montréal propose des sorties culturelles à ses citoyens. Ce réseau compte 24 diffuseurs municipaux qui présentent des activités culturelles gratuites ou à petits prix dans près de 60 lieux répartis au cœur des 19 arrondissements.</p> <p>https://www.accesculture.com/</p> |
| 3. Freemium | <ul style="list-style-type: none"> ○ Service de base gratuit + fonctionnalités à valeur ajoutée payantes; ○ Échelle de prix; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Fidélisation des utilisateurs; ○ Rapidité d'adhésion des utilisateurs (hautement scalable); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Doit générer beaucoup de trafic et permettre d'atteindre le taux de conversion cible pour être rentable (exigence de productivité); | <p>Catalogue d'activités numérique de Culture pour tous</p> |

| | | | | |
|--|---|--|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ PF : Les utilisateurs paient seulement s'ils excèdent un certain volume de données ou de requêtes; ○ Exemples : Spotify, Canva, Mailchimp. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Attractif pour les utilisateurs en raison de la gratuité de départ; ○ Permet de créer une habitude chez le consommateur; ○ Adapté aux produits et services aux coûts marginaux faibles (à déterminer dans le cas du PF); ○ Permet de tester une offre à grande échelle et de collecter rapidement des données nécessaires à son amélioration; ○ Diversification de l'offre; ○ Aucune barrière à l'entrée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts de marketing modérés à élevés; ○ Cycle de vie en déclin – Monotonie des produits (risque que les utilisateurs se lassent de l'offre premium); fait naître une exigence nouvelle chez l'utilisateur (appât de la nouveauté); ○ La récurrence d'utilisation doit nécessairement être plus élevée et des efforts substantiels doivent être déployés pour convertir les « freenauts » en utilisateurs payants; ○ Analyse et suivi requis du parcours des utilisateurs et de leur comportement (investissement en temps et en argent); ○ Investissement de départ substantiel; ○ Efficace à long terme; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Catalogue d'activités numériques est un outil conçu spécialement pour les organisateurs des Journées de la culture. Il répertorie des activités clés en main alliant culture et technologie, offertes par des organisations et des artistes professionnels des quatre coins du Québec. ○ Plusieurs activités sont gratuites, puis les activités payantes suivent une échelle de prix. |
|--|---|--|---|---|

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le retour sur investissement prend un certain temps à se matérialiser; ○ Correspond plus ou moins aux besoins des utilisateurs. | https://www.cultureprofessionnels.ca/professionnels-de-la-culture/accompagnement-numerique/catalogue-dactivites-numeriques/ |
| 4. Digital Native Vertical Brand (Direct to Consumer Brand) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Repose sur la suppression des intermédiaires, de la fabrication du produit à sa distribution; ○ Activités presque entièrement pilotées par la donnée, en ligne et personnalisées; ○ PF : L'offre est personnalisée en fonction des besoins des utilisateurs, l'expertise est in-house et tout se fait à distance (en ligne); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Énorme potentiel de croissance; ○ Expérience-client forte et création d'un lien émotionnel significatif avec sa communauté (peut contrôler l'expérience-utilisateur à 100 %); ○ Fort potentiel de fidélisation présent, mais à faible volume; ○ Expérience de marque personnalisée; ○ Contrôle du canal de distribution; ○ Grande qualité de l'offre et haut potentiel de diversification; ○ Réduction de la concurrence; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Adhésion lente; ○ Barrières à l'entrée; ○ Coûts de marketing et de production plus élevés; ○ Analyse et suivi récurrents du parcours des utilisateurs et de leur comportement + ajustements constants; ○ Efficacité à long terme; ○ Marge de profit peu élevée; ○ Peu de récurrence d'utilisation. | <p>A10s</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Christian Roy et Clément Laberge ont décidé d'unir leurs activités et de fonder A10S, avec l'objectif de bâtir un réseau de professionnels indépendants qui souhaitent travailler — à temps plein ou à temps partiel — à rendre concrets des |

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Exemples : Glossier, Casper, Bonobos, MVMT. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune barrière démographique; ○ Agilité; ○ Permet de réaliser un meilleur profit sur les produits/services; ○ Investissement de départ non conséquent; ○ Retour sur investissement assez rapide; ○ Contrôle de la distribution. | | <p>projets innovants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'offre est personnalisée en fonction des besoins. <p>https://a10s.ca/</p> |
| 5. Innovation permanente, aussi appelé modèle d'expérience | <ul style="list-style-type: none"> ○ Se concentrer sur son produit, plus précisément sur sa conception, quitte à sous-traiter sa fabrication et sa distribution, afin de développer une avance concurrentielle permanente; ○ PF : Améliorer constamment les produits et les services offerts pour qu'ils soient uniques | <ul style="list-style-type: none"> ○ Reconnaissance accrue sur le marché; ○ Offre un avantage concurrentiel plus durable ○ Fidélisation des salariés; ○ Fidélisation des utilisateurs, mais à faible volume au départ; ○ Cycle de vie long; ○ Favorise les partenariats; ○ Potentiel de profit important si le PF est bien reçu; ○ Efficacité à moyen terme; ○ Requiert peu d'analyse et de suivi du parcours des | <ul style="list-style-type: none"> ○ Se concentre sur les besoins du marché plus que des utilisateurs (approche marchande); ○ Lente adhésion des utilisateurs (rien sur lequel se baser pour prendre une décision); ○ Entraîne davantage de coûts de production et de marketing; ○ Distribution et production souvent peu contrôlée; ○ Peu accessible aux utilisateurs (offre | |

| | | | | |
|-------------|--|---|---|--|
| | <p>et innovants sur le marché;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Exemples : Apple, Tesla et autres marques dites « premium ». | <p>utilisateurs et de leur comportement.</p> | <p>coûteuse), donc barrières à l'entrée</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Récurrence d'utilisation incertaine; ○ Offre peu diversifiée, mais en constante évolution; ○ Investissement de départ significatif; ○ Retour sur investissement long. | |
| 6. Bundling | <ul style="list-style-type: none"> ○ Regrouper des produits ou des services complémentaires en une seule et même offre; ○ PF : Se lier au fournisseur technologique pour la vente des produits/services; ○ Exemples : Microsoft Office. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Favorise les partenariats; ○ Fréquent dans les domaines de la donnée et du support après-vente; ○ Avantage concurrentiel – attrait bonifié sur le marché; ○ Rapidité d'adhésion, attractivité pour les utilisateurs; ○ Coûts de production et de marketing moins élevés (car partagés); ○ Peu de barrières à l'entrée; ○ Diversification de l'offre; ○ Demande peu d'analyse et de suivi requis du | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peut nuire à la vente de produits ou de services séparément (modifie la perception de valeur unique); ○ Se concentre sur les besoins de l'organisation avant ceux des utilisateurs (approche marchande); ○ Moins profitable (gains partagés); ○ Canaux de distribution et de production externes (pas ou peu de contrôle); ○ Fidélisation des utilisateurs difficile. | <p>Passeport Musée des Musées nationaux du Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Passeport Musées est valable pendant 3 jours consécutifs à compter de la première visite. Disponible au coût de 35\$, il est valable dans 3 musées parmi les 7 musées nationaux |

| | | | | |
|---|---|--|--|---|
| | | parcours des utilisateurs et de leur comportement. | | <p>participants. Chaque enfant (âgé de 17 ans et moins) qui accompagne la personne détenant le Passeport obtient un rabais minimum de 30% sur l'admission générale au musée.</p> <p>https://passeportmusees.ca/</p> |
| 7. Abonnement ou SAAS (Software As A Service) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire payer des frais réguliers aux clients pour l'accès à un service ou à un produit, généralement sur une base mensuelle ou annuelle; ○ PF : Rendre accessible l'ensemble des biens et des services au | <ul style="list-style-type: none"> ○ Fidélisation de la clientèle; ○ Plus grande disponibilité pour l'utilisateur; ○ Coûts d'utilisation normalement bas; ○ Assurer un flux de revenu stable pour le PF; ○ Transformer les dépenses en capital en dépenses opérationnelles; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Complexité du paiement récurrent et de la gestion des abonnements; ○ Cycle de vie en déclin – Monotonie des produits (risque que les utilisateurs se lassent et se désabonnent); fait naître une exigence nouvelle chez | <p>Théâtre La Licorne</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Formule d'abonnement avec nombreux avantages : programmation toujours dévoilée en primeur aux abonné.e.s de La Licorne et |

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| | <p>même coût, perçu mensuellement ou annuellement;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Exemples : Slack, Shopify, Hubspot, Netflix. | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'abonnement réduit la barrière à l'entrée; ○ Permet de bénéficier d'une trésorerie en avance (source de revenu stable); ○ Demande peu d'analyse et de suivi requis du parcours des utilisateurs et de leur comportement. | <p>l'utilisateur (appât de la nouveauté);</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Entrée plus difficile sur le marché. | <p>leur permet ainsi de se procurer des billets avant tout le monde; réductions substantielles sur le tarif à la carte des billets; échange de billets dans un délais de 48 heures; etc.</p> <p>https://theatrelaliborne.com/la-billetterie-abonnement/</p> |
|--|---|---|--|---|

○ Stratégie de tarification des produits et services – contributeurs

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelle est la stratégie de tarification des services et des produits du PF pour les contributeurs? ○ Quelles sont les projections de vente pour les trois premières années du PF? ○ Comment convaincre de payer pour ces types de services/produits? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les tarifs sont raisonnables, car ils ne présentent pas une barrière à l'entrée pour les diffuseurs et autres parties prenantes visées; ○ Les projections de vente sont réalistes; ○ Une stratégie visant à légitimer les produits et services offerts (p. ex. stratégie marketing) a été formulée. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|--|---|---|---|
| 1. Aide payante avec partage des revenus potentiels | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les contributeurs doivent déboursier des frais pour mutualiser leurs données dans le graphe de connaissances, mais obtiennent leur part des revenus potentiels que leur consultation/valorisation génère. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Permet d'utiliser une partie des frais de départ pour couvrir les coûts d'opération; ○ Moyennement persuasif au sens économique; <ul style="list-style-type: none"> ○ Moyennement persuasif au sens économique | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les revenus de consultation/valorisation ne peuvent pas être réinvestis dans les coûts de production; ○ Pourcentage moyennement faible de rentabilité; ○ Barrière à l'entrée. |
| 2. Aide gratuite sans partage des revenus potentiels | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les contributeurs ne déboursent aucun frais pour mutualiser leurs données dans le graphe de connaissances, mais n'obtiennent pas une part | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les revenus de consultation/valorisation sont réinvestis dans les coûts de production; ○ Taux d'adhésion projeté moyen; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun frais de départ n'est investi dans les coûts d'opération; ○ Peu persuasif au sens économique; |

| | des revenus potentiels que leur consultation/valorisation génère. | ○ Aucune barrière à l'entrée. | ○ Pourcentage moyennement faible de rentabilité. |
|--|--|---|--|
| 3. Aide payante sans partage des revenus potentiels | ○ Les contributeurs doivent déboursier des frais pour mutualiser leurs données dans le graphe de connaissances, mais obtiennent leur part des revenus potentiels de leur exploitation. | ○ Permet d'utiliser une partie des frais de départ pour couvrir les coûts d'opération; ○ Les revenus de consultation/valorisation sont réinvestis dans les coûts de production; ○ Pourcentage élevé de rentabilité. | ○ Très dissuasif au sens économique. ○ Faible taux d'adhésion projeté; ○ Barrière à l'entrée. |
| 4. Aide gratuite avec partage des revenus potentiels | ○ Les contributeurs ne déboursent aucun frais pour mutualiser leurs données dans le graphe de connaissances et obtiennent leur part des revenus potentiels de leur exploitation. | ○ Très persuasif au sens économique; ○ Fort taux d'adhésion projeté; ○ Aucune barrière à l'entrée. | ○ Aucun frais de départ n'est investi dans les coûts d'opération; ○ Les revenus de consultation/valorisation sont ne peuvent pas être réinvestis dans les coûts de production; ○ Pourcentage nul de rentabilité. |

1.4 Partenariats

○ Écosystème des initiatives numériques en culture

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quel est l'écosystème dans lequel le PF s'inscrit? ○ Le PF a-t-il des « concurrents »? Si oui, est-ce possible de les transformer en partenaires? ○ Quelles relations doivent-êtré privilégiées? | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'écosystème dans lequel le PF s'inscrit est analysé et le positionnement des initiatives est clair; ○ Il n'y a pas d'ambiguïté sur le rôle du PF dans la chaîne des données culturelles; ○ Le PF est complémentaire aux initiatives existantes. |

| Organisations — Initiatives | Descriptions | Éléments de complémentarité | Relations à privilégier |
|---|---|---|---|
| <p>1. La Vitrine culturelle — Base de données de la sortie culturelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet en développement visant à rassembler l'ensemble des données descriptives sur les événements culturels du Québec. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le programme devra s'appuyer sur des données descriptives à jour; ○ Possibilité de collecter des données et d'alimenter le PF; ○ Possibilité de collecter des données et d'alimenter le programme de La Vitrine; ○ Potentiel de redondance entre les deux initiatives. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat culturel, mise en commun des données et/ou adoption d'un canal et d'un modèle partagés. |

| | | | |
|---------------------------------|---|--|--|
| 2. RIDEAU – Scène Pro | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plateforme de mutualisation des données de spectacles non programmés. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Alimentation du PF en données de spectacles et de théâtre; ○ Pourrait émettre des données d'événements programmés grâce au module de programmation de Scène Pro. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat culturel, le PF pourrait importer les données de Scène Pro dans le graphe de connaissances/la base de données. |
| 3. ADISQ – Volume | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plateforme de mutualisation des données de spectacles de musique programmés. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Alimentation du PF en données de spectacles de musique. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat culturel, le PF pourrait importer les données de Volume dans le graphe de connaissances/ la base de données. |
| 4. Artsdata.ca | <ul style="list-style-type: none"> ○ Graphe de connaissances visant à lier les données des événements en arts de la scène à l'échelle du Canada. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Graphe de connaissances en arts de la scène déjà existant; ○ Mise en commun possible avec les données culturelles partout au Canada; ○ Masse critique de données, augmentant ainsi la découvrabilité des contenus culturels. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat technologique, utilisation du graphe de connaissances Artsdata.ca. |
| 5. La Culture Créée – Footlight | <ul style="list-style-type: none"> ○ Logiciel permettant le moissonnage de données événementielles ouvertes | <ul style="list-style-type: none"> ○ Outil technologique déjà développé pour la structuration et le | <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat technologique, exploitation de la technologie Footlight. |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | non structurées et leur transformation en données structurées. | moissonnage des données. | |
| 6. CAPACOA – Un avenir numérique lié (ANL) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Effort concerté d'établir une ontologie descriptive des événements en arts de la scène et un modèle de données approprié. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ontologie réfléchiée par des experts situés au Canada; ○ Alimentation de l'initiative ANL de données culturelles, contribuant à bonifier les réflexions se rapportant à l'ontologie; ○ Contribution possible du PF autour des données événementielles hors secteur des arts de la scène. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat culturel, participation du PF aux réflexions sur l'ontologie. |
| 7. Synapse C | <ul style="list-style-type: none"> ○ OBNL regroupant des experts offrant des services en mutualisation et exploitation de données, en formation, en transfert de connaissances et recherches partenariales. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Offre de formations sur la découvrabilité et la mutualisation de données déjà présentes; ○ Expertise sur la gouvernance de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en commun des formations offertes afin d'établir un programme sur mesure pour les contributeurs du PF; ○ Collaboration possible sur la future gouvernance du PF. |
| 8. Gradient.ai | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artisans en sciences de données au service des médias, de la culture et plus si affinités. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement d'indicateurs de rendement et d'indice de | <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation possible des indicateurs de rendement lors de l'élaboration de l'interface |

| | | | |
|--|--|---|-----------------------------------|
| | | découvrabilité en lien avec le projet actuel. | d'interrogation de données du PF. |
|--|--|---|-----------------------------------|

○ Fournisseur technologique principal

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quel sera le fournisseur technologique principal du PF? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une personne, des personnes ou une organisation est·sont mandatée·s pour agir comme fournisseur·s technologique·s principal·aux du PF. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|----------------------------|--|--|---|
| 1. Plusieurs organisations | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune organisation n'est désignée fournisseur technologique principal du PF. Plusieurs organisations sont sollicitées pour des mandats ponctuels. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Possibilité d'accorder des mandats à plus court terme et d'avoir des résultats rapidement; ○ Crée une saine compétition et permet à plusieurs organisations de se spécialiser en graphe de connaissances; ○ Pluralités de points de vue; ○ Rapidité accrue du développement du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coût du service à définir; ○ Gestion plus élevée à faire avec les divers fournisseurs de services; ○ Plusieurs relations à établir de zéro. |
| 2. La Culture Créé | <ul style="list-style-type: none"> ○ La Culture Créé demeure le fournisseur technologique principal du PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ La Culture Créé possède l'expertise requise pour remplir les fonctions qui lui seront assignées; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coût du service à définir; ○ Un seul point de vue; ○ Développement du graphe de connaissances plus chronophage; |

| | | | |
|--------------------------------------|---|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun temps à allouer au recrutement; ○ Familiarité avec l'historique du projet; ○ Relation bien établie. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Écosystème moins riche. |
| 3. Une autre organisation, à définir | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une autre organisation que La Culture Créée agit comme fournisseur technologique principal du PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Point de vue nouveau par rapport au PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coût du service à définir; ○ Temps de recherche et de validation du choix nécessaire; ○ Importance de bâtir la confiance, de structurer le partenariat et de s'assurer que le partenaire possède l'expertise requise; ○ Écosystème moins riche. |
| 4. Employé·s interne·s | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les services technologiques sont entièrement assumés à l'interne. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PF est totalement autonome et n'est pas tributaire de prestataires externes. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les experts sont rares et déjà engagés dans plusieurs projets (offre < demande); ○ Temps de recherche et de recrutement pour bâtir l'expertise à l'interne; ○ Coût important en termes de ressources humaines et de technologie. |

o Cadre pour les partenariats avec les fournisseurs de données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelle nomenclature sera utilisée pour désigner les conditions de partenariat avec les contributeurs du PF (p. ex. convention de partenariat, lettre d'engagement, charte d'engagement, contrat, etc.)? o Quel type de document doit être privilégié pour énoncer les conditions de partenariat avec les contributeurs? | <ul style="list-style-type: none"> o Les conditions de partenariat avec les contributeurs sont claires pour toutes les parties impliquées dans le PF et ne freinent pas la participation; o Le document pourra être utilisé de manière uniforme avec les contributeurs potentiels du PF. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|------------------------|--|--|---|
| 1. Lettre d'engagement | <ul style="list-style-type: none"> o Une lettre d'engagement entre le contributeur et le PF explique les attentes envers la participation de chacune des parties. | <ul style="list-style-type: none"> o Une lettre d'engagement existe déjà dans le projet actuel (prolongement); o La lettre énonce clairement l'implication exigée de chaque partie; o La lettre peut être modifiée pour répondre aux conditions et aux exigences du PF. | <ul style="list-style-type: none"> o Lourdeur administrative. Certains responsables parmi les contributeurs doivent attendre l'accord de leur direction pour s'engager dans le projet dans sa forme actuelle; o Puisqu'il ne s'agit pas d'un engagement officiel, le contributeur pourrait se retirer sans préavis au PF. |
| 2. Charte d'engagement | <ul style="list-style-type: none"> o Charte d'engagement entre le contributeur, le PF et le fournisseur technologique | <ul style="list-style-type: none"> o Une charte est écrite de manière à soutenir le PF, | <ul style="list-style-type: none"> o Pas de restrictions ou de recours possibles en cas de manquement; |

| | | | |
|------------------------------|--|--|--|
| | qui énonce et supporte les objectifs du PF. | et non dans un esprit restrictif; ○ Énonce clairement les engagements de chaque partie. | ○ Aucune teneur officielle. |
| 3. Contrat | ○ Contrat entre le contributeur, le PF et le fournisseur technologique qui explique les attentes envers chacune des parties. | ○ Forme améliorée de la lettre d'engagement actuelle (peu de travail de rédaction à faire); ○ Engagement officiel de la part du contributeur, peut être un incitatif; ○ Protection supplémentaire pour le graphe et les contributeurs; ○ Adaptable aux réalités du terrain et aux imprévus; ○ Possibilité d'ajouter des conditions s'il y a désistement ou des préavis demandés. | ○ Pourrait refroidir l'intérêt des contributeurs puisqu'il s'agit d'un document officiel qui implique des engagements tangibles au regard du PF. |
| 4. Convention de partenariat | ○ Fixer un cadre juridique entre le contributeur, le PF et le fournisseur technologique voulant participer au PF. | ○ Pose des conditions claires entre les parties du PF; ○ Permet de lier juridiquement les parties prenantes (recours possibles en cas de manquement); | ○ Pourrait refroidir l'intérêt des contributeurs puisqu'il s'agit d'un document officiel qui implique des engagements tangibles au regard du PF. |

| | | | |
|-------------------------------|---|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Document juridique auquel se référer pour toutes les parties prenantes si insatisfactions il y a. | |
| 5. Aucun cadre de partenariat | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun cadre ne régit le partenariat entre les contributeurs et le PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun frein à la participation des contributeurs. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun engagement = aucune garantie et aucune teneur officielle; ○ Ne permet pas d'établir une relation de confiance; ○ Puisqu'il ne s'agit pas d'un engagement officiel, le contributeur pourrait se retirer sans préavis au PF. |

○ Conditions de partenariat avec les fournisseurs de données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles sont les conditions de partenariat avec les contributeurs? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les conditions ne doivent pas représenter des barrières à l'entrée décourageantes; ○ Les conditions doivent être clairement définies entre les parties; ○ Les conditions doivent pouvoir s'appliquer avec chaque contributeur. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---|---|--|--|
| 1. Principes de réutilisation et de partages de données | <ul style="list-style-type: none"> ○ Consensus communautaire en matière d'établissement de normes; ○ Définition de la valeur générale du partage des données; ○ Investissement de temps dans le processus collaboratif et l'expérimentation. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Permet de démontrer les avantages de travailler en collaboration; ○ Sensibilise aux enjeux régionaux et provinciaux; ○ Sensibilise aux initiatives externes au PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les défis rencontrés par les contributeurs dans l'immédiat (manque de ressources, pénurie de main-d'œuvre) peuvent restreindre la vision plus globale du PF. |
| 2. Bénéfices | <ul style="list-style-type: none"> ○ Compréhension commune de l'implication et des bénéfices; ○ Indices de mesure de la découvrabilité développés lors du projet en cours; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Démontrer clairement les bénéfices aux contributeurs du PF; ○ Avoir des indicateurs tangibles qui permettent de concrétiser les résultats | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le manque de littératie numérique des contributeurs et de leurs directions peut restreindre leur compréhension des |

| | | | |
|--------------|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts de mise en œuvre abordables ou nuls pour les contributeurs; ○ Capacité interne à gérer et à comprendre leurs données; ○ Formation et accompagnement adaptés aux besoins de chacun. | de l'accompagnement du PF. | bénéfices de leur accompagnement et de la mutualisation des données du PF. |
| 3. Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir un ensemble commun d'objectifs; ○ Vision commune du partenariat et de ses objectifs; ○ Tous les partenaires doivent être en accord avec un échéancier établi; ○ Tous les partenaires doivent avoir un niveau de littératie numérique minimal. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Échéancier adaptable selon les besoins particuliers de chaque contributeur; ○ Permet un ajustement du niveau de littératie numérique parmi les contributeurs. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque de ne pas respecter l'échéancier s'il y a des mouvements de personnel ou un déplacement de ressources du côté du contributeur; ○ Peu de recours si l'accompagnement n'est pas terminé à temps; ○ Un suivi de formation pour augmenter la littératie numérique peut prendre beaucoup de temps pour les contributeurs et devient difficile pour ceux qui manquent de ressources. |

| | | | |
|---------------------------------|--|---|---|
| <p>4. Gouvernance du projet</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser les approches itératives basées sur l'expérimentation; ○ Projet dirigé par un organe de gouvernance et des ressources expertes; ○ Rendre les décisions des instances de gouvernance consultables; ○ Documenter et partager les démarches, décisions, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ○ La mission et la portée du PF sont respectées; ○ Les principes de partage et de réutilisation de données sont respectés. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Possibilité de rotation parmi les personnes en charge de la gouvernance du PF, donc instabilité; ○ Difficulté de diffuser et documenter toute la documentation relative au PF vu la quantité (p. ex. vidéo, comptes rendus, etc.). |
|---------------------------------|--|---|---|

SECTION 2 : GOUVERNANCE ET GESTION DES DONNÉES

Cette section porte sur la gouvernance et la gestion des données dans Artsdata.ca, c'est-à-dire sur les processus, règles, normes et métriques qui délimitent les activités de mutualisation des données ouvertes en arts de la scène, de développement d'Artsdata.ca et de consolidation de l'écosystème autour du graphe de connaissances. Elle est composée de cinq dimensions principales de réflexion :

1. La qualité des données : Cette première dimension porte sur les exigences en matière de qualité des données, d'imputabilité face à ces exigences, en plus des ontologies et des vocabulaires contrôlés à préconiser.
2. Le cycle de vie des données : Cette seconde dimension porte sur toutes les étapes du cycle de vie des données, de la provenance à l'hébergement des données, au traitement, à leur analyse et à leur conservation, en plus de caractériser l'architecture des données et le niveau de traçabilité des données souhaités.
3. La gestion des (méta)données : Cette troisième dimension porte sur les catégories fonctionnelles des métadonnées, la question des droits d'auteur, la portée.
4. L'accessibilité des données : Cette quatrième dimension porte sur la licence d'utilisation à implémenter ainsi que les principes potentiels qu'elle pourrait soutenir, en plus des considérations éthiques qui s'y rapportent.
5. Les principes de gouvernance d'Artsdata.ca et de la gouvernance de données : Cette cinquième et dernière dimension porte sur l'identification des parties prenantes de la gouvernance des données, la caractérisation de leurs rôles et responsabilités stratégiques, opérationnels et tactiques, ainsi que la définition du type de gouvernance à adopter et les principes principaux qui en découlent.

2.1 Qualité des données

○ Aspects de la qualité des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment définissons-nous la qualité des données? ○ Quels aspects de la qualité des données doivent être priorités? ○ Comment la qualité des données sera assurée? À qui la responsabilité? ○ Quelles normes pourraient être adoptées/imposées, le cas échéant? | <ul style="list-style-type: none"> ○ La qualité des données ne représente pas un frein à la participation des fournisseurs de données et au développement du graphe de connaissances; ○ Chaque partie prenante a en main ce qui lui est nécessaire pour fournir les données de qualité qui la concerne. |

| Aspects de la qualité | Explications | Exemples | Points de discussion / Normes potentielles | Priorisation |
|-------------------------------|---|--|--|--------------|
| 1. Exhaustivité/ Fiabilité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données décrivent justement et uniformément dans le temps l'information à transmettre. Elles sont justes, vraies et ne comportent pas d'erreurs (p. ex. de type orthographe). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans le champ « Titre », le bon titre de l'événement est indiqué sans faute d'orthographe. `Danse en folie` au lieu de `Dance en folie` | <ul style="list-style-type: none"> ○ Il semble pertinent pour cet aspect de la qualité que des données administratives soient fournies pour indiquer les sources et les droits rattachés aux données descriptives. ○ Pour éviter les erreurs de syntaxe, d'orthographe et de grammaire, des normes linguistiques en vigueur au Québec et au Canada, notamment celles de l'Office québécois de la langue française (Québec) et de TERMIUM Plus (Canada), pourraient être préconisées. | 1 |

| Aspects de la qualité | Explications | Exemples | Points de discussion / Normes potentielles | Priorisation |
|----------------------------|--|---|--|--------------|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Fournir les données administratives liées aux données descriptives, d'autant plus si la source est un agrégateur de données ou un fournisseur non original (date de création de la donnée, personne/institution ayant généré la donnée, etc.). | |
| 2. Accessibilité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données peuvent facilement être repérées par les utilisateurs, localisées, visualisées et, ultimement, exploitées. Elles sont accessibles dès maintenant et au fil du temps. | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'URL de l'image ne mène pas à une page brisée. https://theatregillesvigneault.com/calendrier/rose-et-la-machine-fevrier-2023/ au lieu de https://theatregillesvigneault.com/calendrier/rose-fevrier-2023/ | <ul style="list-style-type: none"> ○ Balises Schema.org, modèle de données RDF. ○ Rendre les données disponibles pour l'indexation et le téléchargement, et les inclure dans un processus de back-up régulier. ○ Les données ne sont pas dans un format propriétaire ou désuet; données dans Filemaker vs sur internet. ○ Enjeu d'entrée et de sortie des données. | 1 |
| 3. Actualité / Ponctualité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données sont actuelles et à jour, c'est-à-dire que le délai entre le point de référence auquel se rapporte | <ul style="list-style-type: none"> ○ La description de l'événement comprend l'ensemble des modifications qui lui ont été apportées. | <ul style="list-style-type: none"> ○ : Les données reflètent les changements de créneau qui affectent les représentations d'un spectacle. ○ L'actualité est étroitement liée à l'accessibilité et à la fiabilité des données; | 1 |

| Aspects de la qualité | Explications | Exemples | Points de discussion / Normes potentielles | Priorisation |
|------------------------------|---|---|---|--------------|
| | l'information et la date à laquelle les données sont disponibles est le plus court possible. | `Danse en folie est un spectacle de danse expérimentale` au lieu de `Danse en folie est un spectacle de variétés` | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'actualité suppose l'intervention de davantage de ressources humaines et financières. ○ Des données non actualisées peuvent devenir inutiles et obsolètes. ○ Pour attester de la ponctualité et de l'actualité d'une donnée, il semble nécessaire qu'elle dispose d'un marqueur de référence, par exemple la date de dernière mise à jour. | |
| 4. Complétude | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données sont complètes (l'ensemble de l'information nécessaire d'un champ est présente). Elles peuvent donc être utilisées. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le lieu indique le nom du lieu, le numéro civique, le nom de la rue, la ville, la province et le code postal. `Article 6282 rue St-Hubert, Montréal, QC H2V 2G3` au lieu de `6282 rue St-Hubert` | <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment déterminer si les données sont complètes ou non lorsqu'il s'agit d'un titre ou d'une description, par exemple (texte libre)? | 2 |
| 5. Cohérence / Comparativité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Lorsque jumelées ou comparées à celles d'autres sources, les données ne sont pas contradictoires; elles sont donc | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le prix indiqué du billet de l'événement est le même sur le site Web de la billetterie que sur le site Web de la salle de spectacle. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Des données contradictoires signifient nécessairement qu'elles ne sont pas fiables (voir fiabilité). ○ Quoi faire si on a des heures de début différentes pour une même représentation? Une orthographe | 2 |

| Aspects de la qualité | Explications | Exemples | Points de discussion / Normes potentielles | Priorisation |
|-----------------------|---|--|---|--------------|
| | cohérentes et s'alignent. | | différente pour le titre? Un texte de description différent pour le même spectacle? Réponse : Privilégier la source la plus fiable/importante (voir Provenance). | |
| 6. Pertinence | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les caractéristiques pertinentes d'une ressource sont capturées. ○ Les données sont pertinentes, c'est-à-dire qu'elles ont une utilité validée pour l'organisation et/ou le domaine de pratique. Une valeur leur est attribuable. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Indiquer le fuseau horaire d'un évènement programmé dans le Grand Montréal n'est pas nécessairement utile, alors que cette information peut être cruciale en Gaspésie. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le référentiel marque l'ensemble des caractéristiques pertinentes d'une ressource à fournir pour considérer que les (méta)données fournies sur un évènement sont suffisantes, p. ex. Titre, date, lieu. ○ La date et l'heure d'un spectacle sont des informations impératives à son bon déroulement, alors que le nom du portier d'un évènement n'est pas une information qu'il est nécessaire/pertinent de documenter. ○ Des données non pertinentes sont synonymes de dépenses et de travail superflus. | 2 |
| 7. Intelligibilité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données peuvent être interprétées judicieusement et utilisées de manière appropriée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ La date indique l'année, le mois et le jour de façon qu'elle ne puisse pas être interprétée différemment. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Évaluer par champ de métadonnées celles qui pourraient présenter des enjeux d'intelligibilité et documenter/signaler en conséquence. ○ Lien avec les aspects « accessibilité » et « capacité de traitement ». | 2 |

| Aspects de la qualité | Explications | Exemples | Points de discussion / Normes potentielles | Priorisation |
|---------------------------|--|---|---|--------------|
| | | `2023-10-25` au lieu de `23-10-25` | | |
| 8. Conformité | <ul style="list-style-type: none"> Par leur nature ou leur contenu, les données respectent les normes/législations/vocabulaires contrôlés/ontologies en vigueur. Elles sont conformes à une norme spécifique ou à un profil applicatif. | <ul style="list-style-type: none"> La discipline indiquée correspond à la taxonomie adoptée comme standard dans le milieu culturel québécois (p. ex. celle de RIDEAU). `Musique classique médiévale` au lieu de `Musique classique du Moyen Âge` | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation du vocabulaire contrôlé x. Conformité à l'ontologie y. Convention de nommage. Exemple : la description d'un ensemble de données est conforme au DCAT-AP (vocabulaire contrôlé pour le secteur public). Etc. | 2 |
| 9. Capacité de traitement | <ul style="list-style-type: none"> Les métadonnées sont correctement lisibles par machine, structurées et interopérables. | <ul style="list-style-type: none"> L'évènement peut facilement être lié à un artiste qui dispose déjà d'un identifiant Wikidata. | <ul style="list-style-type: none"> Les données et métadonnées sont structurées en RDF et/ou XML, et non en texte libre. Les données sont interopérables. | 3 |

Niveaux de priorisation : 1 = crucial, 2 = important, 3 = secondaire, 4 = inutile

○ Imputabilité de la qualité des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment la qualité des données sera assurée? ○ Quelles étapes font partie du cycle de qualité des données? ○ Qui est responsable de (imputable pour) chaque étape? | <ul style="list-style-type: none"> ○ La qualité des données et les mesures de contrôle adoptées (le cas échéant) ne représentent pas un frein à la participation des fournisseurs de données et au développement du graphe de connaissances. |

Trois approches possibles :

1. Humaine
2. Technologique
3. Hybride

Évaluation de la qualité des données

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|-------------|--|---|--|
| Fournisseur | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le fournisseur est responsable de la qualité des données qu'il lie au graphe de connaissances. Il doit lui-même s'assurer de respecter les standards de qualité énoncés dans le référentiel. ○ Principe de bonne foi. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Facilité et rapidité; ○ Aucune barrière à l'entrée; ○ Le fournisseur peut corriger et mettre à jour sa donnée en continu. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Repose totalement sur la confiance en la capacité du fournisseur de fournir des données de qualité (aucune garantie sur la qualité réelle des données) ○ Possibilité d'erreurs; une mauvaise donnée alourdit le graphe de connaissances |

| | | | |
|-----------------------|--|---|--|
| | | | <p>et sa capacité à être repérée/traitée;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessite potentiellement beaucoup de travail du côté du fournisseur s'il désire respecter les standards établis; ○ Impose davantage de besoins en ressources humaines et financières au fournisseur. |
| Équipe spécialisée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une équipe (sous la tutelle de la structure de gouvernance) est mandatée de s'assurer que les données du fournisseur répondent aux standards de qualité énoncés dans le référentiel. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessite peu de travail du côté des fournisseurs de données; ○ Concentre les pratiques de standardisation autour des spécialistes (cf. exemple du milieu du livre). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Recrutement et formation nécessaires; ○ Requier des ressources financières supplémentaires; ○ N'alourdit pas la charge des fournisseurs de données d'apprendre des normes/formats, etc. |
| Système technologique | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un système technologique programmé en fonction des standards de qualité énoncés dans le référentiel est utilisé pour évaluer automatiquement la qualité des données du fournisseur. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implique seulement un coût de développement de départ; ○ Nécessite peu de travail du côté des fournisseurs de données; ○ Cohérence. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implique l'embauche et la formation d'un nombre restreint de personnes; ○ Mise à l'échelle, quel que soit le volume de données (infatigable); |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un changement de critères d'évaluation peut être répercuté rapidement et rétrospectivement. |
|--|--|--|---|

Contrôle de la qualité des données

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|-------------|--|--|---|
| Fournisseur | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les données sont acceptées d'emblée, sans contrôle. ○ Principe de bonne foi. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Facilité et rapidité; ○ Aucune barrière à l'entrée; ○ Ne nécessite pas la création d'une équipe spécialisée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Repose totalement sur la confiance en la capacité du fournisseur de fournir des données de qualité (aucune garantie sur la qualité réelle des données) ○ Possibilité substantielle d'erreurs; une mauvaise donnée alourdit le graphe de connaissances et sa capacité à être repérée/traitée; ○ Nécessite potentiellement beaucoup de travail du côté des fournisseurs s'ils désirent respecter les standards établis. |

| | | | |
|----------------------------------|--|---|--|
| Équipe spécialisée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une équipe (sous la tutelle de la structure de gouvernance) est mandatée d'assurer le contrôle des données une fois entrées dans le graphe de connaissances. Elle établit si chaque donnée liée au graphe de connaissances respecte la qualité telle que définie. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessite peu de travail du côté des fournisseurs de données; ○ Vision réelle de la qualité des données versus la qualité recherchée; ○ Vision des types courants d'écueils de qualité de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Recrutement et formation nécessaires (de type SQTD pour les arts de la scène). |
| Système technologique avec rejet | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un système technologique programmé en fonction des standards de qualité énoncés dans le référentiel est utilisé pour contrôler automatiquement la qualité des données du fournisseur. ○ Les données de qualité sont liées au graphe de connaissances et les autres sont rejetées. Aucune correction nécessaire en 3e phase. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implique seulement un coût de développement de départ; ○ Nécessite peu de travail du côté des fournisseurs de données; ○ Si message qui explique les manquements en termes de qualité, cela peut être bénéfique pour le fournisseur de données; ○ Cohérence. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Efficace, mais laisse peu de place à une appropriation progressive; ○ Implique l'embauche et la formation d'un nombre restreint de personnes; ○ Si rejet sans message qui explique les manquements en termes de qualité, n'est pas bénéfique pour le fournisseur de données. |
| Système technologique sans rejet | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un système technologique programmé en fonction des standards de qualité énoncés dans le référentiel est utilisé pour contrôler automatiquement la qualité des données du fournisseur. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implique seulement un coût de développement de départ; ○ Nécessite peu de travail du côté des fournisseurs de données et de l'équipe spécialisée; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Efficace, mais laisse peu de place à une appropriation progressive; ○ Implique l'embauche et la formation d'un nombre restreint de personnes. |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données de qualité sont liées au graphe de connaissances et un processus est déterminé (humain ou non) pour corriger les données en 3e phase. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cohérence. | |
|--|---|--|--|

Correction de la qualité des données

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---------------------------------------|--|--|---|
| Fournisseur - sans retour des données | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les données sont acceptées d'emblée, sans correction. ○ Principe de bonne foi. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Facilité et rapidité; ○ Aucune barrière à l'entrée; ○ Ne nécessite pas la création d'une équipe spécialisée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Repose totalement sur la confiance en la capacité du fournisseur de fournir des données de qualité (aucune garantie sur la qualité réelle des données) ○ Possibilité substantielle d'erreurs; une mauvaise donnée alourdit le graphe de connaissances et sa capacité à être repérée/traitée; ○ Nécessite potentiellement beaucoup de travail du côté des fournisseurs s'ils désirent respecter les standards établis. |

| | | | |
|----------------------------------|---|--|--|
| Fournisseur - retour des données | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les fournisseurs sont responsables de corriger les données qui leur sont retournées et de les republier par la suite. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Moins de fardeau sur l'équipe de contrôle (repose en partie sur la confiance en la capacité des fournisseurs de nettoyer leurs données); ○ Les fournisseurs de données ont des données primaires aux "standards" de qualité internes. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus de fardeau pour les fournisseurs de données; ○ Les itérations peuvent être potentiellement nombreuses. |
| Équipe spécialisée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une équipe (sous la tutelle de la structure de gouvernance) est mandatée de corriger les données déjà liées au graphe de connaissances et de les republier. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessite peu de travail du côté des fournisseurs de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Efficace, mais laisse peu de place à une appropriation progressive; ○ Recrutement et formation nécessaires. |
| Système technologique | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un système technologique programmé en fonction des standards de qualité énoncés dans le référentiel corrige automatiquement les données à même le graphe de connaissances. ○ Possible pour certains champs, par exemple convertir des dates dans le bon format, géocoder des noms de lieux en latitude et en longitude, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implique seulement un coût de développement de départ; ○ Nécessite peu de travail du côté des fournisseurs de données et de l'équipe spécialisée; ○ Cohérence. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Efficace, mais laisse peu de place à une appropriation progressive; ○ Implique l'embauche et la formation d'un nombre restreint de personnes. |

o Ontologie

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelle ontologie devrait être préconisée pour Artsdata.ca? | <ul style="list-style-type: none"> o L'ontologie du graphe de connaissances prend en compte les besoins et les réalités des parties prenantes, en plus de respecter les standards reconnus en matière de normalisation des données. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---|--|---|---|
| 1. Ontologie évolutive propre à Artsdata.ca | <ul style="list-style-type: none"> o Ontologie évolutive et créée sur mesure pour le milieu canadien, mais qui combine uniquement les ontologies internationalement reconnues (standards) et utiles aux disciplines couvertes : PAIR-CG, Schema.org, Wikidata.org, DBpedia.org, FOAF, DOLCE+DnS Ultralite, etc. | <ul style="list-style-type: none"> o Simplicité; o Combine déjà des ontologies internationalement reconnues; o Plus fort potentiel d'adaptabilité aux réalités de terrain des acteurs canadiens. | <ul style="list-style-type: none"> o Aucun potentiel de standardisation à l'international; o Participation soutenue du milieu canadien (ressources en temps et en personnel). |
| 2. Ontologie du PAIR-CG | <ul style="list-style-type: none"> o Participation à et adoption de l'ontologie du PAIR-CG (en développement). | <ul style="list-style-type: none"> o Fort potentiel de standardisation à l'international; o Concertation d'acteurs issus de nombreux milieux | <ul style="list-style-type: none"> o Encore en développement pour plusieurs mois/années (long processus); o Pas encore reconnue comme standard; |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | | <p>(éventail plus large des possibles);</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bon potentiel d'adaptabilité aux réalités de terrain des acteurs canadiens. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation soutenue du milieu canadien (ressources en temps et en personnel). |
| <p>3. Ontologie actuelle d'Artsdata.ca développée par La Culture Créée/Un avenir numérique lié</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ontologie créée sur mesure pour Artsdata.ca par La Culture Créée, qui combine les ontologies Schema.org, Wikidata.org, DBpedia.org, FOAF et DOLCE+DnS Ultralite. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Simplicité; ○ Combine déjà des ontologies internationalement reconnues. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun potentiel de standardisation à l'international; ○ Aucune concertation d'acteurs issus de nombreux milieux; ○ Minimale, permettant donc moins de possibilités (limites). |
| <p>4. Ontologie développée entièrement par les partenaires et propre à Artsdata.ca</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une nouvelle ontologie dédiée à Artsdata.ca est développée de concert avec les partenaires d'Artsdata.ca. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus fort potentiel d'adaptabilité aux réalités de terrain des acteurs canadiens. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement à faire (peut prendre plusieurs mois/années - long processus); ○ Aucun potentiel de standardisation à l'international; ○ Participation soutenue et prolongée des partenaires (ressources en temps et en personnel). |

| | | | |
|--------------------------------|--|--|--|
| <p>5. Ontologie Schema.org</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ontologie collaborative fondée entre autres par Google, Microsoft, Yahoo et Yandex pour les données sur le Web en général. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ontologie internationalement reconnue; ○ Aucune participation du milieu canadien requise; ○ Déjà développée et fonctionnelle; ○ À la base de nombreux modèles de données et ontologies spécifiques. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Pas adaptée spécifiquement aux événements en arts de la scène; ○ Lacunaire. |
|--------------------------------|--|--|--|

o Vocabulaires contrôlés

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quels vocabulaires contrôlés devraient être préconisés pour Artsdata.ca? | <ul style="list-style-type: none"> o Les vocabulaires contrôlés du graphe de connaissances prennent en compte les besoins et les réalités des parties prenantes et respectent les standards reconnus en matière de normalisation des données. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|--|---|---|--|
| <p>1. Vocabulaires contrôlés recommandés, puis imposés</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Des vocabulaires contrôlés sont fortement recommandés aux fournisseurs de données dans les premières années de développement (à court/moyen terme), puis seront imposés à long terme. | <ul style="list-style-type: none"> o Aucun rejet systématique de données; o Travail d'arrimage sur une base volontaire (potentiel d'adoption plus élevé); o Indexation potentiellement adéquate de l'information et possibilité de retrouver et de réutiliser l'information à long terme; o Interopérabilité accrue avec d'autres graphes de connaissances, logiciels et bases de données à long terme; o Uniformité des termes à travers le graphe de | <ul style="list-style-type: none"> o Risque de faible uniformité des termes utilisés à travers le graphe de connaissances (si faible adoption); o Principe de bonne foi; o Travail d'arrimage à faire en amont par les fournisseurs de données. |

| | | connaissances à long terme. | |
|--|--|--|--|
| 2. Vocabulaires contrôlés recommandés | <ul style="list-style-type: none"> ○ Des vocabulaires contrôlés sont fortement recommandés aux fournisseurs de données, mais pas imposés. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun rejet systématique de données; ○ Travail d'arrimage sur une base volontaire (potentiel d'adoption plus élevé); ○ Indexation potentiellement adéquate de l'information et possibilité de retrouver et de réutiliser l'information à long terme; ○ Interopérabilité accrue avec d'autres graphes de connaissances, logiciels et bases de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque de faible uniformité des termes utilisés à travers le graphe de connaissances (si faible adoption); ○ Principe de bonne foi; ○ Travail d'arrimage à faire en amont par les fournisseurs de données. |
| 3. Aucune recommandation ou obligation | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune recommandation ou obligation quant aux vocabulaires contrôlés n'est imposée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun rejet systématique de données; ○ Aucun travail d'arrimage à faire en amont par les fournisseurs de données; ○ Potentiel d'adoption plus élevé. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune uniformité des termes utilisés à travers le graphe de connaissances; ○ Indexation potentiellement inadéquate de l'information et impossibilité de retrouver et de réutiliser l'information à long terme; |

| | | | |
|-----------------------------------|---|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible potentiel d'interopérabilité. |
| 4. Vocabulaires contrôlés imposés | <ul style="list-style-type: none"> ○ Des vocabulaires contrôlés doivent être respectés par les fournisseurs de données, sans quoi leurs données sont rejetées. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Uniformité des termes à travers le graphe de connaissances; ○ Indexation adéquate de l'information et possibilité de retrouver et de réutiliser l'information à long terme; ○ Interopérabilité accrue avec d'autres graphes de connaissances, logiciels et bases de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Travail d'arrimage à faire en amont par les fournisseurs de données; ○ Faible potentiel d'adoption. |

2.2 Cycle de vie des données

○ Hébergement des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles règles régiront l'hébergement des données mutualisées dans Artsdata.ca? ○ Qui devrait assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les conditions d'hébergement et de maintenance des données sont satisfaisantes pour l'ensemble des diffuseurs et programmeurs canadiens en arts de la scène et garantissent l'accessibilité des données. |

REQUIS

- Stabilité organisationnelle et financière
- Contrôle possible du secteur culturel sur l'archivage de ses propres données
- Cohérence avec les valeurs du projet (collaboration, concertation, accessibilité, partage d'apprentissage, etc.)
- Mandat canadien
- Absence de conflits d'intérêts potentiels

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---|---|---|--|
| 1. L'instance décisionnelle de la gouvernance d'Artsdata.ca | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'instance décisionnelle de la gouvernance d'Artsdata.ca prend en charge d'assurer l'hébergement et la maintenance du graphe. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Portée pancanadienne; ○ Alignement avec le mandat et les valeurs; ○ Connaissance étroite des besoins du secteur des arts de la scène; ○ Contrôle du secteur culturel sur l'hébergement | <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité du financement; ○ Requier une mobilisation et une implication importante du secteur culturel. |

| | | et la maintenance du graphe. ○ Éligible à certaines subventions. | |
|--|---|---|--|
| 2. Société d'État | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une société d'État est mandatée pour assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. ○ Par exemple, le Centre national des arts, à Ottawa. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune précarité financière; ○ Portée pancanadienne; ○ Fort potentiel d'alignement avec le mandat et les valeurs. | <ul style="list-style-type: none"> ○ N'est pas éligible à la plupart des subventions gouvernementales; ○ Lourdeur administrative; ○ Peu de contrôle du secteur sur l'hébergement et la maintenance du graphe. |
| 3. Ministère du Patrimoine canadien | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le ministère du Patrimoine canadien est mandaté pour assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement assuré; ○ Portée pancanadienne; ○ S'aligne avec le mandat et les valeurs du ministère. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Négociations pouvant prendre plusieurs années; ○ Lourdeur administrative; ○ Peu de contrôle du secteur culturel sur l'hébergement et la maintenance du graphe. |
| 4. Association culturelle ou artistique canadienne | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une association culturelle ou artistique canadienne est mandatée pour assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. ○ Exemple : CAPACOA | <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance étroite des besoins du secteur des arts de la scène; ○ Portée pancanadienne; ○ Potentiel d'alignement avec les valeurs et la mission; ○ Contrôle du secteur culturel sur l'hébergement et la maintenance du graphe. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité du financement; ○ Requier des embauches importantes. |

| | | | |
|---|---|--|---|
| 5. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Bibliothèque et Archives Canada (BAC) est mandatée pour assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune précarité financière; ○ Portée pancanadienne; ○ Fort potentiel d'alignement avec le mandat et les valeurs. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Lourdeur administrative; ○ Peu de contrôle du secteur sur l'hébergement et la maintenance du graphe. |
| 6. Collectif composé de parties prenantes de la gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un ensemble de partenaires s'allient pour assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Éligible à certaines subventions; ○ Portée potentiellement pancanadienne; ○ Contrôle du secteur culturel sur l'hébergement et la maintenance du graphe. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité du financement; ○ Gestion alambiquée (plus d'administrateurs impliqués = plus difficile à gérer); ○ Éparpillement. |
| 7. Fournisseur technologique | <ul style="list-style-type: none"> ○ La Culture Crée continue d'assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Facilité et continuité; ○ A fait ses preuves; ○ Portée potentiellement large (peut servir à distance l'ensemble des provinces canadiennes); ○ Délais généralement rapides (moins de lourdeur administrative); ○ Équipe sur le terrain. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépendance envers le fournisseur (prévoir la réversibilité, la récupération de la technologie, l'entiercement du code source, etc.); ○ Potentiel conflit d'intérêts; ○ Précarité du financement; ○ Peu de contrôle du secteur sur l'hébergement et la maintenance du graphe. |
| 8. Organisme à but non lucratif | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un OBNL est mandaté pour assurer l'hébergement et la | <ul style="list-style-type: none"> ○ Éligible aux programmes de subvention; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité du financement; |

| | | | |
|-------------------------------------|---|--|--|
| | <p>maintenance du graphe de connaissances.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Délais généralement plus rapides (moins de lourdeur administrative). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Potentiel de non-concordance avec la mission de l'OBNL; ○ Portée réduite de l'OBNL (municipale, voire régionale); ○ Requier des embauches importantes; ○ Peu de contrôle du secteur culturel sur l'hébergement et la maintenance du graphe; ○ Risque d'être mal reçu et freiner la collaboration de plusieurs. |
| <p>9. Université canadienne</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une université canadienne est mandatée pour assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Requier peu d'embauche si l'expertise interne est disponible; ○ Peu de précarité de financement; ○ Potentiel d'arrimage avec le mandat/mission de certains départements. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Portée réduite de l'université (municipale, voire régionale); ○ Roulement des doctorants et autres chercheurs; ○ Peu de contrôle du secteur culturel sur l'hébergement et la maintenance du graphe; ○ Lourdeur administrative. |
| <p>10. Organisme à but lucratif</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Un OBL est mandaté pour assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Éligible à certaines subventions; ○ Délais généralement plus rapides (moins de lourdeur administrative). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité du financement; ○ Portée réduite de l'OBL (municipale, voire régionale et provinciale); ○ Peut requérir des embauches; |

| | | | |
|-------------|---|---|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu de contrôle du secteur sur l'hébergement et la maintenance du graphe; ○ Risque d'être mal reçu et freiner la collaboration de plusieurs. |
| 11. dia-log | <ul style="list-style-type: none"> ○ dia-log est mandaté d'assurer l'hébergement et la maintenance du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Éligible à certaines subventions; ○ Délais généralement plus rapides (moins de lourdeur administrative). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarité du financement; ○ Portée réduite du projet (provinciale); ○ Requier des embauches importantes; ○ Peu de contrôle des autres provinces du secteur sur l'hébergement et la maintenance du graphe; ○ Risque d'être mal reçu et freiner la collaboration de plusieurs. |

○ Provenance

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| ○ En cas de données contradictoires, quelle source doit prévaloir (agir à titre de source la plus fiable)? Quel ordre prioriser? | ○ Au moins un fournisseur de données est priorisé pour chaque champ identifié. |

| Champs propres à l'événement | Artistes professionnels | Diffuseurs, programmeurs et organisateurs d'événements en arts de la scène | Agrégateurs, promoteurs et tiers culturels |
|---|-------------------------|--|--|
| Titre | x | x | x |
| Lieu + Adresse | | x | x |
| Date et heure | | x | x |
| Fuseau horaire | | x | x |
| Organisateur (diffuseur/programmeur) | | x | x |
| Interprète·s ou groupe d'interprètes | x | x | x |
| Description | x | x | x |
| Mode de présentation (virtuel/présentiel/hybride) | | x | x |
| Statut (programmé/annulé/reporté/ déplacé en ligne) | | x | x |

| | | | |
|--|---|---|---|
| Discipline (théâtre/danse/musique/arts du cirque/etc.) | x | x | x |
| URL de l'événement | | x | x |
| Image promotionnelle + Attribution | x | x | x |
| Prix | | x | x |

○ Traitement, analyse et partage

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données mutualisées dans le graphe de connaissances sont vivantes (actualisées, mises à jour, enrichies) ou archivistiques (prises telles quelles)? ○ Les données auront-elles une utilité une fois l'événement passé? ○ Pourquoi conserver/archiver les données se rapportant à des événements passés (le cas échéant)? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le cycle de vie des données correspond aux besoins du milieu culturel; ○ Les raisons qui justifient la conservation/l'archivage des données d'événements passés (le cas échéant) sont explicites et pertinentes aux parties prenantes. |

Avant et pendant l'événement

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---------------------|--|---|--|
| 1. Données vivantes | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données sont vivantes, c'est-à-dire qu'elles peuvent être modifiées et actualisées jusqu'à ce que l'événement culturel en question ait lieu. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Rectification possible des erreurs commises (permet d'accroître la qualité des données); ○ Données à jour. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Perte inévitable des données (les données peuvent être 'écrasées' ou non par les plus actuelles); ○ Les fournisseurs de données doivent investir davantage de temps et de ressources (les données fournies doivent respecter les standards de qualité énoncés dans le référentiel). |

| | | | |
|---------------------------|--|--|---|
| 2. Données archivistiques | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données sont strictement archivistiques, c'est-à-dire qu'une fois moissonnées dans le graphe de connaissances, elles ne sont plus modifiables. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Requiert aucun investissement en temps et en ressources de la part des fournisseurs de données (les données fournies n'ont pas à être modifiées en fonction des standards de qualité énoncés dans le référentiel). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque de données erronées et/ou désuètes (perte en qualité des données); ○ Données figées dès qu'elles sont entrées dans le graphe de connaissances (aucune bonification possible). |
|---------------------------|--|--|---|

Après l'événement

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---------------------------|--|--|--|
| 1. Données archivistiques | <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des données mutualisées dans le graphe de connaissances sont figées et conservées (accessibles) une fois l'événement terminé. | <ul style="list-style-type: none"> - Conservation des données pour d'autres fins que la découvrabilité : <ul style="list-style-type: none"> - Mémoire culturelle - Mise en relation avec des contenus - Découvrabilité d'événements futurs - Facilitation de futures entrées - etc. - Documentation du patrimoine culturel éphémère; | <ul style="list-style-type: none"> - Volume important de données (nécessite une capacité de mémoire importante); - Présence de données de mauvaise qualité; - Impact significatif sur les représentations futures dans le cas de données de mauvaise qualité; - Ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires. |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Récupération des données possible; elles peuvent servir de point de départ à de nouvelles données ou à des itérations futures de l'événement auquel elles se rapportent. | |
| <p>2. Données archivistiques filtrées</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Les données "recommandées" (celles qui répondent le plus aux standards de qualité énoncés dans le référentiel) sont figées et conservées (accessibles) une fois l'événement terminé. | <ul style="list-style-type: none"> - Conservation des données pour d'autres fins que la découvrabilité : <ul style="list-style-type: none"> - Mémoire culturelle - Mise en relation avec des contenus - Découvrabilité d'événements futurs - Facilitation de futures entrées/saisies (réutilisation) - Projets de recherche - Statistiques - etc. - Documentation du patrimoine culturel éphémère; - Jeu de données moins lourd; - Valorisation des efforts pour la qualité des données; | <ul style="list-style-type: none"> - Perte potentielle de données pertinentes; - Ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires. |

| | | | |
|----------------------|---|---|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Données de qualité; - Récupération des données possible; elles peuvent servir de point de départ à de nouvelles données ou à des itérations futures de l'événement auquel elles se rapportent. | |
| 3. Données vivantes | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données peuvent être modifiées dans le graphe de connaissances, même après l'événement (en ce moment, Footlight ne le permet pas). ○ La donnée demeure dans le databus. Elle n'est pas archivée pour la postérité. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu coûteux; ○ Nécessite peu d'intervention. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données ne servent qu'à la découvrabilité des événements actuels; ○ Aucune conservation systématique des données (aucune valorisation de la mémoire collective); ○ Peu de potentiel de réutilisation des données; |
| 4. Données détruites | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données sont automatiquement détruites une fois l'événement passé. Elles ne sont pas archivées pour la postérité. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Allègement du graphe de connaissances; ○ Aucun coût associé; ○ Nécessite peu d'intervention. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune découvrabilité possible en termes de recommandation ou de représentation future; ○ Aucune conservation systématique des données (aucune valorisation de la mémoire collective); |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none">○ Aucune réutilisation possible des données. |
|--|--|--|--|

o Conservation des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Comment conserver/archiver les données se rapportant à des événements passés (le cas échéant)? | <ul style="list-style-type: none"> o Le volume d'extraction et le processus d'extraction employés n'imposent pas d'entrée de jeu des limites quant à la réutilisation des données. |

Volume d'extraction

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|-------------------------|--|--|--|
| 1. Extraction totale | <ul style="list-style-type: none"> o Les données de tous les champs dans le graphe de connaissances sont extraites dans leur intégralité pour être conservées/archivées. | <ul style="list-style-type: none"> - Préventif; - Aucune perte possible de données. | <ul style="list-style-type: none"> - Nécessite davantage d'espace de stockage (+ lourd); - Pertinence non assurée; - Empreinte environnementale plus élevée, quoique faible. |
| 2. Extraction partielle | <ul style="list-style-type: none"> o Seules les données de certains champs du graphe de connaissances qui répondent à certains critères de documentation sont extraites pour être conservées/archivées. | <ul style="list-style-type: none"> o Allègement (- lourd); o Haute pertinence; o Empreinte environnementale minime. | <ul style="list-style-type: none"> o Les critères de pertinence à travers le temps risquent de changer/d'évoluer (on ne peut pas revenir en arrière); o Perte possible de données pertinentes; |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none">○ Nécessite de mettre en place une politique/procédure de conservation des données (déterminer ce qu'il faut conserver et ce qu'il faut archiver). |
|--|--|--|--|

Processus d'extraction

- **Complet** : une extraction complète des données est faite à chaque sauvegarde
- **Incrémentiel** : une extraction complète des données est faite au départ, puis seules les nouvelles données et les données modifiées sont extraites aux sauvegardes suivantes
- **Différentiel** : une extraction complète des données est faite au départ, puis seules les nouvelles données et les données modifiées depuis la dernière extraction complète des données sont extraites aux sauvegardes suivantes

○ Traçabilité et architecture des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quel niveau de traçabilité des données voulons-nous atteindre? ○ Est-ce que les contributeurs sont toujours associés à une donnée qu'ils ont fournie? Peut-on les retracer pour signaler un problème avec la donnée? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le niveau de traçabilité est suffisant pour gérer les problématiques associées aux données, notamment les problèmes de qualité et les conflits (p. ex. données contradictoires). |

Par rapport à la saisie des données (p. ex. savoir qui a saisi quelle donnée) (*data lineage* en anglais) :

- Question en partie réglée « à la source » avec la provenance des données, en cas de plusieurs possibilités, on a pointé avec la colonne colorée quelle source/ quel producteur de données faisait « autorité »;
- Il demeure probablement une métadonnée de « date de dernière modification » pour gérer les versions (« historique ») de saisie.

Par rapport à la modification des données :

- Suivant la recommandation de l'imputabilité de la qualité qui revient au fournisseur et de la recommandation de « données vivantes », on s'en remet au fournisseur de données. Il ne semble pas nécessaire de préciser qui fait une modification donnée;
- La recommandation de « contrôle » par une équipe spécialisée suggère toutefois qu'il y ait un mécanisme de suivi des modifications. Il pourrait y avoir deux comptes : un pour le fournisseur, l'autre pour l'équipe de contrôle « dia-log » et/ou Artsdata.ca.

En termes d'architecture, les enjeux liés sont :

- Un graphe « brouillon » pourrait être nécessaire avant de publier des données jugées de qualité suffisante;
- Puisqu'il n'est pas possible d'obtenir des graphes de *staging*, la recommandation est de créer un graphe d'annotation;
- Hébergement : à prendre en charge par le fournisseur technologique;
- Création d'un graphe d'archive une fois l'événement passé (cf. « traitement après événement » et « conservation »);
- Fréquence d'extraction et de sauvegarde à définir.

2.3 Gestion des (méta)données

○ Catégories fonctionnelles des métadonnées

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles catégories fonctionnelles des métadonnées seront concernées par la gouvernance des données dans Artsdata.ca? ○ Quelles seront les implications en termes de droits d'auteur? ○ Quelle est la portée souhaitée du graphe de connaissances en termes de données culturelles? | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les catégories fonctionnelles des métadonnées souhaitées sont implémentables à moyen terme et n'alourdiront pas inutilement le graphe de connaissances. ○ Les implications en termes de droits d'auteur ne représentent pas un frein à la participation des fournisseurs et respectent la législation en cours. ○ Le développement du graphe de connaissances doit répondre à un ou plusieurs besoins exprimés par le milieu culturel québécois, et en second lieu, canadien. |

| Catégories | Explications | Traitement | Argumentaire |
|----------------------------------|--|------------|--|
| Descriptives / Référentielles | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce type de métadonnées décrit précisément et objectivement le contenu d'une ressource à des fins d'identification et de découverte. ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> Titre de l'événement Date et heure de l'événement Lieu de l'événement Prix du billet Mode de présentation | Oui | <ul style="list-style-type: none"> ○ Raison d'être du graphe de connaissances Artsdata.ca; ○ Normalement accessibles et ouvertes; ○ Moissonnage et structuration aisés. |

| | | | |
|-----------------------------|--|------------|---|
| <p>Identifiants uniques</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce type de métadonnées est constitué d'une chaîne de caractères alphanumériques uniques qui a pour fonction d'identifier de manière stable un document, une ressource ou une entité, quelle que soit sa nature. ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> · Identifiant Artsdata · Identifiant Wikidata · ISBN (International Standard Book Number) · ISAN (International Standard Audiovisual Number) · ISRC (International Standard Recording Code) · ISWC (International Standard Musical Work Code) · IPN (International Performer Number) · ISNI (International Standard Name Identifier) | <p>Oui</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de l'ambiguïté de l'information; ○ Création de liens avec d'autres données et de ponts avec d'autres bases de données; ○ Composante essentielle des données ouvertes et liées ainsi que des applications du Web sémantique. |
| <p>Administratives</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce type de métadonnées fournit des informations sur la manière dont les données sont créées/traitées/gérées/modifiées. ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> · Date de création de la donnée · Nom de l'organisme créateur de la donnée | <p>Oui</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Accroissement de bonnes méthodes de gestion; ○ Traçabilité des données (historique des versions et des modifications); |

| | Date de dernière modification de la donnée | | |
|------------|--|---|---|
| Juridiques | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce type de métadonnées précise l'ensemble des dispositions légales encadrant l'utilisation de la ressource, notamment en ce qui a trait aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle. ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> · Nom du titulaire ou du gestionnaire des droits d'auteur · Libellé de la mention de source · Licence d'utilisation | Oui | <ul style="list-style-type: none"> ○ Permet l'accès aux images promotionnelles sur les événements, qui contribuent forcément à leur découvrabilité et à leur visibilité. |
| D'usage | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce type de métadonnées porte sur la consommation de la ressource; elles sont souvent constituées de manière automatique par un système permettant la compilation des informations sur les usagers. Les métadonnées d'usage peuvent être sensibles ou non. ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> · Nombre de spectateurs · Transactions engendrées · Appréciation des spectateurs · Public visé · Tranches d'âge | Sensibles = Non Non sensibles = Oui à moyen ou long terme? | <ul style="list-style-type: none"> ○ À l'encontre des valeurs initiales derrière Artsdata.ca : ouverture, accessibilité, collaboration; ○ Nécessite des licences d'utilisation complexes avec rétributions potentielles ou libération des droits; ○ Alourdissement inutile/superflu; ○ Réticence anticipée des fournisseurs à fournir ce type de données. |

| | | | |
|------------------|--|-----|--|
| Techniques | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce type de métadonnées offre des informations concernant la création, le format et les caractéristiques d'utilisation des fichiers, généralement encapsulées dans le fichier numérique du contenu culturel. ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> · Identifiant du logiciel et sa version · Mode de numérisation · Format de compression · Taille du fichier | Non | <ul style="list-style-type: none"> ○ Puisqu'il s'agit d'événements, il n'y a généralement pas de fichier rattaché aux données, hormis lorsqu'il y a une image ou des (méta)données d'enrichissement; ○ Ces données ne sont pas disponibles systématiquement ou de manière constante; ○ Alourdissement inutile/superflu. |
| D'enrichissement | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce type de métadonnées apporte des informations supplémentaires et complémentaires, souvent subjectives, sur une ressource (valeur ajoutée). ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> · Biographie de l'artiste · Script · Image de l'affiche promotionnelle · Texte critique · Données de production technique | Non | <ul style="list-style-type: none"> ○ Alourdissement inutile/superflu; ○ Ces données ne sont pas disponibles systématiquement ou de manière constante; ○ Nécessite des licences d'utilisation complexes avec rétributions potentielles ou libération des droits; ○ Réticence anticipée des fournisseurs à fournir ce type de données. |

o Droits d'auteur

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Les données versées dans le graphe de connaissances seront-elles exclusivement ouvertes? Les médias avec droits d'auteur seront-ils acceptés? | <ul style="list-style-type: none"> La législation en vigueur sur les droits d'auteur sera respectée dans le graphe de connaissances. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---|--|---|---|
| 1. Aucune libération des droits d'auteur et acceptation des licences d'utilisation sur les médias | <ul style="list-style-type: none"> Les données déjà non régies par le droit d'auteur des fournisseurs de données sont liées au graphe de connaissances, et pour ce qui est des médias (images, vidéo, audio) avec licence d'utilisation, ils peuvent être fournis avec leur licence d'utilisation appropriée (CC0 et variantes de CC-BY). | <ul style="list-style-type: none"> Simplification et peu de gestion supplémentaire; Respect de la propriété intellectuelle des photographes, cinéastes, orateurs, etc. | <ul style="list-style-type: none"> Enjeux légaux à surveiller de près; Ensembles de données minimaux (moins riche). |
| 2. Libération de tous les droits d'auteur | <ul style="list-style-type: none"> Les fournisseurs de données libèrent tous les droits sur les données qu'ils fournissent, y compris les médias (images, audio, vidéo), et confirment qu'ils ont l'autorisation de le faire en dégageant l'équipe derrière le graphe de connaissances de toute responsabilité à cet égard. | <ul style="list-style-type: none"> Simplification et aucune gestion supplémentaire; Aucun enjeu légal à surveiller de près et à vérifier; Permet l'ouverture et l'accessibilité des images | <ul style="list-style-type: none"> Réticence anticipée de certains fournisseurs à soumettre leurs données (frein à la participation?). |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | | promotionnelles (++) découvrabilité). | |
| 3. Libération des droits d'auteur, à l'exception des contenus audios/visuels | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les fournisseurs de données libèrent tous les droits sur les données qu'ils fournissent et confirment qu'ils ont l'autorisation de le faire en dégageant l'équipe derrière le graphe de connaissances de toute responsabilité à cet égard, à l'exception des médias (images, audio, vidéo), qui doivent être transmis avec une mention sur le copyright de type CC0 ou CC-BY. ○ Scénario qui suppose l'ajout d'un champ dans le modèle de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Respect de la propriété intellectuelle des photographes, cinéastes, orateurs, etc.; ○ Permet l'ouverture et l'accessibilité des images promotionnelles (++) découvrabilité). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion supplémentaire; ○ Enjeux légaux à surveiller de près et à vérifier. |
| 4. Aucune libération des droits d'auteur | <ul style="list-style-type: none"> ○ Seules les données déjà non régies par le droit d'auteur des fournisseurs de données sont liées au graphe de connaissances; ○ On filtre à l'entrée pour avoir seulement des données complètement ouvertes et donc publiques. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Simplification et aucune gestion supplémentaire; ○ Aucun enjeu légal à surveiller de près et à vérifier; ○ Réticence minimale à la participation. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ensembles de données minimaux (richesse amoindrie). |

o Portée du graphe de connaissances

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelle est la portée souhaitée du graphe de connaissances en termes de données culturelles? | <ul style="list-style-type: none"> o La portée souhaitée du graphe de connaissances est réaliste en termes de développement technologique dans un horizon de cinq ans. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|--|---|---|---|
| 1. Élargissement à l'ensemble des événements culturels | <ul style="list-style-type: none"> o Artsdata.ca se base sur un modèle de données développé et conçu pour documenter l'information sur l'ensemble des événements culturels, toutes disciplines artistiques confondues. | <ul style="list-style-type: none"> o Adéquation accrue avec les mandats respectifs des CRC; o En phase avec la réalité d'un nombre substantiel d'organismes culturels interdisciplinaires; o Représentativité complète du spectre de l'événementiel en culture; o Complémentarité avec d'autres ontologies et modèles de données existants dans le milieu culturel. | <ul style="list-style-type: none"> o Suggère beaucoup de développement technologique dans les années à venir; o Requiert des investissements financiers substantiels et soutenus. |
| 2. Statu quo | <ul style="list-style-type: none"> o Artsdata.ca se base sur un modèle de données développé et conçu pour l'information culturelle sur les événements en | <ul style="list-style-type: none"> o Suggère peu de développement technologique dans les années à venir; | <ul style="list-style-type: none"> o Adéquation partielle avec les mandats respectifs des CRC; |

| | | | |
|---|--|---|--|
| | arts de la scène uniquement. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Requiert des investissements financiers soutenus, mais raisonnables; ○ Complémentarité avec d'autres ontologies et modèles de données existants dans le milieu culturel. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Représentativité limitée de tout le spectrum de l'événementiel en culture. |
| 3. Élargissement aux besoins d'autres disciplines | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artsdata.ca se base sur un modèle de données développé et conçu pour l'information culturelle sur les événements et les artefacts culturels. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Adéquation totale avec les mandats respectifs des CRC; ○ Représentativité complète du spectrum de l'événementiel en culture. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Requiert des investissements financiers substantiels et soutenus; ○ Suggère beaucoup de développement technologique dans les années à venir; ○ Suppose une masse extrêmement volumineuse de données (impact environnemental?); ○ Ontologies complémentaires déjà existantes pour d'autres disciplines artistiques (arts visuels, patrimoine, arts littéraires). |

o Contrôle des données liées à Artsdata.ca

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Est-ce qu'il devrait y avoir un contrôle sur les données mutualisées dans le graphe de connaissances en termes de typologie? o Comment le PF définit-il un événement culturel? | <ul style="list-style-type: none"> o Le contrôle exercé sur la nature des ressources auxquelles les données réfèrent ne représente pas un frein à la participation du milieu culturel. |

Éléments à considérer :

- Activités faisant la promotion d'une secte;
- Activités commerciales non culturelles, mais réalisées dans le cadre d'un événement culturel (p. ex. un défi commandité par Pepsi dans le cadre du Festival de Musique Émergente de Rouyn-Noranda);
- Activités commerciales culturelles (p. ex. séance de signature d'un artiste, TED talk);
- Activités dont le caractère « culturel » est questionnable par les pairs (p. ex. une dégustation de vin avec DJ, les activités pédagogiques d'un musée des beaux-arts, etc.);
- Activités artistiques amateurs (spectacles de rue, concours, artistes non professionnels, etc.);
- Activités artistiques versus culturelles (qu'est-ce qui différencie chacun des termes et lequel ou lesquels vise-t-on?)

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---|---|---|--|
| 1. Contrôle a posteriori grâce à un système d'étiquettes (tags) | <ul style="list-style-type: none"> o Le graphe de connaissances décourage les fournisseurs de données de soumettre des données provenant d'un événement qui ne respecte pas les « critères » d'admissibilité préétablis. | <ul style="list-style-type: none"> o Effet négatif réduit sur la cohérence des données et leur qualité; o Faible barrière à l'entrée. | <ul style="list-style-type: none"> o Travail supplémentaire pour les fournisseurs de données OU l'entité responsable de moissonner les données. |

| | | | |
|---|---|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les critères d'admissibilité sont colligés dans un document officiel, comme une typologie ou une charte. ○ Aucune action de suppression ou de contrôle à l'entrée n'est exercée de la part de l'entité responsable de la gestion et de la maintenance du graphe de connaissances; par contre, si des données ne respectant pas les critères d'admissibilité font leur entrée dans Artsdata.ca, l'entité les catégorisera comme telles (ce qui suppose la création de sous-ensembles - graphes annotés - au sein du graphe commun). | | |
| 2. Permissif (aucun contrôle) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les données des fournisseurs de données, sans filtrage, sont automatiquement moissonnées et versées dans le graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Pas énergivore ni chronophage pour les fournisseurs de données ou l'entité de gestion et de maintenance; ○ Aucune barrière à l'entrée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Effet négatif sur la cohérence des données et leur qualité. |
| 3. Permissif avec catégorisation (contrôle à la sortie) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les données des fournisseurs de données sont automatiquement moissonnées et versées dans le graphe de | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune barrière à l'entrée; ○ Effet négatif faible sur la cohérence des données et leur qualité. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Énergivore (suppose plus de travail et de gestion de la part de l'entité) et chronophage |

| | | | |
|----------------------|---|--|---|
| | <p>connaissances; toutefois, en fonction de la ressource à laquelle elles réfèrent, l'entité responsable de la gestion et de la maintenance du graphe peut « filtrer » les données qui ne respectent pas les « critères » d'admissibilité et les indiquer comme telles (par le biais de deux sous-ensemble, p. ex.).</p> | | <p>(suppose des délais plus longs, dépendamment du niveau d'automatisation possible en amont) pour l'entité de gestion et de maintenance;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Effet négatif sur la cohérence des données et leur qualité. |
| <p>4. Réglementé</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le graphe de connaissances décourage les fournisseurs de données de soumettre des données provenant d'un événement qui ne respecte pas les « critères » d'admissibilité préétablis. ○ Ce scénario suppose la documentation des critères d'admissibilité dans un document officiel (ou non), comme une typologie ou une charte. ○ Aucune action de suppression ou de contrôle à l'entrée n'est exercée de la part de l'entité responsable de la gestion et de la maintenance du graphe de connaissances. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Barrière à l'entrée, mais somme toute faible; ○ Pas énergivore ni chronophage pour l'entité de gestion et de maintenance; ○ Effet négatif faible sur la cohérence des données et leur qualité. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Énergivore et chronophage pour les fournisseurs de données. |

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>5. Restrictif (contrôle à l'entrée)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le graphe de connaissances restreint (par suppression ou par contrôle à l'entrée) la mutualisation des données provenant d'un événement qui ne respecte pas les « critères » d'admissibilité préétablis. ○ Ce scénario suppose la documentation des critères d'admissibilité dans un document officiel (ou non), comme une charte. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Impact favorable sur la qualité des données; ○ Haute cohérence des données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Forte barrière à l'entrée; ○ Travail supplémentaire pour les fournisseurs de données OU l'entité responsable de moissonner les données; ○ Énergivore et chronophage pour l'entité de gestion et de maintenance en amont seulement; ○ Énergivore et chronophage pour les fournisseurs de données. |
|--|---|--|---|

2.4 Accessibilité des données

o Licence d'utilisation des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Une licence d'utilisation encadrant l'utilisation des données dans Artsdata.ca est-elle envisageable? o Si oui, quelle licence d'utilisation est la plus appropriée pour les données liées à Artsdata.ca? | <ul style="list-style-type: none"> o La licence d'utilisation (le cas échéant) permet la consultation et l'utilisation des données dans Artsdata.ca en fonction des dispositions légales identifiées et des conditions de partenariat établies. o Elle « protège » le graphe et toute initiative de mobilisation de poursuites relatives au droit d'auteur. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|--|---|--|---|
| <p>1. Licence Open Source avec respect des droits d'auteur et mécanisme de réciprocité</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Une licence d'utilisation Open Source guide les actions réalisées par les utilisateurs d'Artsdata.ca. N'importe qui peut extraire les données du graphe de connaissances et les réutiliser selon ses propres objectifs, tant et aussi longtemps que le droit d'auteur sur les médias (images, audio, vidéo) soit respecté et que les données soient partagées selon la même licence qu'Artsdata.ca (réciprocité). | <ul style="list-style-type: none"> o Implication raisonnable et constante en ressources humaines; o En adéquation avec la responsabilité souhaitée en termes d'imputabilité préconisée par Artsdata.ca; o Facilement applicable; o Peu restrictif pour les utilisateurs de données; o Exécution relativement facile des requêtes SPARQL et autres types | <ul style="list-style-type: none"> o Compétences supplémentaires nécessaires à l'interne. o Travail supplémentaire qui incombe à l'entité responsable de la maintenance et de la gestion du graphe; o Compétences et ressources financières supplémentaires nécessaires à l'interne. |

| | | | |
|-----------------------------------|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'entité responsable de la maintenance et de la gestion d'Artsdata.ca, tout autant que l'utilisateur des données, est responsable de veiller à la réutilisation éthique, légale et conforme des données extraites du graphe de connaissances. Elle peut aider (de manière informative) le fournisseur de données à bâtir son argumentaire. | <ul style="list-style-type: none"> ○ d'interrogation du graphe; ○ Conservation de la légitimité et du respect acquis; ○ Minimisation des interprétations et des utilisateurs douteuses, dérives et zones grises potentielles; ○ Respect des ayants droits; ○ Contrôle de qualité de base; ○ Familiarité du milieu pour les licences de type Open Source. | |
| 2. Licence minimale d'utilisation | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une licence minimale d'utilisation guide les actions réalisées par les utilisateurs d'Artsdata.ca. N'importe qui peut extraire les données du graphe de connaissances et les réutiliser selon ses propres objectifs, tant et aussi longtemps que le droit d'auteur sur les médias (images, audio, vidéo) soit respecté. ○ L'entité responsable de la maintenance et de la gestion | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implication raisonnable et constante en ressources humaines; ○ En adéquation avec la responsabilité souhaitée en termes d'imputabilité préconisée par Artsdata.ca; ○ Facilement applicable; ○ Peu restrictif pour les utilisateurs de données; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Travail supplémentaire qui incombe à l'entité responsable de la maintenance et de la gestion du graphe; ○ Compétences et ressources financières supplémentaires nécessaires à l'interne. |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | <p>d'Artsdata.ca, tout autant que l'utilisateur des données, est responsable de veiller à la réutilisation éthique, légale et conforme des données extraites du graphe de connaissances. Elle peut aider (de manière informative) le fournisseur de données à bâtir son argumentaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Exécution relativement facile des requêtes SPARQL et autres types d'interrogation du graphe; ○ Conservation de la légitimité et du respect acquis; ○ Minimisation des interprétations douteuses, dérives et zones grises potentielles; ○ Respect des ayants droits; ○ Contrôle de qualité de base. | |
| <p>3. Aucune licence d'utilisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune licence d'utilisation ne guide les actions réalisées par les utilisateurs d'Artsdata.ca. N'importe qui peut extraire les données du graphe de connaissances et les réutiliser selon ses propres objectifs. ○ L'entité responsable de la maintenance et de la gestion d'Artsdata.ca se dégage de toute responsabilité liée à l'utilisation des données extraites du graphe de connaissances, c'est-à-dire | <ul style="list-style-type: none"> ○ Entité responsable de la maintenance et de la gestion du graphe déchargée de la dimension juridique; ○ Facilement applicable; ○ Aucune implication supplémentaire de la part de l'entité assurant la maintenance et la gestion du graphe (efficacité des ressources humaines); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Frein possible à la participation des fournisseurs de données (aucune garantie sur le respect du droit d'auteur); ○ Aucun contrôle de qualité (principe de bonne foi); ○ Interprétations douteuses, dérives et zones grises inévitables; |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>qu'elle n'interfère pas dans les décisions et les actions des utilisateurs de données, mais les met toutefois en garde qu'il est de leur responsabilité d'assurer la réutilisation éthique, légale et conforme des données.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Optimisation de l'utilisation des données contenues dans le graphe; ○ Facilité d'exécution des requêtes SPARQL et autres types d'interrogation du graphe; ○ En adéquation avec la volonté d'accessibilité et d'ouverture préconisée par Artsdata.ca. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Réputation potentiellement affectée – méfiance (désengagement, déresponsabilisation, manque de rigueur et d'intérêt); ○ Inadéquation apparente avec le principe d'imputabilité préconisé par La Culture Crée. |
| <p>4. Licence enrichie d'utilisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une licence enrichie d'utilisation guide les actions réalisées par les utilisateurs d'Artsdata.ca. N'importe qui peut extraire les données du graphe de connaissances et les réutiliser selon ses propres objectifs, tant et aussi longtemps que le droit d'auteur sur les médias (images, audio, vidéo) et d'autres principes prédéterminés soient respectés, par exemple la mention de la provenance des données (Artsdata), l'ajout d'un lien vers le site Web du fournisseur de | <ul style="list-style-type: none"> ○ En adéquation avec la responsabilité souhaitée en termes d'imputabilité préconisée par Artsdata.ca; ○ Conservation de la légitimité et du respect acquis; ○ Suppression des interprétations douteuses, dérives et zones grises potentielles; ○ Respect des ayants droits; ○ Contrôle qualité assuré. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implication considérable et constante en ressources humaines; ○ Ressources financières supplémentaires nécessaires à l'interne; ○ Application plus complexe; ○ Restrictif – frein possible à la participation des utilisateurs de données; ○ Complexification de l'exécution des |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>données, la réutilisation non commerciale des données, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'entité responsable de la maintenance et de la gestion d'Artsdata.ca, tout autant que l'utilisateur des données, est responsable de veiller à la réutilisation éthique, légale et conforme des données extraites du graphe de connaissances. Elle peut aider (de manière informative) le fournisseur de données à bâtir son argumentaire si une infraction a été commise de la part d'un utilisateur. | | <p>requêtes SPARQL et autres types d'interrogation du graphe;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Compétences supplémentaires nécessaires à l'interne. |
| 5. Licence d'utilisation avec contrepartie | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce scénario peut être incorporé aux deux scénarios impliquant la présence d'une licence d'utilisation. ○ Une licence d'utilisation guide les actions réalisées par les utilisateurs d'Artsdata.ca. N'importe qui peut extraire les données du graphe de connaissances et les réutiliser selon ses propres objectifs, tant et aussi longtemps que la licence d'utilisation soit respectée et qu'une contrepartie monétaire ou | <ul style="list-style-type: none"> ○ Source de financement qui pourrait contribuer à la viabilité financière du graphe (dépend de l'utilisation); ○ Rétributions possibles pour les contributeurs et les artistes; ○ N'affecte pas l'exécution des requêtes SPARQL et autres types d'interrogation du graphe. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implication considérable et constante en ressources humaines; ○ Application et gestion complexes; ○ Très restrictif pour les utilisateurs de données (dissuasif à participer) – peut affecter négativement la valorisation des données; |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>autre (p. ex. données, services ou produits) soit échangée par l'utilisateur. Cette contrepartie peut prendre plusieurs formes (DNVB, <i>Low Cost</i>, <i>Freemium</i>, abonnement social, <i>bundling</i>, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'entité responsable de la maintenance et de la gestion d'Artsdata.ca, tout autant que l'utilisateur des données, est responsable de veiller à la réutilisation éthique, légale et conforme des données extraites du graphe de connaissances. Elle peut aider (de manière informative) le fournisseur de données à bâtir son argumentaire si une infraction a été commise de la part d'un utilisateur. ○ Ce scénario soulève toutefois la question suivante : Comment les revenus seraient-ils redistribués? | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Compétences supplémentaires nécessaires à l'interne; ○ En inadéquation avec les valeurs d'accessibilité et d'ouverture préconisées par Artsdata.ca. |
|--|---|--|--|

o Principes de la licence d'utilisation des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quels principes régiront l'utilisation des données dans Artsdata.ca? o Quelles sont les utilisations possibles et proscrites des données une fois extraites? | <ul style="list-style-type: none"> o Des principes clairs en accord avec les valeurs d'Artsdata.ca sont établis et réunis dans une charte pour l'utilisation des données. o La licence d'utilisation et ses principes doivent être accessibles et visibles aux utilisateurs AVANT leur accès aux données et ils doivent être suffisamment vulgarisés pour éviter toute confusion éventuelle quant à leur interprétation. |

| Catégories de principes | Principes potentiels | Pistes d'action |
|---------------------------|--|--|
| <p>1. Droits d'auteur</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Mentionner la licence associée aux médias (images, audio, vidéo) de type CC0 ou CC-BY; o Assumer (ou non) l'imputabilité face au respect du droit d'auteur. | <ul style="list-style-type: none"> o Exemple : « [L'entité responsable de la maintenance et de la gestion d'Artsdata.ca] se dégage de toute responsabilité d'assurer la réutilisation éthique, légale et conforme des données »; o Exemple : « Vous indemniserez les fournisseurs de données contre tous dommages, réclamations, pertes, coûts, dépenses, poursuites et autres recours à la justice faits, soutenus, présentés, intentés ou susceptibles de l'être, pouvant être de quelque façon attribuable à votre utilisation des données »; |

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| <p>2. Mention de source (crédit)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Mentionner la provenance des données (Artsdata.ca versus fournisseurs versus communauté autour d'Artsdata); ○ Intégrer un hyperlien vers le site Web du ou des fournisseurs des données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Exemple : « Pour tout exercice de vos droits d'utilisation de l'information, vous devez inclure et maintenir la mention suivante : [...] ». |
| <p>3. Type d'utilisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Autoriser (ou proscrire) l'utilisation commerciale des données; ○ Verser une rétribution monétaire aux fournisseurs de données (en fonction d'une stratégie de tarification bien établie au départ); ○ Autoriser (ou proscrire) le remixage et la transformation des données; ○ Autoriser (ou proscrire) l'utilisation de l'identité du graphe de connaissances ou du ou des fournisseurs de données; ○ Imposer (ou non) le principe de réciprocité pour la diffusion des données utilisées (partage avec la même licence). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir « commercial... est-ce qu'on réfère à un service payant ou à un service qui entraînera des bénéfices financiers pour l'utilisateur de données?; ○ Distinguer le « commercial » du « non commercial »; ○ Exemple : « Il vous est interdit d'utiliser sur toute reproduction de l'information ou sur tout matériel ayant trait à votre produit à valeur ajoutée, ou ailleurs : le nom, l'emblème, les logos [...] ». |
| <p>4. Garantie</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir (ou renoncer à) une garantie sur la qualité des données; ○ Offrir (ou renoncer à) une garantie sur le respect des droits d'auteur. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Exemple : « Les données ouvertes sont disponibles et accessibles telles quelles, sans aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou tacite, notamment quant à leur adaptabilité, exactitude, actualité ou utilité à des fins particulières, à leur qualité marchande, à leur convenance à une utilisation prévue ou encore, quant à la non-violation des droits de propriété intellectuelle |

| | | |
|---------------------------|---|---|
| | | d'un tiers ou d'autres droits de propriété [...] ». |
| 5. Promotion et publicité | <ul style="list-style-type: none"> ○ Autoriser (ou interdire) la mention de toute forme d'alliance ou de partenariat avec le graphe de connaissances et les fournisseurs de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Exemple : « La présente licence ne crée aucun partenariat ou association, juridique ou officiel, entre Artsdata.ca, les utilisateurs et les fournisseurs de données; vous ne pouvez ni déclarer ni insinuer, publiquement ou non, que les fournisseurs de données ou Artsdata.ca approuvent la façon dont vous utilisez, reproduisez, traduisez, compilez ou communiquez au public par quelque moyen que ce soit les données ouvertes disponibles et accessibles [...] ». |
| 6. Résiliation | <ul style="list-style-type: none"> ○ Imposer la résiliation de l'octroi de la licence si l'ensemble des principes ne sont pas respectés. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Exemple : « La présente licence est automatiquement résiliée dans le cas d'un manquement de votre part aux obligations qui vous incombent en vertu de celle-ci. En cas de résiliation, vous devrez cesser toute utilisation, reproduction, traduction, compilation et communication au public par quelque moyen que ce soit des données ouvertes, incluant notamment la création et l'utilisation d'applications comprenant ces données ». |

2.5 Principes de gouvernance

o Nomenclature de la gouvernance des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelle nomenclature pourrait être utilisée pour désigner la gouvernance des données dans Artsdata.ca? Quelle portée privilégier? | <ul style="list-style-type: none"> o La nomenclature de la gouvernance des données dans Artsdata.ca devrait être simple et se référer le plus directement possible au concept de gouvernance des données. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|--|--|---|--|
| 1. Politique de gouvernance des données dans Artsdata.ca | <ul style="list-style-type: none"> o La nomenclature « Politique de gouvernance des données dans Arstdata.ca » est employée pour désigner l'ensemble des activités et des livrables associés à la gouvernance des données dans Artsdata.ca. | <ul style="list-style-type: none"> o Conformité à tous les niveaux; o Cohérence entre les actions des parties prenantes; o Nomenclature utilisée par plusieurs organisations, telles que Université Concordia (<i>Politique sur la gouvernance des données</i>), Données Québec (<i>Politique-cadre municipale de données ouvertes</i>), Ville de Terrebonne (<i>Politique sur les données ouvertes</i>), Ville de Laval, (<i>Politique de données ouvertes</i>), Cinémathèque | <ul style="list-style-type: none"> o Le mot « politique » peut faire peur aux fournisseurs de données et les dissuader de participer au PF (mot davantage connoté et d'apparence rigide); o Beaucoup de réflexions et de connaissances initiales sont nécessaires; o Très ambitieux et haut niveau de détail; o Investissement constant de la part du secteur et des professionnels. |

| | | | |
|---|--|---|---|
| | | <p><i>(Politique d'ouverture de données), etc.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisé dans le jargon classique (c.-à-d. que les professionnels savent de quoi on parle); ○ Application garantie des principes, normes et autres dispositions; ○ Possibilités infinies. | |
| <p>2. Cadre de gouvernance des données dans Artsdata.ca</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ La nomenclature « Cadre de gouvernance des données dans Arstdata.ca » est employée pour désigner l'ensemble des activités et des livrables associés à la gouvernance des données dans Artsdata.ca. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Conformité à tous les niveaux; ○ Cohérence entre les actions des parties prenantes; ○ « Cadre » est un mot moins connoté et d'apparence rigide que « politique »; ○ Application garantie des principes, normes et autres dispositions; ○ Possibilités infinies. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nomenclature peu utilisée par les institutions; ○ Beaucoup de réflexions et de connaissances initiales sont nécessaires pour sa conceptualisation et son implémentation; ○ Très ambitieux et niveau considérable de détail; ○ Investissement constant de la part du secteur et des professionnels. |
| <p>3. Principes directeurs des données dans Artsdata.ca / Principes en matière de données ouvertes dans Artsdata.ca</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ La nomenclature « Principes directeurs des données dans Arstdata.ca » est employée pour désigner l'ensemble des activités et des livrables associés | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu restrictif; ○ Moins de réflexions et de connaissances initiales sont nécessaires pour sa conceptualisation et son implémentation (niveau de détail moindre); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune garantie sur l'application des principes (peut être problématique en fonction des attentes des utilisateurs des données); |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | <p>à la gouvernance des données dans Artsdata.ca.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Suppose des « recommandations » plutôt que des « directives ». | <ul style="list-style-type: none"> ○ Investissement limité de la part du secteur et des professionnels. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Des principes pourraient potentiellement entrer en conflit; ○ Peut laisser place à des dérives puisque peu restrictif; ○ Non opérationnel, peu directif et limitant. |
| 4. Charte des données dans Artsdata.ca | <ul style="list-style-type: none"> ○ La nomenclature « Charte des données dans Arstdata.ca » est employée pour désigner l'ensemble des activités et des livrables associés à la gouvernance des données dans Artsdata.ca. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu restrictif; ○ Moins de réflexions et de connaissances initiales sont nécessaires pour sa conceptualisation et son implémentation; ○ Nomenclature utilisée par : International Open Data Charter, Ville de Montréal (<i>Charte des données numériques</i>), Gouvernement du Canada, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune garantie sur l'application des principes (peut être problématique en fonction des attentes des utilisateurs des données); ○ Des principes pourraient potentiellement entrer en conflit; ○ Peut laisser place à des dérives puisque peu restrictif; ○ Ambitieux et non opérationnel; une charte ne vise pas à indiquer aux organisations comment mieux gérer et utiliser leurs données (CAPACOA & Nord Ouvert, 2021); ○ Nécessite quand même un investissement constant de la part du secteur et des professionnels. |

o Parties prenantes de la gouvernance d'Artsdata.ca

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quelles devraient être les parties prenantes de la gouvernance d'Artsdata.ca? o Quelles pourraient-être leurs responsabilités? o Quelles parties prenantes devraient détenir un pouvoir décisionnel? | <ul style="list-style-type: none"> o Les parties prenantes de la gouvernance d'Artsdata.ca sont équilibrées sur les plans de la représentativité géographique, linguistique, disciplinaire, et typologique en termes de types d'organisations (petite/grande, diffuseur/agrégateur, etc.). o Les rôles et les responsabilités sont réalistes et ciblés, en plus de reposer sur une évaluation censée des ressources humaines, matérielles et financières potentielles. |

Les types de membres et leur représentation au sein de l'instance décisionnelle

| Types de membres | Définitions | Pouvoirs |
|------------------------|--|----------|
| Producteurs de données | <ul style="list-style-type: none"> o Contribuent à alimenter le graphe de connaissances en (méta)données ouvertes de qualité qui répondent aux normes et aux standards d'Artsdata.ca par la production de métadonnées, la sensibilisation, l'accompagnement et la formation. | 5 sièges |
| Utilisateurs | <ul style="list-style-type: none"> o Utilisent les données du graphe à diverses fins sans contribuer à alimenter le graphe de connaissances en métadonnées. | 2 sièges |
| Partenaires de soutien | <ul style="list-style-type: none"> o Partenaires technologiques, numériques, financiers ou culturels qui ne contribuent pas directement à alimenter le graphe de connaissances en (méta)données ouvertes de qualité qui répondent aux normes et aux standards d'Artsdata.ca par la production de métadonnées, la sensibilisation, l'accompagnement et la formation. | 4 sièges |

Rôle des parties prenantes

| Catégories de parties prenantes | Parties prenantes | Responsabilités opérationnelles potentielles | Type de membres | Instance décisionnelle | Domaines décisionnels pertinents | Instance opérationnelle |
|---|--|---|--|------------------------|--|-------------------------|
| Initiatives pour la mutualisation et la valorisation des données dans Artsdata.ca | <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les initiatives de mobilisation visant à accroître la découvrabilité des contenus culturels en mutualisant et en valorisant les données dans Artsdata.ca ○ Un avenir numérique lié (CAPACOA), dialog (RCRCQ) ○ Toute autre initiative dans le futur | <ul style="list-style-type: none"> ○ Représenter adéquatement les besoins, les capacités, les moyens, les intentions et les intérêts numériques des acteurs culturels qu'elles mobilisent; ○ Identifier les aspects technologiques les plus pertinents pour leur membrariat; ○ Contribuer à alimenter le graphe de connaissances en données ouvertes (par l'influence et l'accompagnement); ○ Faire connaître et rayonner l'écosystème Artsdata.ca sur leur territoire. | Producteurs Partenaires de soutien | Oui | Principes Métadonnées Qualité Cycle de vie Accessibilité | Oui |

| | | | | | | |
|---------------------------------------|--|---|------------------------|--------------------|---|-----|
| Agences ou entreprises technologiques | <ul style="list-style-type: none"> ○ La Culture Créée ○ Tout autre OBL ou OBNL technologique | <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer, à titre de fournisseurs de services, le développement technologique du graphe de connaissances; ○ Assurer la pertinence du graphe de connaissances au regard des dernières avancées technologiques, numériques et sémantiques sur le Web. | Partenaires de soutien | Non | Cycle de vie Métadonnées Qualité | Oui |
| Partenaires financiers | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ministères ○ Conseils des arts ○ Agences gouvernementales ○ Entreprises privées | <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la pérennité et la saine gestion financière du graphe de connaissances; ○ Donner aux acteurs culturels les moyens financiers adéquats pour entreprendre un processus d'ouverture et de partage de leurs données événementielles. | Partenaires de soutien | Non (Observateurs) | Principes | Non |
| Artistes professionnels | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artistes individuels ○ Collectifs (p. ex. compagnies de théâtre, de cirque et de danse) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Contribuer à alimenter le graphe de connaissances en (méta)données ouvertes de qualité qui répondent aux normes et aux standards d'Artsdata.ca. | Producteurs | Oui | Qualité Métadonnées Accessibilité | Non |

| | | | | | | |
|--|--|---|-----------------------------|--------------------------------|---|-----|
| Diffuseurs, programmeurs et organisateurs d'événements en arts de la scène | <ul style="list-style-type: none"> ○ Salles de spectacles multidisciplinaires ○ Salles de spectacles unidisciplinaires ○ Festivals ○ Musées et galeries d'art ○ Centres d'interprétation et pôles culturels ○ Boîtes de production ○ Etc. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Contribuer à alimenter le graphe de connaissances en (méta)données ouvertes de qualité qui répondent aux normes et aux standards d'Artsdata.ca. | Producteurs | Oui | Métadonnées Qualité Cycle de vie Accessibilité | Non |
| Agrégateurs, promoteurs en ligne et tiers culturels | <ul style="list-style-type: none"> ○ Calendriers culturels (p. ex. La Vitrine, Signé Laval) ○ Plateformes en ligne ○ Agences de tourisme (p. ex. Quoi Vivre à Rimouski) ○ OBNL et OBL culturels | <ul style="list-style-type: none"> ○ Contribuer à alimenter le graphe de connaissances en (méta)données ouvertes de qualité qui répondent aux normes et aux standards d'Artsdata.ca. | Producteurs Utilisateurs | Oui (Sauf les billetteries) | Métadonnées Qualité Cycle de vie Accessibilité | Non |

| | | | | | | |
|--|---|--|---|-----|---|-----|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Billetteries (p. ex. lepointdevente.com, Ovation, Tuxedo) ○ Etc. | | | | | |
| Associations et conseils municipaux, régionaux, provinciaux et fédéraux liés à des pratiques artistiques | <ul style="list-style-type: none"> ○ Conseils régionaux de la culture ○ CAPACOA ○ Regroupement RIDEAU ○ Conseil québécois du théâtre ○ Professional Association of Canadian Theatres ○ Etc. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Recueillir l'ensemble de l'information sur les besoins, les capacités, les moyens, les intentions et les aspirations des artistes culturels qu'elles mobilisent; ○ Identifier les aspects technologiques les plus pertinents pour leur membrariat; ○ Contribuer à alimenter le graphe de connaissances en données ouvertes; ○ Faire connaître et rayonner l'écosystème Artsdata.ca sur leur territoire. | Producteurs Utilisateurs Partenaires de soutien | Oui | Principes Métadonnées | Oui |
| Experts numériques et technologiques | <ul style="list-style-type: none"> ○ Agences-conseil (p. ex. A10s) ○ Particuliers | <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la pertinence du graphe de connaissances au regard des dernières avancées technologiques, numériques et sémantiques sur le Web; | Partenaires de soutien | Oui | Qualité Métadonnées Cycle de vie Accessibilité | Oui |

| | | | | | | |
|---|--|---|--|-----|---|-----|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Recommander l'adoption de nouvelles normes, standards, outils, processus, etc. | | | | |
| Chercheurs et groupes de recherche universitaires | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la pertinence du graphe de connaissances au regard des dernières avancées technologiques, numériques et sémantiques sur le Web; ○ Recommander l'adoption de nouveaux standards, outils, processus, etc.; ○ Mettre en valeur les données du graphe de connaissances; ○ Mettre en valeur les données archivés. | Partenaires de soutien Utilisateurs | Oui | Qualité Métadonnées Cycle de vie Accessibilité | Oui |
| Industries culturelles | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Contribuer à alimenter le graphe de connaissances en (méta)données ouvertes de qualité qui répondent aux normes et aux standards d'Artsdata.ca; ○ Mettre en valeur les données du graphe de connaissances. | Producteurs Utilisateurs | Oui | Qualité Accessibilité | Non |

| | | | | | | |
|------------------------|--|--|------------------------|-----|--|-----|
| | | | | | | |
| Employés d'Artsdata.ca | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Veiller à l'entretien et au développement du graphe; ○ Effectuer et coordonner les recherches et les travaux; ○ Animer l'écosystème Artsdata.ca; ○ Gérer les budgets et les demandes de financement; ○ Développer du matériel d'accompagnement et des outils de formation. | Partenaires de soutien | Non | Principes Métadonnées Qualité Cycle de vie Accessibilité | Oui |

À établir : critères de sélection + volume des représentants

○ Cadre opérationnel de la gouvernance d'Artsdata.ca – Approche

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelle devrait-être l'approche de la gouvernance d'Artsdata.ca? | <ul style="list-style-type: none"> ○ L'approche de la gouvernance d'Artsdata.ca permet d'impliquer l'ensemble des parties prenantes de manière prompte et efficace. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---------------------|---|--|---|
| 1. Approche fédérée | <ul style="list-style-type: none"> ○ À mi-chemin entre la centralisation et la distribution, cette approche prévoit que la gouvernance des données soit chapeautée par une seule instance décisionnelle qui délègue les mandats, activités et responsabilités de la gouvernance à plusieurs instances opérationnelles qui procèdent selon des stratégies, standards et processus communs établis par l'instance décisionnelle. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise sur la collaboration; ○ Grande capacité d'adaptation à divers environnements; ○ Complémentarité des mandats confiés aux instances opérationnelles; ○ Valorisation des compétences et des moyens de chacun; ○ Garantie de la conformité; ○ Contrôle sur le respect des processus et des procédures et standardisation accrue; ○ Uniformisation du travail; ○ Vue d'ensemble des actions à réaliser. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Défi organisationnel significatif; ○ Approche plus lente en raison du niveau très élevé de coordination (affecte le calendrier de travail); ○ Niveau de réactivité inférieur (ne permet pas de répondre rapidement aux besoins); ○ Mise en commun des ressources limitée à l'instance décisionnelle (déséquilibre potentiel); ○ Coûts et effectifs marqués; ○ Autonomie partielle des instances opérationnelles; |

| | | | |
|-------------------------|---|---|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Inégalité possible de la performance. |
| 2. Approche centralisée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cette approche prévoit que la gouvernance des données soit chapeauté par une seule instance décisionnelle qui délègue l'ensemble des mandats, activités et responsabilités de la gouvernance à une seule instance opérationnelle qui procède selon des stratégies, standards et processus établis par l'instance décisionnelle. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction des coûts et des effectifs (mise en commun des ressources); ○ Mise sur la collaboration; ○ Contrôle optimal sur le respect des processus et des procédures ainsi qu'une meilleure standardisation; ○ Uniformisation du travail; ○ Vue d'ensemble des actions à réaliser; ○ Garantie de la conformité; ○ Mise en commun des ressources; ○ Niveau de réactivité satisfaisant (répond suffisamment rapidement aux besoins); ○ Aucune inégalité possible dans la performance. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Défi organisationnel important (p. ex. réussir à rassembler l'ensemble des parties prenantes fréquemment); ○ Peu d'autonomie laissée aux parties prenantes de l'instance opérationnelle; ○ Tout le poids des mandats retombe sur la seule et unique instance opérationnelle (aucune complémentarité avec d'autres équipes); ○ Compétences spécifiques peu valorisées; ○ Approche lente à normale en raison du niveau élevé de coordination. |
| 3. Approche distribuée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cette approche prévoit que la gouvernance des données soit répartie en plusieurs instances décisionnelles qui délèguent des mandats, activités et responsabilités | <ul style="list-style-type: none"> ○ Permet de répondre plus rapidement aux besoins (très grande réactivité); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune garantie sur la conformité; ○ Aucune uniformisation du travail, et très faible contrôle sur le respect des |

| | | | |
|------------------------|---|---|--|
| | <p>spécifiques et distincts à leur instance opérationnelle, dont chacune procède selon des stratégies, standards et processus qui lui sont propres.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sans mise en commun = approche féodale. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation des compétences et des moyens de chacun; ○ Répartition des mandats en fonction des compétences et des moyens de chacun (complémentarité); ○ Grande autonomie des instances opérationnelles; ○ Grande capacité d'adaptation à divers environnements; ○ Approche rapide, car niveau de coordination peu élevé; ○ Défi organisationnel amoindri. | <p>stratégies, des standards et des processus entre les instances décisionnelles et opérationnelles;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque d'inégalité dans la performance; ○ Faible collaboration (une valeur importante à dialog); ○ Éparpillement des actions à réaliser (aucune vue d'ensemble); ○ Aucune mise en commun des ressources (déséquilibre potentiel); ○ Coûts et effectifs marqués. |
| 4. Approche anarchique | <ul style="list-style-type: none"> ○ Cette approche prévoit que la gouvernance des données ne soit d'aucune façon régie par des principes qu'appliquent des entités décisionnelles ou organisationnelles. Les fournisseurs de données peuvent participer au graphe comme bon leur semble, par leur propres moyens et selon leur propre jugement. ○ Il en résulte une gouvernance dite instable. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Approche rapide, car niveau de coordination inexistant; ○ Défi organisationnel amoindri; ○ Autonomie totale des fournisseurs de données. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune garantie sur la conformité; ○ Aucune uniformisation du travail, et très faible contrôle sur le respect des stratégies, des standards et des processus entre les instances décisionnelles et opérationnelles; ○ Risque d'inégalité dans la performance; |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none">○ Faible collaboration (une valeur importante pour dia-log);○ Éparpillement des actions à réaliser (aucune vue d'ensemble);○ Aucune mise en commun des ressources (déséquilibre potentiel). |
|--|--|--|---|

- Cadre opérationnel de la gouvernance d'Artsdata.ca – Structure organisationnelle de la gouvernance d'Artsdata

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelle devrait-être la structure organisationnelle de la gouvernance d'Artsdata.ca? | <ul style="list-style-type: none"> ○ La structure organisationnelle de la gouvernance d'Artsdata.ca est compatible avec l'approche adoptée au point précédent. |

Requis

- Stabilité financière / fort potentiel de financement
- Représentativité du milieu culturel (particulièrement des fournisseurs de données)
- Aucune apparence de conflits d'intérêts
- Concordance avec les valeurs / le mandat

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---|--|---|---|
| <p>1. Table de concertation non-incorporée (Conseil d'orientation)</p> <p>Exemple : GTFAS</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artsdata.ca est administré par une table de concertation à laquelle participent les représentants des différents types de membres évoqués un peu plus haut. ○ Une entente partenariale établit les rôles et les responsabilités de chaque membre et représentant, qu'elles soient partagées ou non (ou les deux). ○ Chaque membre dispose d'un vote lors de l'élection des représentants | <ul style="list-style-type: none"> ○ Évite la constitution d'une structure juridique; ○ Haute pertinence - mandat principal; ○ Processus et effort collectif et dynamique en phase avec les valeurs de concertation, d'ouverture et de dialogue préconisées par le projet dia-log; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Crédibilité à forger; ○ Défi de mobilisation et de coordination; ○ Implication inégale des représentants; ○ Aucune garantie sur la pérennité de l'entité; ○ Difficilement finançable; ○ Lent développement (peu de temps peut être |

| | | | |
|---|--|---|--|
| | <p>qui siègeront sur de l'instance décisionnelle ou lors des prises de décisions importantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque représentant dispose d'un vote lors des prises de décisions. ○ À des fins administratives uniquement, une des entités siégeant sur la table de concertation est désignée « <u>fiduciaire</u> » au nom de l'ensemble des membres. ○ La gouvernance est représentative des parties prenantes (gouvernance par les pairs). ○ La table de concertation agit comme instance décisionnelle et opérationnelle OU seulement décisionnelle, et alors doit mettre sur pied une ou plusieurs instances opérationnelles constituées de ses propres membres. <p>Convient à l'approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fédérée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Haute représentativité des parties prenantes en termes de pouvoir décisionnel; ○ Imputabilité limitée des membres. | <p>accordé au projet par les représentants);</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'apparence de conflit d'intérêt dépend du membrariat et/ou des rôles et responsabilités partagées; ○ Risque d'asymétrie dans la représentativité des disciplines; ○ Beaucoup d'implication en nature et de temps d'engagement. |
| <p>2. Nouvelle coopérative indépendante ou association de membres</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une coopérative ou une association de membres est créée afin d'administrer Artsdata.ca. La gouvernance est représentative des | <ul style="list-style-type: none"> ○ Haute pertinence - mandat principal; ○ Processus et effort collectif et dynamique en phase avec les | <ul style="list-style-type: none"> ○ Crédibilité à forger; ○ Implique la constitution d'une nouvelle entité juridique; |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | <p>parties prenantes (gouvernance par les pairs).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les décisions sont votées de façon démocratique par les membres ou les représentants de la coopérative ou de l'association lors d'assemblées. ○ Une instance décisionnelle composée de représentants des différents types de membres est constituée. ○ Chaque membre dispose d'un vote lors de l'élection des représentants qui siègeront sur de l'instance décisionnelle. ○ Les instances opérationnelles peuvent prendre la forme de comités de travail (ou autres structures semblables) dont les participants sont élus par les représentants de l'instance décisionnelle. <p>Convient à l'approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fédérée | <p>valeurs de concertation, d'ouverture et de dialogue préconisées par le projet dia-log;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Haute représentativité des parties prenantes en termes de pouvoir décisionnel; ○ Mise en commun des ressources (matérielles, humaines et financières); ○ Développement moyen à rapide, car mandat principal de la coopérative ou de l'association; ○ Taux de survie généralement plus élevé que celui des entreprises privées; ○ Possibilité d'émettre des parts privilégiées; ○ Imputabilité limitée des membres. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Défi de mobilisation et de coordination; ○ L'apparence de conflit d'intérêt dépend du membrariat et/ou des rôles et responsabilités partagées; ○ Aucune garantie sur la pérennité de l'entité; ○ Difficilement finançable (comment rémunérer les contractuels, le cas échéant?); ○ Gestion plus lourde que pour un OBNL (processus décisionnel); ○ Autogestion = source d'impasses et de conflits; ○ Risque d'asymétrie dans la représentativité des disciplines; ○ Coûts de fonctionnement plus onéreux qu'une table de concertation ou un groupe/comité de travail; |
|--|--|---|--|

| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Beaucoup d'implication en nature et de temps d'engagement. |
|---|--|---|---|
| <p>3. Centre national des arts à Ottawa</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artsdata.ca est administré par le Centre national des arts à Ottawa. ○ Le CA agit comme instance décisionnelle. ○ Le CNA dispose de sa propre équipe interne (salariés ou contractuels) qui agit comme instance opérationnelle. <p>Convient à l'approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Centralisée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Évite la constitution d'une nouvelle entité juridique; ○ Responsabilités claires de chaque personne; ○ Garantie relative de la stabilité et de la pérennité de l'entité; ○ Développement rapide en raison du potentiel coercitif; ○ Potentiel de rémunération équitable pour l'ensemble des parties prenantes; ○ Crédibilité déjà acquise. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Il ne s'agit pas d'un effort collectif (représentativité du milieu culturel à <u>prouver</u>, puisqu'il ne peut agir qu'à titre de consultant); ○ Faible représentativité des parties prenantes en pouvoir décisionnel; ○ Pas admissible aux subventions publiques (financement restreint); ○ Risque d'asymétrie dans la représentativité des disciplines; ○ Pertinence plus ou moins en accord avec le mandat principal; ○ Imputabilité totale. |
| <p>4. OBNL culturel existant (avec CA)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artsdata.ca est administré par un OBNL culturel existant (p. ex. Culture pour tous, Toronto Alliance for the Performing Arts (TAPA), etc.); | <ul style="list-style-type: none"> ○ Évite la constitution d'une nouvelle entité juridique; ○ Responsabilités claires de chaque personne; | <ul style="list-style-type: none"> ○ Il ne s'agit pas d'un effort collectif (représentativité du milieu culturel à <u>prouver</u>, puisqu'il ne |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Le CA agit comme instance décisionnelle; ○ L'OBNL dispose de sa propre équipe interne (salariés ou contractuels) qui agit comme instance opérationnelle. <p>Convient à l'approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centralisée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Garantie relative de la stabilité et de la pérennité de l'entité; ○ Développement rapide en raison du potentiel coercitif; ○ Admissibilité aux subventions publiques (potentiel de financement); ○ Potentiel de rémunération équitable pour l'ensemble des parties prenantes; ○ Crédibilité déjà acquise. | <p>peut agir qu'à titre de consultant);</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible représentativité des parties prenantes en pouvoir décisionnel; ○ Imputabilité totale de l'OBNL; ○ Risque d'asymétrie dans la représentativité des disciplines; ○ Pertinence plus ou moins en accord avec le mandat principal. |
| <p>5. Fiducie d'utilité sociale de données</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artsdata.ca est administré comme une fiducie d'utilité sociale (FUS) de données. ○ La FUS est constituée dans un but d'intérêt général : sa destination devient sa vocation et le bénéficiaire sera la collectivité. Elle est également régie par un acte constitutif; ○ Elle est composée de : <ul style="list-style-type: none"> Constituants : peuvent être des particuliers ou des personnes morales (entreprise, institution, agence d'État ou | <ul style="list-style-type: none"> ○ Haute représentativité des parties prenantes en pouvoir décisionnel; ○ Haute pertinence - mandat principal; ○ Processus et effort collectif et dynamique en phase avec les valeurs de concertation, d'ouverture et de dialogue préconisées par le projet dia-log; ○ Haute représentativité des parties prenantes en | <ul style="list-style-type: none"> ○ Application extrêmement complexe (surtout du fait qu'il s'agirait d'une application à la grandeur du pays); ○ Crédibilité à forger; ○ Implique la constitution d'une nouvelle entité juridique; ○ Défi de mobilisation et de coordination; |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | <p>municipalité). Si la loi prévoit que le propriétaire cédant est celui qui détermine la vocation et fixe les modalités de fonctionnement de la FUS, dans les faits, les rôles de l'instigateur et du concepteur peuvent être portés par une tierce partie, par exemple un organisme de conservation. Celui-ci peut convaincre un propriétaire de céder son bien ou s'en porter acquéreur.</p> <p>Fiduciaires : gardiens et administrateurs de la FUS. Ils sont mandatés pour administrer le patrimoine selon les règles de « l'administration du bien d'autrui ». Ce mandat peut être confié à une ou plusieurs personnes. On parlera alors d'un conseil ou d'un collège des fiduciaires.</p> <p>Bénéficiaires : la collectivité - ne donne aucun pouvoir dans la gouvernance ni de droits réels sur le patrimoine collectif.</p> | <p>termes de pouvoir décisionnel;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Crée un espace neutre de partage et de mise en commun de données; ○ Fort potentiel de pérennité; ○ Encadrement juridique clair et rassurant; ○ Flexibilité lors de sa constitution (soumis à la volonté et aux choix de ses constituants). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Implique l'embauche d'experts juridiques et les coûts afférents; ○ Difficilement finançable (comment rémunérer les contractuels, le cas échéant?); ○ Modèle expérimental qui n'a pas encore fait ses preuves; ○ Lourdeur administrative résultant des mécanismes de surveillance et de la complexité juridique; ○ Rigidité de la structure résultant de son cadre juridique (après sa constitution). |
|--|---|---|--|

| | | | |
|--------------------------------|---|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ La FUS peut impartir la gestion de leurs biens à une personne physique ou morale (entreprise, OBNL, coopérative). <p>SOURCE : TIESS, 2021</p> | | |
| 6. Projet collectif (alliance) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artsdata.ca est administrée par plusieurs entités indépendantes se réunissant en collectif/alliance. ○ Une entente partenariale établit les rôles et les responsabilités de chaque entité. Ces responsabilités sont exclusives à leur entité d'attache et complémentaires à celles des autres entités. ○ Chaque entité est à la fois sa propre instance opérationnelle ET décisionnelle. ○ Le collectif se réunit périodiquement pour s'informer des avancées de chacun. <p>Convient à l'approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Distribuée | <ul style="list-style-type: none"> ○ Continuité - expérience pour ce mode de fonctionnement; ○ Évite la constitution d'une structure juridique; ○ Haute pertinence - mandat principal; ○ Processus et effort collectif et dynamique en phase avec les valeurs de concertation, d'ouverture et de dialogue préconisées par le projet dia-log; ○ Imputabilité limitée des membres. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune garantie sur la pérennité du projet collectif; ○ Difficilement finançable/déséquilibre financier potentiel entre les différentes entités; ○ Représentativité des parties prenantes en pouvoir décisionnel <u>à prouver</u>; ○ Implication forcément inégale entre les entités; ○ Lent développement (peu de temps peut être accordé au projet par les entités); ○ L'apparence de conflit d'intérêt dépend du membrariat et/ou des rôles et responsabilités partagées; |

| | | | |
|---------------------------------------|---|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque d'asymétrie dans la représentativité des disciplines; ○ Beaucoup d'implication en nature et de temps d'engagement. |
| 7. Nouvel OBNL indépendant | <ul style="list-style-type: none"> ○ Artsdata.ca est administré par une nouvelle OBNL. La gouvernance est représentative des parties prenantes. ○ | <ul style="list-style-type: none"> ○ Structure la plus adaptée à l'obtention de financement public; ○ Responsabilité limitée des membres; ○ Niveau élevé d'engagement des membres; ○ Crédibilité auprès du gouvernement, des bailleurs de fonds et du public; ○ Développement rapide, car mandat principal. ○ Autonomie et indépendance. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus complexe que la gestion du projet par une organisation existante; ○ Conflits d'intérêt potentiels; ○ Requierdavantage de ressources matérielles; ○ Financement tributaire des politiques gouvernementales; ○ La mise en place de l'OBNL suggère des coûts de fonctionnement plus onéreux. |
| 8. Nouvelle organisation parapublique | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une nouvelle organisation est créée par le gouvernement provincial ou fédéral afin de voir à la bonne gestion du PF. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Bénéficie d'une plus grande autonomie que les organismes publics; ○ Financement public de base assuré (fonctionnement). | <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépend de la volonté politique du gouvernement et des budgets disponibles; ○ Complexe à mettre en branle; |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourrait rendre plus difficile l'expérimentation et l'innovation; ○ Risque de dévier des objectifs initiaux; ○ Perte d'autonomie et d'indépendance; ○ La mise en place de la nouvelle organisation parapublique suggère des coûts de fonctionnement plus onéreux. |
| 9. Nouvelle entreprise privée indépendante | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une entreprise privée est créée afin de porter le PF. La composition des actionnaires de cette entreprise serait à déterminer. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Possibilité d'investissements privés; ○ Possibilité de crédits fédéraux en R&D; ○ Possibilité de financement par le biais de programmes d'appui aux entreprises; ○ Développement rapide, car mandat principal. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Peu cohérent avec les valeurs du projet; ○ Ferme la porte à du soutien public au fonctionnement; ○ Dérive commerciale potentielle; ○ La création d'une organisation dédiée est plus complexe que la gestion du projet par une organisation existante; ○ Pas de souplesse contractuelle; |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none">○ Les coûts de démarrage sont plus importants;○ Frais d'administration annuels élevés;○ La mise en place de l'OBL suggère des coûts de fonctionnement plus onéreux. |
|--|--|--|---|

o Cadre opérationnel de la gouvernance – Instance de gouvernance des données

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> o Quel devrait être l'instance de gouvernance des données dans Artsdata.ca? o Comment cette instance devrait-elle être composée? | <ul style="list-style-type: none"> o L'instance de gouvernance des données et sa sont compatibles avec la gouvernance de arpdata.ca (approche et structure organisationnelle). o L'instance de gouvernance des données permet de prendre des décisions éclairées dans tous les domaines décisionnels qui concernent les données. o Comme les membres de l'·des instance·s opérationnelle·s, les membres de l'instance de gouvernance des données (du comité de gouvernance des données) sont nommées par l'instance décisionnelle |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|--|---|--|--|
| <p>1. Comité composé de représentants de l'instance décisionnelle avec représentants de l'·des instance·s opérationnelle·s</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Un comité décisionnel composé de membres de l'instance décisionnelle et de représentants de l'·des instance·s opérationnelle·s est formé spécifiquement pour prendre des décisions. | <ul style="list-style-type: none"> o Présence de l'·des instance·s opérationnelle·s; o Contact direct avec les réalités du terrain; o Décisions plus éclairées. | <ul style="list-style-type: none"> o Coordination plus complexe; o Vitesse décisionnelle plus lente. |
| <p>2. L'entière instance décisionnelle avec représentants de la·des</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Les décisions sont prises par tous les membres de l'instance décisionnelle et | <ul style="list-style-type: none"> o Présence de l'·des instance·s opérationnelle·s; | <ul style="list-style-type: none"> o Coordination plus complexe; |

| | | | |
|---|--|--|--|
| instance·s opérationnelle·s | des représentants de la·des instance·s opérationnelle·s. | ○ Décisions plus éclairées. | ○ Vitesse décisionnelle plus lente. |
| 3. Comité décisionnel dédié au sein de l'instance décisionnelle | ○ Un comité décisionnel composé de membres de l'instance décisionnelle est formé spécifiquement pour prendre des décisions. | ○ Faible niveau de coordination; ○ Grande vitesse décisionnelle. | ○ Absence de l'·des instance·s opérationnelle·s. |
| 4. L'entière instance décisionnelle | ○ Les décisions sont prises par tous les membres de l'instance décisionnelle. | ○ Faible niveau de coordination; ○ Vitesse décisionnelles relative. | ○ Absence de l'·des instance·s opérationnelle·s. |

o Utilisation de chartes et principes internationaux

| Questions à répondre | Conditions de succès |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> o Le cadre de gouvernance des données dans Artsdata.ca devra-t-il prévoir la réutilisation et /ou la compatibilité avec les chartes et principes internationaux existants? | <ul style="list-style-type: none"> o Le cadre de gouvernance des données dans Artsdata.ca repose sur des chartes et des principes adaptés, cohérents, crédibles et éprouvés. |

| Scénarios | Explications | Forces | Faiblesses |
|---|---|---|---|
| <p>1. Adoption de chartes et de principes internationaux ET de principes se rapportant spécifiquement à Artsdata.ca</p> | <ul style="list-style-type: none"> o Une sélection de chartes et de principes internationaux pertinents pour les données ouvertes du milieu culturel est adoptée et appliquée (p. ex. principes FAIR et CARE, Charte internationale sur les données ouvertes, Audience Finder Community Charter, Charte de Comportement Éthique - Apidae Tourisme, etc.); o Des principes se rapportant spécifiquement à Artsdata.ca sont développés et appliqués en complémentarité de ces chartes et principes existants. | <ul style="list-style-type: none"> o En phase avec les recommandations de CAPACOA, La Culture Créée et Nord Ouvert; o Crédibilité apportée par l'utilisation de normes et de principes proposés et utilisés par des organisations reconnues; o Affinement des principes touchant aux données d'Artsdata.ca en fonction des besoins, des objectifs et des ambitions du milieu culturel. | <ul style="list-style-type: none"> o Nécessite un travail colossal de recherche, de réflexion et d'arrimage en amont; o Investissement important de la part du milieu culturel canadien (organismes et professionnels). |

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>2. Adoption de normes et de principes internationaux UNIQUEMENT</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Une sélection de normes et de principes internationaux pertinents pour les données ouvertes du milieu culturel est adoptée et appliquée (p. ex. principes FAIR et CARE, Charte internationale sur les données ouvertes, Audience Finder Community Charter, Charte de Comportement Éthique - Apidae Tourisme, etc.); ○ Aucun principe se rapportant spécifiquement à Artsdata.ca n'est créé. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessite peu de recherche, de réflexion et d'arrimage en amont; ○ Faible investissement de la part du milieu culturel canadien (organismes et professionnels); ○ Crédibilité apportée par l'utilisation de normes et de principes proposés et utilisés par des organisations reconnues. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Normes et principes existants très larges et souvent peu adaptés au milieu culturel; ○ Conflits potentiels autour des normes et des principes adoptés. |
| <p>3. Adoption de principes se rapportant spécifiquement à Artsdata.ca UNIQUEMENT</p> | <ul style="list-style-type: none"> ○ Des principes se rapportant spécifiquement à Artsdata.ca sont développés et appliqués; ○ Les normes et les principes internationaux s'appliquant aux données ouvertes dans le milieu culturel ne sont pas adoptés ni appliqués. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Investissement plus ou moins important de la part du milieu culturel canadien (organismes et professionnels); ○ Aucun effort d'arrimage avec les normes et les principes internationaux à fournir. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessite un travail de recherche et de réflexion en amont; ○ Crédibilité amoindrie, puisque les normes et les principes adoptés par des organisations reconnues à travers le monde ne se reflètent pas dans les principes adoptés pour Artsdata.ca. |

| Chartes et principes internationaux identifiés | Explications | Utilisée/Suggérée par | Niveau de pertinence | Recommandation |
|--|--|--|----------------------|-----------------|
| FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship | <ul style="list-style-type: none"> - Ensemble concis et mesurable de principes - établi par le milieu universitaire, l'industrie, les agences de financement et les éditeurs universitaires - établissant les lignes directrices pour ceux et celles qui désirent améliorer la réutilisabilité de leurs données en mettant l'accent sur l'amélioration de la capacité des machines à trouver et à utiliser automatiquement les données tout en favorisant leur réutilisation. - 4 principes : <ul style="list-style-type: none"> · Findable (Facilement trouvable) · Accessible (accessible) · Interoperable (interopérable) · Reusable (réutilisable) - Ces principes directeurs précèdent les choix de mise en œuvre. - Ces principes ne suggèrent aucune technologie, norme ou solution de mise en œuvre spécifique. - Ces principes permettent d'adopter un large éventail de comportements intégratifs et exploratoires basés sur un large éventail de choix technologiques et de mise en œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> ○ La Culture Créée ○ Dataverse ○ FAIRDOM ○ ISA ○ Open PHACTS ○ wwPDB ○ Uniprot | Maximum | Adoption totale |

| | | | | |
|--|---|--|---------|-----------------|
| Charte internationale sur les données ouvertes | <ul style="list-style-type: none"> - Mission : rendre les données ouvertes et librement disponibles, tout en protégeant les droits des personnes et des communautés. - Buts : <ul style="list-style-type: none"> ○ articuler les normes mondiales; ○ aider les gouvernements à traduire les normes en réformes concrètes adaptées à leur contexte. - 6 principes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des données ouvertes par défaut; ○ Des données diffusées en temps opportun et exhaustives; ○ Des données accessibles et utilisables; ○ Des données comparables et interopérables; ○ Des données servant à l'amélioration de la gouvernance et de la participation citoyenne; ○ Des données favorisant le développement inclusif et l'innovation. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Données Québec ○ BAnQ ○ Open North ○ Ville d'Edmonton ○ Gouvernement ontarien ○ Gouvernement canadien | Élevé | Adoption totale |
| CARE Principles for Indigenous Data Governance | <ul style="list-style-type: none"> - Un projet de Global Indigenous Data Alliance (GIDA). - Réseau international de chercheurs, de praticiens des données et d'activistes politiques autochtones. - Objectifs : | | Maximum | Adoption totale |

| | | | | |
|---|---|--|-------|--------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire progresser la souveraineté et la gouvernance des données autochtones; ○ Affirmer les droits et les intérêts des peuples autochtones dans les données; ○ Plaider pour des données pour le bien-être autodéterminé des peuples autochtones; ○ Renforcer les droits de participer à la prise de décision conformément aux valeurs autochtones et aux intérêts collectifs. <p>- Les principes CARE sont complémentaires aux principes FAIR.</p> <p>- Les quatre principes CARE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Collective Benefit (bénéfice collectif); ○ Authority to Control (autorité de contrôle); ○ Responsibility (responsabilité); ○ Ethics (éthique). | | | |
| Audience Finder Community Charter | <p>- Un projet de The Audience Agency Group (organisation à mission caritative).</p> <p>- Financée par l' Arts Council England.</p> <p>- Objectif : Permettre aux organisations culturelles d'utiliser les données nationales pour accroître leur pertinence, leur portée et leur résilience.</p> <p>- Les principes :</p> | | Moyen | Adoption partielle |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Les besoins d'abord : produits et services conçus avec et pour les utilisateurs; prise en considération des commentaires des utilisateurs; réponse rapide; livrables et attentes clairement définis; garantie de qualité, de contextualisation et d'exploitabilité du travail de l'organisation; les utilisateurs seront toujours informés des développements; discrétion et confidentialité; aucun partage d'information sans l'autorisation des utilisateurs. ○ La mission avant le profit : tout excédent généré sera réinvesti dans le programme; le service de recherche d'audience sera toujours gratuit et ouvert à toute organisation fournissant des données; les prix et les frais pour tous services options ou compléments seront clairement affichés et discutés; favorise le travail collaboratif pour augmenter l'efficacité du projet au profit du secteur; tout le travail respecte les opinions et les droits du public. ○ Engagement de qualité : assurance de qualité et de transparence (avec | | | |
|--|--|--|--|--|

| | | | | |
|-------------------------------------|---|---|-------|--------------------|
| | <p>vérification à l'externe et mises à jour régulières) ; les programmes financés sont évalués de manière indépendante; garantie des politiques de sécurité claires; respecte la loi sur l'égalité de 2010.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Responsable de l'ensemble de données d'audience nationale : utilisation des données dans l'intérêt public; aucune utilisation des données à des fins lucratives; s'engage à respecter les principes des données ouvertes et à donner accès aux données en toute sécurité sous une forme adaptée; les données agrégées demeurent en tout temps à la disposition de l'Arts Council England avec l'autorisation des organisations. | | | |
| OpenGLAM Principles | <p>- Un projet de l'Open Knowledge Foundation et de Creative Commons. - But :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Open Glam est un espace pour aider à coordonner les efforts pour agréger, annoncer, connecter et soutenir le libre accès aux initiatives et projets du patrimoine culturel. ○ Essaie d'apporter certains concepts et valeurs du mouvement « open » au | <ul style="list-style-type: none"> ○ National Library of New Zealand ○ The British Library ○ The Walters Art Museum ○ The Rijksmuseum | Moyen | Adoption partielle |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| | <p>secteur « GLAM » (galeries, bibliothèques, archives et musées).</p> <p>5 principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Publier des informations numériques sur les artefacts (métadonnées) dans le domaine public à l'aide d'un outil juridique approprié tel que Creative Commons Zero Waiver. Cela favorise la réutilisation maximale possible des données et permet aux ressources de devenir plus visibles tout en garantissant la conformité avec les principaux agrégateurs de données culturelles. ○ Conserver les représentations numériques des œuvres dont le droit d'auteur a expiré (domaine public) en ne leur ajoutant pas de nouveaux droits. Les copies numériques et les représentations d'œuvres dont le droit d'auteur a expiré doivent être explicitement marquées à l'aide d'un outil juridique approprié tel que la marque du domaine public Creative Commons de sorte à favoriser leur réutilisation maximale. ○ Lorsque vous publiez des données, faites une déclaration explicite et solide de vos souhaits et attentes en ce qui concerne la réutilisation et la | | | |
|--|---|--|--|--|

| | | | | |
|--|--|--|-------|--------------------|
| | <p>réaffectation des descriptions, de l'ensemble de la collection de données et des sous-ensembles de la collection.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lors de la publication de données, utilisez des formats de fichiers ouverts lisibles par la machine. ○ Multipliez les occasions d'engager le public de nouvelles façons sur le Web. Documentez clairement les données ouvertes, le contenu et les services que vous fournissez. Soyez prêt à répondre aux questions des parties intéressées sur les données et aidez-les à tirer le meilleur parti de vos données. Donnez au public la possibilité de conserver et de collecter des éléments de votre collection. Envisagez de permettre à vos utilisateurs d'enrichir et d'améliorer vos métadonnées en tirant parti des applications de crowdsourcing. | | | |
| <p>Manifesto for Data Practices (Data Values and Principles)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - En lien avec https://www.datafordemocracy.org/. - Un projet de The Linux Foundation. - 4 valeurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Inclusion ○ Expérimentation | | Moyen | Adoption partielle |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Responsabilité (Accountability) ○ Impact <p>- 12 principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Use data to improve life for our users, customers, organizations, and communities; ○ Create reproducible and extensible work; ○ Build teams with diverse ideas, backgrounds, and strengths; ○ Prioritize the continuous collection and availability of discussions and metadata; ○ Clearly identify the questions and objectives that drive each project and use them to guide both planning and refinement; ○ Be open to changing our methods and conclusions in response to new knowledge; ○ Recognize and mitigate bias in ourselves and in the data we use. ○ Present our work in ways that empower others to make better-informed decisions; ○ Consider carefully the ethical implications of choices we make when using data, and the impacts of our work on individuals and society; | | | |
|--|---|--|--|--|

| | | | | |
|--|--|---|--------------|------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Respect and invite fair criticism while promoting the identification and open discussion of errors, risks, and unintended consequences of our work; ○ Protect the privacy and security of individuals represented in our data; ○ Help others to understand the most useful and appropriate applications of data to solve real-world problems. <p>- 2 239 signatures.</p> | | | |
| Ten Principles for Opening up Government Information | <p>- Principes établis par trente défenseurs du gouvernement ouvert. Financés par la Sunlight Foundation</p> <p>- But : Permettre au public d'utiliser les données publiques détenues par les gouvernements.</p> <p>- Dix principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'exhaustivité ○ La primauté ○ L'actualité ○ La facilité d'accès physique et électronique ○ La lisibilité par la machine ○ La non-discrimination ○ L'utilisation de normes communes ○ Les licences (ouverture maximale) ○ La permanence ○ Les coût d'utilisation (gratuité) | <p>Gouvernement du Canada Ville de Montréal</p> | <p>Élevé</p> | <p>Adoption totale</p> |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
|--|--|--|--|--|

BIBLIOGRAPHIE

<https://www.creerentreprise.fr/differents-modeles-economiques/>

<https://www.edhec.edu/fr/news/les-exemples-de-modeles-economiques-qui-marchent-en-2021>

<https://fr.atlance.com/blog-croissance-entreprise/business-model-10-exemples-de-modeles-innovants/>

Freemium : <https://mbamci.com/les-contraintes-du-freemium-un-modele-exigeant/>

DNVB : <https://www.klaviyo.com/blog/dnvd-digitally-native-vertical-brand>

Abonnement : <https://fr.payfacile.com/blog/avantages-inconvenients-de-vente-abonnement/>

Pour pousser plus loin : <https://www.lucidchart.com/blog/fr/types-de-structures-organisationnelles>
(Nord Ouvert, 2021 : 39)

- <https://learn.g2.com/data-lineage>
- <https://www.sciencedirect.com/topics/computer-science/data-lineage>
- <https://www.culturelibre.ca/category/droits/propriete-intellectuelle/droit-dauteur/>
- <https://scc.hypotheses.org/932>
- https://downloads.ctfassets.net/e4wa7sgik5wa/6mV2HLHbhKbU2sgtXSTMQX/e769babb86049cd1c5f73e8ba6aebc1a/Digital_Data_Partnerships_Report-FR.pdf

https://data.europa.eu/sites/default/files/d2.1.2_training_module_1.4_introduction_to_metadata_management_fr_edp.pdf

https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_MetadonneesCulturel2017H00F00.pdf

- <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-539-x/2019001/ensuring-assurer-fra.htm>
- https://data.europa.eu/sites/default/files/d2.1.2_training_module_1.4_introduction_to_metadata_management_fr_edp.pdf

<https://www.canada.ca/fr/reseau-information-patrimoine/services/normes-documentation-collections/documentation-collections-patrimoniales/vocabulaires-contrôles.html>

<https://www.creerentreprise.fr/differents-modeles-economiques/>

<https://www.edhec.edu/fr/news/les-exemples-de-modeles-economiques-qui-marchent-en-2021>

<https://fr.atlance.com/blog-croissance-entreprise/business-model-10-exemples-de-modeles-innovants/>

Freemium : <https://mbamci.com/les-contraintes-du-freemium-un-modele-exigeant/>

DNVB : <https://www.klaviyo.com/blog/dnvb-digitally-native-vertical-brand>

Abonnement : <https://fr.payfacile.com/blog/avantages-inconvenients-de-vente-abonnement/>

Licences

<https://www.donneesquebec.ca/licence/>

<https://paris-sorbonne.libguides.com/open-access/creative-commons>

<https://coop-ist.cirad.fr/gerer-des-donnees/rendre-publics-ses-jeux-de-donnees/5-une-licence-de-diffusion-est-indispensable-pour-rendre-public-un-jeu-de-donnees>

<https://mackenziedatastream.ca/fr/terms-of-use>

<https://www.canada.ca/fr/reseau-information-patrimoine/services/propriete-intellectuelle-droit-auteur/guide-elaboration-strategie-contrats-licence-contenu-numerique/clauses-types-licence.html#tdm-toc1>

<https://opendatacommons.org/>

<https://creativecommons.org/>

Fiducie d'utilité sociale

<https://tiess.ca/wp-content/uploads/2020/04/FUS-synthese.pdf>

<https://tiess.ca/wp-content/uploads/2021/06/Guide-fiducies-utilites-sociales-web.pdf>

<https://cyberjustice.openum.ca/2020/11/26/introduction-a-la-fiducie-quebecoise-de-donnees/>

<https://tiess.ca/introduction-a-la-fiducie-quebecoise-de-donnees/>

<https://tiess.ca/wp-content/uploads/2021/12/TIESS-Synthese-connaissances-Gouvernance-des-donnees.pdf>

Principes internationaux

<https://www.nature.com/articles/sdata201618>

<https://opendatacharter.net/principles-fr/>

https://static1.squarespace.com/static/5d3799de845604000199cd24/t/5da9f4479ecab221ce848fb2/1571419335217/CARE+Principles_One+Pagers+FINAL_Oct_17_2019.pdf

<https://www.theaudienceagency.org/audience-finder/community-charter>

<https://open Glam.org/principles/>

<https://datapactices.org/manifesto/>

<https://sunlightfoundation.com/policy/documents/ten-open-data-principles/>

LEXIQUE

Cas d'usage

Utilisation possible d'une solution.

Gestion des données

La gestion des données « désigne l'ensemble des pratiques (règles et processus) nécessaires à la construction et à la maintenance d'un cadre/framework permettant l'importation, le stockage, l'exploration et l'archivage des données qui sont nécessaires aux activités d'une entreprise » (Talend 2022). Elle assure l'accès, le partage, la liaison, l'intégration, la maintenance et l'analyse des métadonnées.

Gouvernance des données

« Notion à définitions multiples, le terme "gouvernance" recouvre l'idée de "bien [gérer]" dans un contexte de décentralisation des décisions et de multiplication des instances [décisionnelles], et ce, afin d'atteindre un but ou de réaliser un projet. Il renvoie aussi à l'idée de mise en place de modes de pilotage ou de régulation qui sont souples et éthiques, fondés sur un partenariat ouvert et éclairé entre différentes parties prenantes » (Routhier et Danvoye 2017, 78).

« La gouvernance des données permet de déterminer qui prend les décisions, comment les décisions sont prises et comment les décideur·euse·s sont tenu·e·s responsables de la collecte, de l'utilisation, du partage ou du contrôle des données d'une organisation » (Wylie et autres. 2021, A-1).

Le mode de gouvernance peut adopter différents modèles, tels que la fiducie de données, le commun numérique, la coopérative de données, le collectif de données et le concept de souveraineté numérique sur les données personnelles.

Il existe plusieurs partenariats de données numériques reposant sur une structure de gouvernance des données. En voici quelques exemples : Apidae Tourisme, PULSAR, Tui'kn Partnership Strength in Numbers Project ou encore, The Audience Agency.

PF

Projet Futur, c'est-à-dire le projet qui résulte de la démarche en cours (après septembre 2022)

Preuve de concept

Démonstration de faisabilité; démontrer qu'une idée ou un concept puisse avoir une application concrète et soit réalisable (<https://www.cicplacedelinnovation.com/blog/innovation/preuve-de-concept/>)

ANNEXES

Sources de revenus possibles

- Investissements privés (institutions financières, entreprises, etc.);
- Commandites;
- Philanthropie (fondation);
- Revenus autonomes (ventes de produits/services);
- Donations privées et publiques;
- Subventions de fonctionnement;
- Subventions de projet;
- Subventions pour stages;
- Sociofinancement;
- Campagnes de financement.

Stratégie de tarification — Points de comparaison

- Fidélisation des utilisateurs
- Expérience-client
- Rapidité d'adhésion
- Attractivité pour les utilisateurs
- Récurrence d'utilisation
- Investissement de départ
- Rapidité du retour sur investissement
- Coûts de production
- Coûts de marketing

- Avantage concurrentiel / Agressivité sur le marché
- Entrée sur le marché
- Contrôle de la distribution
- Profit potentiel / Rentabilité
- Barrières à l'entrée
- Efficacité à court/long terme
- Diversification de l'offre
- Collecte et analyse de données de consommation
- Cohérence avec le positionnement du projet (données ouvertes, structurées et liées)

Processus décisionnel — Points de comparaison

- Lourdeur/Rapidité;
- Développement du PF;
- Dépendance envers les expertises externes;
- Compétences internes;
- Type d'organisme.
- Lourdeur/Rapidité;
- Développement du PF;
- Dépendance envers les expertises externes;
- Compétences internes;
- Type d'organisme.

Coûts anticipés

- Frais administratifs : salaires, avantages sociaux, honoraires professionnels, formation, per diem, etc.
- Frais généraux : assurances, loyer, électricité, internet, télécommunications, marque de commerce/domaine, frais d'enregistrement, entretien, frais bancaires et charges financières, etc.
- Frais mobiliers et immobiliers : équipement informatique, fournitures de bureau, technologies, rénovations/constructions, frais de maintenance, etc.

- Frais d'opération : marketing, publicité, campagnes de communication, graphisme et infographie, innovation (recherche et développement), site Web, etc.
- Frais de vente :